Mercure galant (1678)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Mercure galant (1678). 1687.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Uu

Dépouillé sur Jaur 1761

(Ing. d'Sanch. 263 et 373.)

(1847)

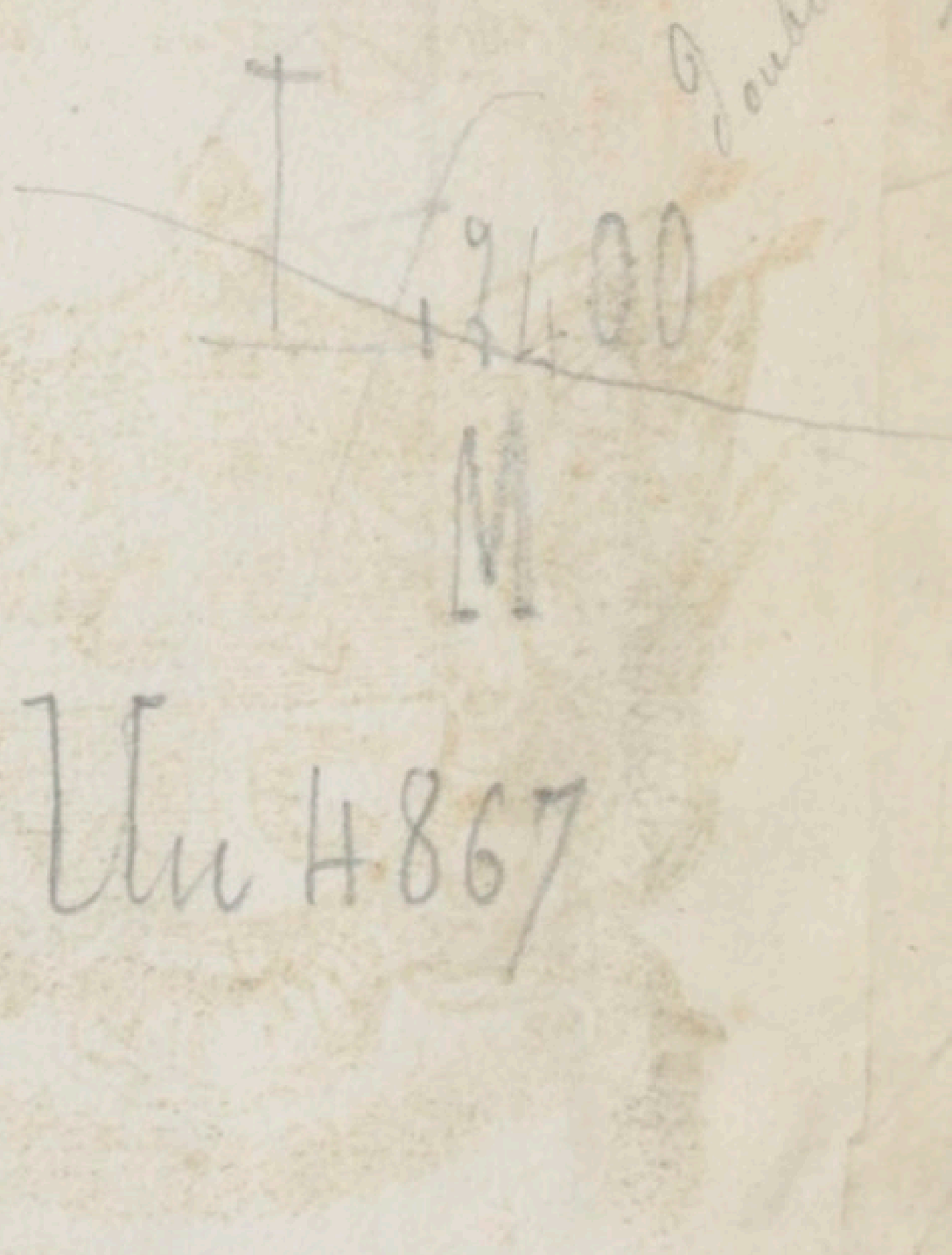

Un 4867

MERCURE GALANT

DEDIÉ A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

MARS 1687.

Divisé en deux Parties.

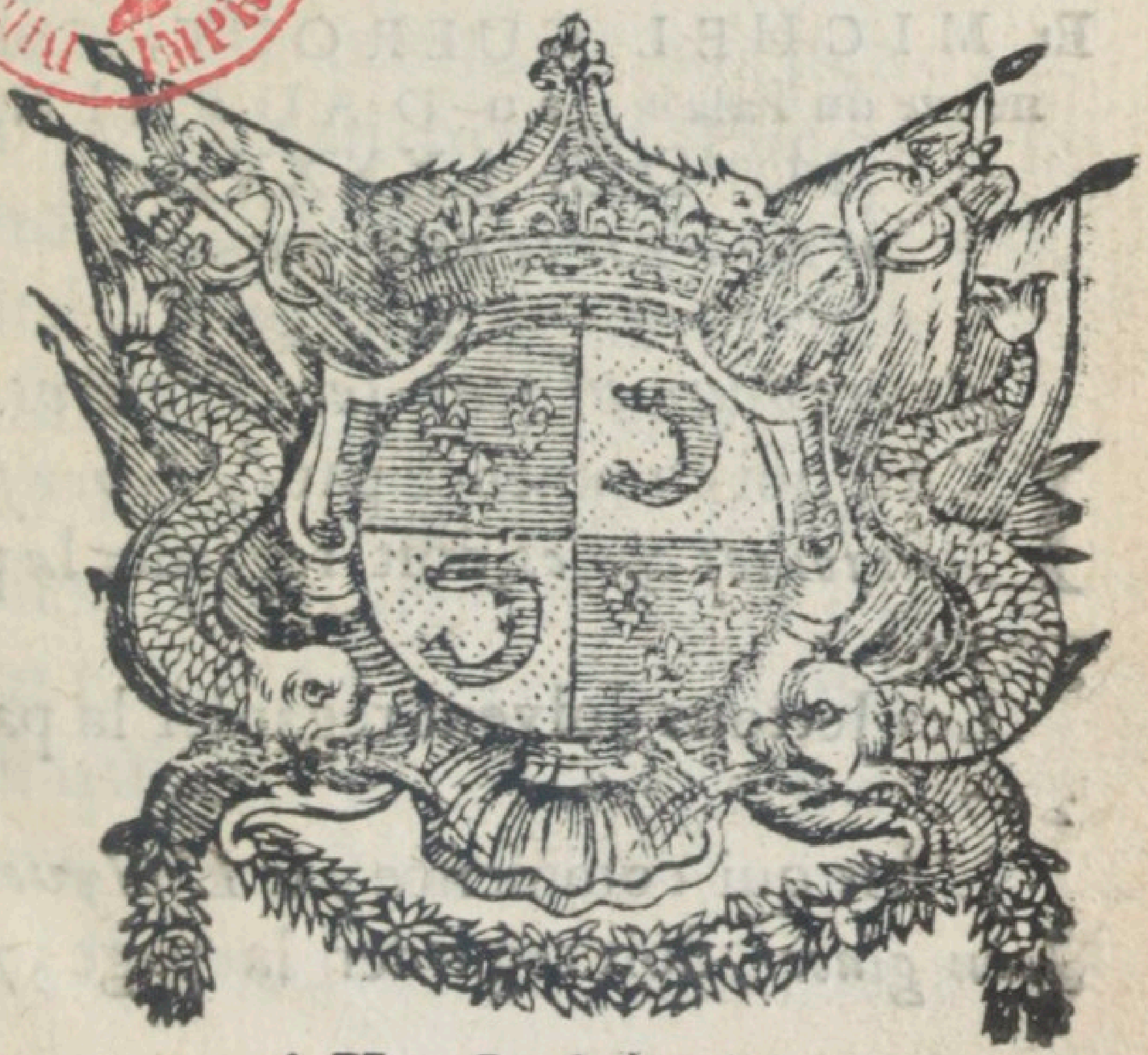

AV PALAIS.

A PARIS,

ON donnera toûjours un Volume nouveau du Mercure Galant le premier jour de chaque Mois, & on le vendra, Trente sols relié en Veau, & Vingt-cinq sols en Parchemin.

A PARIS,
Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la Salle des Merciers, à la Justice.

Et T. GIRARD, au Palais, dans la Grande Salle, à l'Envie.

Et MICHEL GUEROUT, Court-neuve du Palais, au DAUPHIN.

M. DC. LXXXVII.

AVEC PRIVILEGE DV ROY

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par *l'Hyver flêtrit toutes choses*, doit regarder la page 155.

Les Jettons doivent regarder la page 267.

L'Air qui commence par *L'Hyver a beau glacer*, doit regarder la page 373.

AVIS.

ON n'a pû ſe diſpenſer de joindre une ſeconde Partie ce Volume. Le zele des Peuples le France eſtoit connu par les nouvelles publiques ; mais elles n'ont entré dans aucun détail à cauſe de ſon étenduë. Cependant c'eſt ce détail qui en fait voir la grandeur, & qui inſtruira la Poſterité de quantité de choſes curieuſes, & inoüyes. On verra dans cette ſeconde Partie divers ſpectacles qui apprendront la maniere de faire de grandes Feſtes, & ceux qui s'attachent à rechercher toutes les actions de la vie du Roy, l'y trouveront en Tableaux,

AVIS.

en Deviſes, & dans les Eloges de
ce Prince prononcez dans les
Chaires, & dans les Academies
des Lettres. Le Public ſera auſſi
averty que ce n'eſt plus le meſme
Libraire qui vend le Mercure,
mais qui'l ſe debite toûjours dans
la Court neuve du Palais au Dau-
phin, où ceux qui auront quelque
choſe à envoyer pourront écrire
à M Guerout, qui eſt entré dans
tous les droits de Mr Blageart.
Ainſi les Libraires, & les Particu-
liers de la Campagne à qui ledit S
Blageart en envoyoit tous le
mois, doivent s'adreſſer audit S
Guerout, qui aſſure qu'il fera di-
ligence, & que le Mercure ſe dé-
bitera à l'avenir dés le commence-
ment de chaque mois.

MERCURE

MARS 1687.

JE vous avouë, Madame, que je n'ay jamais esté si satisfait, qu'en apprenant que la Relation du Voyage du Roy à Paris, qui est dans ma Lettre de Février, non seulement a tiré des larmes en

beaucoup d'endroits, mai
que des cœurs philoſophes, s'i
m'eſt permis de parler ainſi
en ont eſté touchez, c'eſt à di
re, des cœurs difficiles à émou
voir, & qui faiſant conſiſter l
bonheur de la vie dans un
tranquille indifference, ſem
blent incapables de rien ſenti
vivement, & d'eſtre jamai
penetrez ny de chagrin n
de joye. Y a-t-il aucune choſ
qui marque mieux un plaiſi
parfait, que ces tendres mou
vemens qui rempliſſant tou
le cœur, y cauſent d'agreable
émotions, qui rendent le

veux humides, & qui en font
ſeulement couler quelques
armes, l'abondance en eſtant
éſervée pour la douleur. C'eſt
à ce qu'on appelle des larmes
e joye. Celles qu'on vit cou-
er à Paris, quand le Roy y
int rendre graces à Dieu de
entier rétabliſſement de ſa
nté, eſtoient de cette natu-
e. Ce Prince ne ſe contenta
as de ſe montrer à ſes Peu-
es, qui n'auroient oſé ſou-
aiter rien davantage. Il vou-
t par une faveur toute ſingu-
ere aller juſque dans l'Ho-
el de Ville, témoigner à leurs

Chefs combien il eſtoit con-
tent du zele des Pariſiens, &
ce fut pour répondre à ce
excés de bonté, que les lar-
mes qu'un excés de joye leur
fit répandre, furent meſlées
aux cris d'allegreſſe. Si le ſeu
récit de ce qu'ils ont fait en
cette occaſion, en a pû tirer
de ceux qui n'ont pas eſté té-
moins de leurs tranſports, on
peut dire que jamais Sujets
n'ont donné pour aucun Sou-
verain des marques d'un f
ardent & ſi tendre amour
Voicy des Vers qui ne peu-
vent eſtre mieux placez qu'en

cet endroit, puis que c'eſt la
oye qui les a fait naiſtre.

ODE

SUR LA SANTE' DU ROY, & ſur l'honneur qu'il a fait à la Ville de Paris, de venir dîner á ſon Hoſtel le Jeudy 30. Janvier 1687.

MErveille des Citez, Paris,
ſuperbe Ville,
Couronne ton front de Lauriers;
Je voy venir ton Roy dans cet aimable azile,
Aprés mille travaux guerriers.

6 MERCURE

De malignes humeurs un importu
nuage
T'alloit ravir ce beau Soleil;
Mais pour l'heureux LOVIS leu
fatal aſſemblage
N'eſt qu'un fantoſme de ſommeil

A ſon prix, à tes vœux égalemen
ſenſible,
Le Ciel fait luire ſa bonté.
Diſſipe tes frayeurs, Paris, tout eſt
paiſible,
Puis que ton Prince eſt en ſanté.

Charmé des beaux tranſports du zele
veritable,
Qui te conſume nuit & jour,
Il vient rire en ton ſein, & manger
à ta Table,
Sans autres Gardes que l'Amour.

A quel plus grand bonheur peux-tu
jamais pretendre,
Et quel ſort fut jamais plus doux?
Du jour qu'en ta Maiſon LOVIS
daigna deſcendre,
De ce jour il eſt ton Epoux.

O jour vraiment illuſtre, & ſource
de ta gloire!
Fourcy, vigilant Magiſtrat,
Ce jour doit à jamais conſacrer la
memoire
De ton bienheureux Conſulat.

Le Sonnet qui ſuit eſt de Mr le Clerc, de l'Academie Françoiſe. C'eſt la Ville de Paris qui parle au Roy.

QUe ton éloignement fit ſouffrir mon amour,
Lors que tu t'expoſois à la fureur des armes;
Et quand l'heureux deſtin d'un aimable ſejour,
De ton auguſte Front me déroba les charmes!

Que ta Santé ſi chere aux Peuples, à la Cour,
M'a de nouveau cauſé de mortelles alarmes,
Et pour en obtenir le précieux retour,
Que j'ay formé de vœux, que j'ay verſé de larmes!

Aujourd'huy que je puis joüir de tes regars,
Que je trouve en toy ſeul tout l'éclat des Ceſars,

Ta preſence, GRAND ROY, *fait*
ma plus belle Feſte.

Du plaiſir d'eſtre aimé ſens toutes les
douceurs ;
S'il eſt beau d'ajoûter conqueſte ſur
conqueſte,
Il eſt plus grand encor de triompher
des Cœurs.

Le jour que le Roy honora Paris de ſa preſence, le Pont Noſtre-Dame, par lequel paſſa Sa Majeſté, ſe trouva orné de Luſtres & de Miroirs. Ce fut là-deſſus que Mr. Vignier fit ce Madrigal.

AU ROY.

GRand Roy, qui peut assez admirer ta clemence?
Sçachant ce qu'à Paris coûtoit ta longue absence,
Et par combien de vœux il avoit souhaité
L'heureux retour de ta Santé,
Tu voulus sans tant de mystere
Le visiter en Pere,
Et que l'honneur qu'il auroit de te voir,
Surpassast mesme son espoir.
Pour le faire joüir de ta douce presence,
Tu ne parus armé que de ta confiance;
Et comme tu devois ne luy donner qu'un jour,

Par une invention digne de ſon A-
mour,
Il fit de ſes MIROIRS un nom-
breux étalage,
Pour multiplier TON IMAGE.

Je vous envoye diverſes Deviſes, que vous ſerez bien-aiſe de voir. La premiere a eſté faite, quand le Roy ſe portant mieux a commencé à quitter le lit. C'eſt un Soleil levant, avec ces paroles Latines, *Gallos excitat ortu.*

Quand cet Aſtre paroiſt ſur ſon Char
élevé,
L'on entend ſes Gardes fidelles
Joindre leurs cris de joye à leurs ba-
temens d'aiſles,

Et dire dans leur chant aussi juste que gay,
Mortels, ne craignez plus, le Soleil est levé.

Comme le mesme terme signifie un François & un Coq, on fait allusion à la joye de l'un quand le Soleil se leve, par la consolation que l'autre à euë quand il a veu son Monarque relevé de maladie; & cette allusion paroist d'autant plus judicieuse, que les Coqs sont appellez par les Poëtes les Gardes du Soleil, & que les Troupes qui gardent le Roy, forment des ailes

quand elles ſont en bataille.

Aprés que le Soleil eſt levé, il trouve quelquefois des nua. ges en ſon chemin qui ne ſervent qu'à montrer ſa force, c'eſt préciſément le deſtin du Roy. Sa convaleſcence a eſté un peu traverſée, & tous les periodes en ſont aſſez bien marquez par cette autre Devise. Elle repreſente un Soleil qui perce des nuages, avec ces paroles Italiennes, *Non Ingombrato da' nubi.*

C'eſt ſa vertu, c'eſt ſa vigueur
Qui l'ont fait triompher des plus
épais nuages,

Et ſon changement de couleur
N'a paru que ſur nos viſages.

Les Aſtrologues donnent au Soleil les douze Signes du Zodiaque pour Maiſons, & lors qu'il eſt au Signe de la Vierge, il forme des jours qui ſont des plus chauds & des plus longs de l'année. A ce ſujet on a fait une troiſiéme Deviſe ſur le Voyage du Roy à Noſtre-Dame de Paris, où Sa Majeſté vint le 30. de Janvier rendre graces à Dieu de ſa gueriſon. Là-deſſus on propoſe le Soleil au Signe de la Vierge, avec ces mots, *Lucet & ardet.*

Ses lumieres & ſon ardeur
Inſpirent aux ſiens la ferveur ;
Il les anime, il les éclaire,
Il fait, il les regarde faire ;
Et ſes exemples & ſes yeux
Servent à ſon Peuple fidelle,
Et de motif, & de modelle,
Pour adorer le Roy de la Terre & des Cieux.

Au ſortir de Noſtre-Dame le Roy entra dans l'Hoſtel de Ville, où Sa Majeſté fut receuë par M^r le Preſident de Fourcy, avec toute la magnificence dont je vous ay entretenuë. C'eſt le ſujet d'une quatriéme Deviſe, qui peint le Soleil dans ſon Midy,

parce que vers cette heure-là le Roy parut dans l'Hostel de Ville. Ces paroles sont l'ame de ce Corps brillant, *Beat omnia vultu*

Quand on a sa douce presence,
Tout est plein de réjoüissance:
Certain je ne sçay quoy, dont on est tout surpris,
En échauffant les cœurs réveille les esprits.
Quel bonheur de voir sans obstacle,
Et d'admirer le Grand LOVIS,
Qui daigne estre aujourd'huy de son vaste Paris,
Le Spectateur & le Spectacle!

Voicy une autre Devise qui

a eſté faite ſur ce que le Parle-
ment s'eſtant aſſemblé au Pa-
ais le 6. du mois paſſé, y fit
rendre des actions de graces
pour la gueriſon du Roy, qui
eſt la Loy vivante de toute
l'Europe. Le Palais qui eſt le
centre des Loix, eſtoit autre-
fois le lieu que nos Monar-
ques habitoient, & ils y ren-
doient la juſtice eux-meſmes.
Cette Deviſe a pour corps le
Soleil dans le Signe de la Ba-
lance, avec ce demy Vers
d'Ovide, *Regia Solis erat.*

C'eſt icy le Palais du Soleil de Juſ-
tice,

Et le Parlement veut que tout y
retentisse
De cris de joye & de Concerts,
Pour benir le Ciel favorable,
De ce qu'il vient de rendre un Mai-
stre à l'Univers,
A la France un Pere adorable,
A l'Egliſe un Fils ſecourable,
Au Parlement plein d'équité
Un Amy plein d'honneur & de fe-
licité.

Je puis ajoûter icy un Médaillon & une Médaille. Le Medaillon eſt ſur la gueriſon du Roy. C'eſt la teſte de Sa Majeſté avec cette Inſcription, *Ludovicus Magnus, Regno & orbi ſervatus.* La Deviſe du revers eſt un Soleil ſortant

d'un grand nüage, & ces mots pour ame. *Nec deficit orbi nec sibi.* Dans l'Exerque, *æquâ constantiâ, eâdem & vigilantiâ, tam malâ quam bonâ valetudine.*

Peuples, quand cet épais nuage
A vos yeux cachoit mon visage,
J'estois toûjours le mesme, & par
mes soins divers
Je ne veillois pas moins aux soins
de l'Univers.

La Médaille est sur l'honneur que Paris a receu par la presence de Sa Majesté, lorsqu'Elle disna à l'Hostel de Ville, & se fit voir à tout son

Peuple aprés le recouvrement de ſa Santé. C'eſt encore la teſte du Roy, & autour, *Ludovicus Magnus, Pater Patriæ.* Le Revers a pour Deviſe le Soleil dans le Zodiaque à coſté du Signe du Belier, mais plus bas, pour marquer qu'il s'en rapproche afin de ramener le Printemps, avec ces mots autour de cet Aſtre, *Quanta propioris gratia vultus!* Dans l'Exerque, *Regi optimo, ab Ædilib. Lutet. excipi dignato.*

Plus cet Aſtre en eſt prés
Plus il nous paroiſt admirable,

Et plus ſon régard favorable
A de puiſſans attraits.

Comme le jour que le Roy
int à Paris, le Soleil qui a-
oit paru le matin avant l'ar-
vée de Sa Majeſté, demeu-
a caché le reſte du jour ſous
épais nuages, on a pris de
occaſion de faire ce Ma-
rigal.

D'où vient, Soleil, qu'aprés que
ce matin
Tu t'es fait voir éclatant & ſerein
ers le milieu du jour ta clarté s'eſt
ternie?
Peuples, vos yeux ſont ébloüis,
Et ma lumiere eſt obſcurcie,
)ans Paris aujourd'huy brille le
grand LOUIS.

On a fait deux autres Médailles, l'une sur la Fondation de la Maison de S. Cir, & l'autre sur la destruction de l'Heresie. La teste du Roy fait le costé droit de l'une & de l'autre avec cette Inscription dans la premiere. *Ludovicus XIV. Rex pius & magnificus.* Au revers est le Soleil qui envoye ses rayons sur un parterre remply de fleurs nouvellement écloses avec ces mots, *Ne pereant*; & dans l'Exerque, *Regio nobilium, sed pauperum puellarum hospitio.* Cette Inscription est dans la seconde,

Ludovicus Magnus vindex fidei.

Le Soleil levant & une nuit obſcure qui fuit à l'Occident, ſont dans le revers avec ces mots autour de cet Aſtre. *Veto pulſis errare tenebris* ; & dans l'Exerque, *Deletâ Calviniânâ hæreſi.* M. DC. LXXXVI.

Voicy une ſeconde Deviſe ſur l'Hereſie abatuë. La baguete de Moyſe frapant le Rocher en fait le Corps, & elle a pour ame, *A Domino factum eſt iſtud.*

Cette Converſion étonne, elle ſurprend.

Jamais on n'en vit de pareille.

Le Seigneur fait cette merveille.
Ah, qu'elle eſt rare ! ah qu'il eſt grand !

Mr Gauthier qui a voulu exprimer par une Deviſe les ſoins que le Roy a pris de l'Eſtat pendant tout le cours de ſa maladie, a fait peindre un Soleil éclipſé avec ces mots, *Parte ſui meliore viget.*

Ce grand Aſtre qui nous éclaire,
Quelquefois au plus haut des Cieux
[ordinaire,
Peut perdre à noſtre égard ſon éclat
Maïs quoy qu'un triſte aſpect le dérobe à nos yeux,
D'un pas toûjours égal il fournit ſa carriere,

Et

Et n'a pas moins en ſoy d'ardeur ny
de lumiere.

Tel LOVIS, le plus Grand des He-
ros & des Rois,
Plus grand par ſes Vertus que par
tous ſes Exploits,
Veille ſans nul relâche au bonheur
de la France
Avec la meſme égalité,
Avec les meſmes ſoins, la mẽſme
liberté,
Lors qu'un mal paſſager nous ravit
ſa preſence.

Tandis que les uns ont fait connoiſtre par des Ouvrages d'eſprit, la joye qu'ils ont de la parfaite gueriſon du Roy, les autres l'ont fait éclater par

de grandes Festes. Il s'en fit une des plus magnifiques à Marseille le 5. de Février, par les ordres de Mr Begon, Intendant des Galeres. Mr Simon, Directeur general des Vivres, qui fut chargé de les faire executer, fit faire à la pointe du jour une décharge de plusieurs Boëtes, & la Diane fut batuë sur toutes les Galeres, par tous les Tambours des Compagnies qui y sont entretenuës, aprés laquelle tous les Fifres, Trompetes, Violons, Hautbois, & autres Instrumens de Musi-

que des Galeres, firent retentir leur joye. Les Baraques furent fermées, & les Ouvriers de l'Arcenal congediez, l'ordre ayant esté donné de celebrer cette journée comme la plus solemnelle de toutes les Festes. Toutes les Galeres estoient ornées de leurs Etendards, Pavillons, Banieres; Flâmes, Pavesades, les Poupes découvertes, & superbement parées. On chanta une grand' Messe sur la Reale, & en mesme temps on en celebra une basse sur chacune des autres Galeres. Dix-huit For-

çats, aufquels le Roy avoit accordé la liberté, y commu-nierent, & à la fin de la Meſſe Mr l'Intendant leur mit leur Congé entre les mains pour ſe retirer chez eux, ce qui fut ſuivy d'une infinite de cris de *Vive le Roy*. Cette Ceremonie eſtant achevée, Mr le Commandeur de la Breteſche, qui commande les Galeres en l'abſence de Mr le Duc de Mortemar, & de Mr le Che-valier de Noailles, ſe rendit dans l'Egliſe Cathedrale avec Mr l'Intendant, & tous les Officiers des Galeres, qui fu-

Roche-chouart

rent suivis de toutes les Per-
sonnes de qualité de la Ville.
On se plaça d'abord dans la
Nef, où Mr Muret, Aumônier
de Galere, prononça le Pa-
negyrique du Roy avec un ap-
plaudissement general. C'est
un homme d'un fort grand
merite, & qui presche actuel-
lement le Caresme dans la
Cathedrale de Marseille. Il a
remply le premier Employ
dans l'Ambassade d'Espagne
sous Mr l'Archevesque d'Am-
brun Evesque de Mets, & il
s'est fait long-temps connoi-
stre à Paris par ses Predica-

tions, & par les divers Livres qu'il a donnez au Public, ſçavoir, *L'Explication morale ſur les Epiſtres de S. Paul, les Ceremonies Funebres de toutes les Nations, & le Traité des Feſtins.*

Lors qu'il eut finy, on entra dans le Chœur, où il y eut une grand' Meſſe chantée en Muſique avec le *Te Deum* à la fin, & l'*Exaudiat*, & à la ſortie de l'Egliſe, il ſe fit une décharge d'un tres-grand nombre de Boëtes. Dans le meſme temps Madame l'Intendante fit chanter un autre *Te Deum* aux Carmes, en preſence de

tous les Pauvres de la Ville, au nombre de plus de 1600. à qui elle avoit fait distribuer une aumône extraordinaire de pain, de vin, & d'argent, outre ce que sa charité luy fait donner tous les jours pour leur nourriture. Sur les cinq heures du soir, Mr l'Intendant se rendit à la Réale, où Mr le Commandeur de la Bretesche fit chanter le *Te Deum* en Musique. On en chanta un dans le mesme temps sur chaque Galere, & il fut suivy par trois décharges de toute l'Artillerie. Deux heures aprés on

fit à l'Arcenal un Feu d'artifice, qui dura demy-heure. Il y eut des fusées de toutes sortes, & en fort grand nombre. A neuf heures toutes les personnes de qualité de l'un & de l'autre Sexe, tant de Marseille, que d'Aix, de Toulon & des autres Villes de la Province, se rendirent chez Mr l'Intendant, & trouverent les Apartemens de sa maison illuminez, & partagez de maniere, qu'il n'y en avoit aucun qui ne fust disposé pour servir à la Feste qu'il avoit fait préparer. Comme il n'y avoit point de

Salle assez grande pour recevoir tous les Conviez, on avoit dressé un Theatre sur la Terrasse qui regne le long de l'Apartement de Madame l'Intendante, afin d'y representer un *Opera* fait exprés, qui avoit pour titre, *Le Jugement du Soleil.* Les Vers estoient de Mr de Bonnecorse, & la Musique de Mr Gautier, Chef de l'Academie Royale de Musique de Marseille. Pour se parer du vent, qui estoit tres-grand, on avoit eu soin de couvrir toute la Terrasse & le Theatre, tant de voiles que

d'étofes, en ſorte qu'on n'en receut aucune incommodité. Il s'y trouva plus de mille perſonnes diſtinguées. Le Theatre repreſentoit un Payſage, où l'on voyoit des Mers, des Fleuves, des Montagnes, des Foreſts, & des Villes, avec le Soleil ſur l'horiſon. Il fut ouvert par les quatre Parties du Monde, ſuivies de toutes les Nations. Voicy les Vers qui furent chantez.

L'EUROPE.

Noſtre nom eſt connu dans ce vaſte Univers,

I'ay l'Europe en partage, & vous
avez l'Afrique,
Vous l'Asie, & vous l'Amerique,
Nous tenons sous nos loix & la Terre
& les Mers,
Mais chacune en Heros n'est pas
toûjours feconde,
Et vous croyez à tort qu'en vos puis-
sans Etats
La pluspart de vos Potentats
Soient les plus grands Princes du
Monde.

L'ASIE.

Ah! j'ose toûjours soûtenir
Que l'Asie a des Rois aussi grands
qu'invincibles.

L'AFRIQUE.

Et l'Afrique a fait voir par des
marques sensibles
Que ses Heros charmeront l'ave-
nir.

L'AMERIQUE.

En vain vous estes prévenuës
Qu'on ne voit rien de grand sous mes
divers climats,
Si j'ay des Terres inconnuës,
Mes Heros ne s'y cachent pas.

L'EUROPE.

Et dans la Paix & dans la Guerre
J'ay des Heros qui sont à redouter;
Sur tous les Princes de la Terre
Leur valeur doit l'emporter.

L'ASIE, L'AFRIQUE,
L'AMERIQUE.

J'en ay d'une gloire immortelle.

L'EUROPE.

Pour ne plus disputer,
Que le Soleil décide, il faut le con-
sulter,
Il sçait nostre illustre querelle.

L'ASIE, L'AFRIQUE,
L'AMERIQUE.

Il faut le consulter,
Il sçait nostre illustre querelle.

L'EUROPE au Soleil.

Brillant pere du jour,
Qui répans en tous lieux ta feconde
lumiere,
Qui vois tout, qui sçais tout, à qui
tout fait la Cour,
Soleil, arreste-toy dans ta vaste
carriere,
Et pour nostre repos,
Dy-nous sous quel climat est le plus
grand Heros.

LE SOLEIL s'ouvrant, & paroissant dans son Char.

L'Europe seule a droit de publier la
gloire
De ses vaillans Heros si fameux
dans l'Histoire,

Mais nul n'eſt comparable au Mo-
narque des Lis,
En tous lieux ſa gloire eſt ſemée,
Et par tout la Renommée
Ne parle que de LOVIS.

Malgré ſes Ennemis, & leur jalouſe
envie,
Le Ciel a conſervé ce Roy victorieux,
Et ſes Sujets ne font des vœux
Que pour une ſi belle vie;
C'eſt elle qui les rend heureux.

Si ſon courage eſt grand, ſa ſageſſe
eſt profonde,
On l'eſtime, on le craint ſur la Terre
& ſur l'Onde,
C'eſt le parfait Heros qu'on admire
aujourd'huy;
Et ſi le Morde entier vouloit choiſir
pour Maiſtre

Le plus digne de l'eſtre,
Il ne pourroit choiſir que luy.

Adieu, Nymphes, je parts. Que chacune s'empreſſe
De chanter en tous lieux ce fameux Conquerant.

L'EUROPE, L'ASIE, L'AFRIQUE & L'AMERIQUE enſemble.

Chantons, chantons ſans ceſſe
Que de tous les Heros LOUIS eſt le plus grand.

Une Troupe d'Européens temoignerent enſuite par des danſes la joye qu'ils reſſentoient.

DEUX EUROPE'ENS.

Celebrons la gloire
Du plus grand des Rois,

Par tout la Victoire
Reconnoist ſes Loix ;
A peine on peut croire
Ses fameux Exploits.

Une Troupe d'Aſiatiques ayant danſé aprés eux, l'Europe & l'Aſie chanterent enſemble ces quatre Vers qui furent repetez par les Chœurs.

On ne voit rien d'égal dans le Siecle
où nous ſommes.
Ah, que l'on eſt heureux de vivre
ſous ſes Loix !
C'eſt le plus grand de tous les
Rois
Et le mieux fait de tous les hom-
mes.

Ces deux Entrées furent ſuivies de deux autres. Une

Troupe d'Afriquains, & une autre d'Ameriquains firent connoiſtre leur joye par diverſes danſes, aprés quoy l'Afrique & l'Amerique chanterent enſemble.

Jamais Roy n'a conceu de plus
nobles projets;
Tout ce qu'il execute, & tout ce
qu'il deſire
Fait le bonheur de ſes Sujets,
Et la grandeur de ſon Empire.

Les Chœurs ayant repetés ces quatre Vers,

Du plus grand des Rois
Celebrons la gloire;
A peine on peut croire
Ses fameux Exploits.

Les Ris & les Jeux parurent, & ſe joignant aux quatre Nymphes, chanterent les Vers qui ſuivent.

Plus de chagrin, plus de querelle,
Goûtez les douceurs de la Paix,
Ne reſpirez plus que pour elle,
LOUIS va la rendre eternelle.
Vivez contens, & deſormais
Plus de chagrin, plus de querelle.

LES CHOEURS.

Par des Concerts, par des Feux éclatans.
Faiſons voir que la Paix rend les Peuples contens.

Aprés une Chaconne que toutes les Nations danſerent enſemble,

LES RIS ET LES JEUX.

Plus de chagrin, plus de querelle,
Goûtez les douceurs de la Paix.

LES CHOEURS.

Ne respirons plus que pour elle,
Vivons contens, & desormais
Plus de chagrin, plus de querelle.

LES QUATRE NYMPHES.

Ciel, conservez LOUIS, exaucez nos souhaits.

Aprés l'*Opera*, les Violons furent partagez, & l'on commença le Bal en trois endroits differens. Les Hommes & les Femmes avoient le plaisir de passer de l'un à l'autre, & sans sortir de la Maison, trouvoient de tres-belles Assem-

blées. Il vint au commencement un Masque déguisé en Courrier, qui rendit aux plus considerables de l'Assemblée plusieurs paquets, où l'on trouva des Vers fort agréables. A minuit on servit une grande Collation de Fruits & de Confitures, & pendant toute la Feste il y eut des rafraischissemens de toutes sortes de liqueurs pour tous ceux qui en voulurent. Les Apartemens estoient éclairez d'une infinité de lumieres, aussi bien que l'Escalier. On avoit encore préparé des Illumina-

tions par dehors aux loge-
mens de l'Arcenal, & aux
Galeres, mais le grand vent
en empeſcha le ſuccés. Mr du
Pile, qui fournit tous les vi-
vres de la Marine, fit voir la
part qu'il prenoit aux réjoüiſ-
ſances publiques par une libe-
ralité qu'il fit faire à tous les
Forçats des Galeres, & à ceux
de l'Hoſpital, qui ſont au
nombre de huit mille. Outre
leur Ration ordinaire, il fit
diſtribuer à chacun une livre
de mouton, quatre onces de
lard, quatre onces de ris, &
une pinte de vin. Il fit encore

ſervir quatre Tables de ſeize couverts chacune, pour les Officiers des Galeres qu'il avoit fait convier.

Le 16. du meſme mois, les Comites des Galeres firent leur Ceremonie patticuliere dans l'Egliſe des. Minimes, avec toute la pompe qu'on pouvoit attendre du zele d'un ſi grand Corps. Ils s'aſſemblerent dans la Réale, d'où ils partirent ayant chacun un flambeau à la main, pour ſe rendre à cette Egliſe, qui eſtoit parée en dehors & en dedans de Damas rouge ſemé de

Fleurs de Lis, & extrémement illuminée. Celuy qui portoit l'Etendard Royal estoit richement vestu, & monté à l'avantage. Les Tambours le précedoient avec deux cens Provillers des Galeres, chacun portant son Guidon. Devant luy marchoient douze Cavaliers avec leurs Trompetes, & ensuite venoient les deux grandes Bandes de Violons, & les Comites deux à deux, selon le rang des Galeres. Lors qu'on apperceut l'Etendard Royal, on fit une décharge de plus de deux

Boëtes à la porte de l'Eglise. A l'entrée on entonna le *Te Deum* en Musique ; aprés quoy M^R le Prieur Toscan, Neveu du Comite Réal celebra la Messe. Ce qu'il y eut de particulier, c'est que tous les Comites & Sous-Comites des Galeres y communierent de sa main au nombre de soixante & quinze, ce que n'avoit encore fait aucun autre Corps. Le Pere de Colonia, Minime, prononça l'Eloge de Sa Majesté. Son sujet fut, que c'est Dieu qui donne la santé aux Rois, & que c'est au Peuple

à

à demander qu'il la leur con-
ſerve. De cette obligation
generale il paſſa à l'obliga-
tion particuliere que tous les
François avoient de deman-
der à Dieu la conſervation
d'un auſſi grand Roy que ce-
luy ſous l'heureux Regne de
qui nous vivons. La Ceremo-
nie finit par l'*Exaudiat*, chan-
té en Muſique au bruit d'u-
ne décharge de plus de trois
cens Boëtes, & on s'en re-
tourna dans le meſme ordre
à la Reále.

Je ne puis quitter Marſeil-
le, ſans vous parler d'une cho-

se qui a fort surpris toute la Ville, & qui est arrivée depuis quelques mois. Mademoiselle Berardy, mariée depuis dix-sept ans à Mr Carfueil, homme fort connu & fort estimé dans le Commerce, & d'une tres honneste Famille, vivoit avec luy dans cette tendre union qui fait le bonheur du Mariage. Elle l'avoit épousé fort jeune, & elle n'estoit encore que dans sa trentiéme année, lors qu'elle fut attaquée d'un mal dont les Medecins ne connurent point la cause. Ils la traiterent d'abord

comme d'une Hydropisie naissante, & voyant grossir son ventre, ils crurent que l'Hydropisie estoit formée. Ils luy firent appliquer les remedes les plus violens, qui furent continuez pendant plusieurs mois. Elle fut saignée souvent, & abondamment au bras & au pied. On luy fit boire à longs traits des Eaux minerales du Val, qui est un Village à cinq ou six lieuës de Toulon. Toutes sortes de purgations réïterées furent mises en usage, & melme toutes les poudres de la Chy-

mie qu'on croyoit ſpeci-
ques contre les maux de Me-
re, & dont elle uſa depuis le
troiſiéme mois de ſa maladie.
Comme elle empiroit toû-
jours, il falut venir à d'autres
remedes. On luy donna de
l'acier en potion, & dans un
Opiat où il en entroit quatre
onces, & aprés qu'elle en a-
voit pris les Pillules, on luy
ordonnoit des promenades
violentes pour en provoquer
l'operation. Les Medecins la
croyoient ſi bien hydropi-
que, qu'ils ſe ſervirent en-
core de tout ce que la Mede-

cine a d'antidotes pour l'en guerir. Plus ils voyoient le mal s'augmenter, plus ils la purgerent. On luy appliqua sur le ventre des emplastres attractifs, des Ventouses, de la Parietaire toute boüillante avec des briques, & des linges assez chauds pour la brûler plûtost que de dissoudre l'Hydropisie. Enfin le 24. de Novembre dernier, son Mary sortit sur les neuf heures du matin avec le Medecin, qui la laissa dans ses incommoditez ordinaires. Il ne rentra chez luy qu'à Midy,

& il la trouva dans des douleurs ſi terribles, qu'il ne doutа preſque point qu'elle n'en mouruſt. Il s'approcha d'elle pour la conſoler, & fut agréablement ſurpris un moment aprés, lors que les cris d'un Enfant dont elle accoucha ſans aucun ſecours, annoncerent en meſme temps la groſſeſſe de la Mere, & la mépriſe des Medecins. Elle n'avoit jamais eu d'Enfans, & aprés dix-ſept années de ſterilité, il n'y avoit pas lieu de s'imaginer qu'elle fuſt groſſe; outre que dans tout le

temps que dura le mal qui fit employer de ſi violens remedes, elle ne ſentit aucun mouvement qui la fiſt appercevoir qu'elle alloit devenir Mere. Cette nouvelle s'eſtant répanduë, chacun accourut en foule pour en feliciter le Mary. Pour ſurcroiſt de joye, c'eſtoit un Garçon, qui prend un grand ſoin de vivre. La Mere qui ne fut dans les douleurs du travail qu'environ une heure, joüit d'une parfaite ſanté depuis ſes couches, & cela fait croire qu'à l'avenir elle pourra eſtre guerie d'une ſeconde

Hydropisie de cetre nature, sans avoir besoin des Medecins.

Je viens aux actions de graces renduës par les Officiers du Siege de Senéchal d'Arles. Vous sçavez, Madame, que n'y ayant point de Presidiaux en Provence, les Senéchaussées y en tiennent lieu. Le jour qu'ils avoient choisi pour cette Ceremonie estant arrivé, on vit dés le matin toute la façade du Palais, la Basse-court, & la Chapelle parées de riches Tapisseries. Un grand Tableau du Roy formoit sur

a principale entrée un ma-
nifique ornement. Au def-
ous on avoit mis cette Inſcri-
tion, *Antiquis omnibus unum*
bjice. M l'Abbé de Boche, Sa-
riſtain de la Cathedrale, au-
nt diſtingué par ſon érudi-
on & par ſa pieté, que par ſa
aiſſance & par la dignité qu'il
oſſede dans cette Egliſe, cele-
ra la Meſſe, à laquelle Mr le
Marquis de Boche ſon Frere,
rand Senéchal d'Arles, aſſiſta
vec tous les Officiers du Sie-
e. Pendant la Meſſe on
hanta pluſieurs Motets, com-
oſez exprés ſur la gloire &

ſur la Santé du Roy ; & à l'élevation quantité de Boëtes furent tirées dans la Place voiſine. La Meſſe fut ſuivie du *Te Deum*, que M^r l'Abbé de Boche entonna, & qui fut chanté par les meſmes Muſiciens. Au ſortir de la Chapelle, les Magiſtrats deſcendirent à la Baſſe court, & delivrerent pluſieurs Priſonniers. Ils revinrent l'aprés-dînée au Palais. Au milieu de la Place qui luy eſt oppoſée, eſtoit élevé un Periſtyle de verdure, octogone à huit Portiques, ſoûtenu par autant

de colomnes posées sur des Piedestaux, & couronnées sur leur entablement. On avoit sçu distinguer les Chapiteaux, l'Architrave, la Frise & la Corniche avec du Laurier, du Mirte & du Boüis. Les Frontons qui paroissoient sur l'endroit des Portiques, & les Vases fumans sur celuy des colomnes, regnoient en cercle sur tout cet ordre, & le terminoient agreablement. Huit Consoles de mesme verdure naissoient de la Corniche, & supportoient en retraitte une Couronne fermée

& Aeurdelisée, qui servoit de dome à ce Peristyle. Les Banderoles placées en divers endroits du couronnement, voltigeoient en l'air avec symmetrie, & exposoient aux yeux de tout le monde le nom & les Armes de Louis LE GRAND. Sur la Frise de l'entablement qui répondoit à chaque Portique, on lisoit huit Inscriptions. C'estoient les mots de huit Devises, dont le sujet estoit le Roy, & la Justice, & le Corps un grand Feu. C'estoient aussi des pensées qui répondoient juste

our enſemble à ces trois di-
ers ſujets, Les voicy par or-
re.

I. Prudentes fovet, temera-
ios urit. Je fais du bien à ceux
ui ont de la prudence, &
étruis les témeraires.

II. Evehor ad ſumma. Je me
orte toûjours à ce qu'il y a
le plus élevé.

III. Hoc ſoſpite cuncta vigent.
De ma vigueur dépend celle
e toutes choſes.

IV. Sparisce ogn' altro lume.
Auprés de mes lumieres tou-
es les autres s'évanoüiſſent.

V. Je brille & je brûle, pour

faire entendre que le Roy, la Juſtice & le feu n'ont pas ſeulement de l'éclat, mais encore des ardeurs & des foudres.

VI. N'altro piu terribil, n'altro piu bello. Ny rien de plus terrible, ny rien de plus beau.

VII. Nil potentius, nil rapidius. Rien de plus puiſſant, rien de plus rapide.

VIII. Non ceſſans me motus agit. Je ſuis perpetuellement en action.

Ces Deviſes & l'Inſcription du Portrait ſont de Mr Terrin, Conſeiller au Siege d'Arles.

ur les quatre heures, tous les
fficiers de ce Siege entre-
ent dans la Chapelle qui fut
lluminée comme le matin,
& lors que chacun eut pris sa
place, M^R de Peyron, Pro-
cureur du Roy, prononça un
discours sur l'importance de
la vie & de la santé de Sa Ma-
jesté, & donna à toute l'As-
semblée de grandes marques
de son éloquence & de son
zele. Ce discours fut suivy
d'un Motet à la gloire du Roy
& de l'*Exaudiat* chanté en
Musique. La nuit arrivée, M^rs
du Siege ayant M^r le Sené-

chal à leur teſte, deſcendi-
rent pour aller allumer le feu.
Ils marcherent au bruit des
Tambours & des Trompetes
juſqu'à la porte du Palais où
ils s'arreſterent, & alors les
Muſiciens qui s'eſtoient pla-
cez ſur des degrez qui y ſont
baſtis, firent ſucceder à ce
grand bruit une plus douce
harmonie. Une infinité de
Flambeaux allumez de toutes
parts rendoient cette nuit
fort éclatante, & on ne s'at-
tendoit plus qu'au grand feu,
lors qu'il parut tout d'un coup
une illumination nouvelle en

orme de Theatre, qui re-
noit dans tout le fond de la
lace sur la mesme ligne à
quatre toises de hauteur. Ces
umieres faisoient briller un
nombre presque infiny d'E-
cussons aux Armes de France,
& leur centre se trouvoit ju-
ste à l'endroit où l'on devoit
allumer le feu. M^rs du Siege
precedez des Tambours, des
Trompetes & de leurs Huis-
siers, s'avancerent un à un à
travers la foule qui occupoit
cette Place, & aprés avoir
fait trois tours dans le mesme
ordre autour du Peristyle qui

enfermoit le Bucher, ils prirent chacun un flambeau qu'on leur presenta, & mirent le feu aux traisnées. Le Bucher s'enflama en mesme temps, & divers feux qui serpentoient avec fracas, aprés s'estre détachez du couronnement, meslerent leur bruit à celuy des Boëtes, pendant qu'une infinité de fusées qui s'élançoient de la Couronne, s'éleverent au milieu des airs pour retomber en étoiles.

Vous jugez bien, Madame, que dans une occasion où tous les Corps ont fait des Fe-

ſtes publiques, l'Academie Royale d'Arles, toûjours attentive & appliquée depuis ſon établiſſement à ce qui regarde la gloire du Roy, n'a pas manqué de faire éclater ſa joye pour la gueriſon de ce grand Monarque. Ceux qui la compoſent s'eſtant aſſemblez extraordinairement chez Mr le Marquis de Robias, Secretaire perpetuel de la Compagnie, on fit differentes propoſitions pour rendre la ſolemnité que l'on avoit reſolu de faire, la plus éclatante qu'il ſeroit poſſible.

On convint qu'elle se feroit le 8. de Fevrier dans la Chapelle des Penitens gris, qui est l'endroit que ces Messieurs ont toûjours choisi pour leurs Assemblées publiques, comme le plus convenable & le plus avantageux, par sa naturelle disposition, & par la magnificence de ses ornemens. Mais quoy que ce lieu parust si favorable au dessein qu'ils avoient pris, tant par sa vaste étenduë, que par la richesse de ses peintures & de ses dorures qui l'embelissent depuis le haut de la voûte

juſques au bas, M^rs de l'Académie prirent encore un ſoin particulier de l'orner magnifiquement, & prierent M^r Giffon, l'un de leurs Confreres, de ſe charger de cette conduite, & de travailler auſſi à la compoſition de quelques paroles en forme de Cantique à la gloire de Sa Majeſté, & au ſujet de cette Feſte, pour les faire mettre en Muſique par le S^r Aubert, Maiſtre de Chapelle de la Cathedrale d'Arles, l'un des plus celebres Compoſiteurs, & du meilleur goût qu'il y ait en

France. On avoit orné l'Autel de cette Eglise d'une grande quantité d'argenterie, que tout le plat-fonds aussi-bien que le Tabernacle, les Pilastres & les Gradins en étoient remplis, & d'une infinité de bougies qui en relevoient l'éclat, & faisoient une illumination réflechie de tous costez, par l'opposition de quantité de Miroirs & de Lustres qui ptoduisoient un effet admirable. Des Vases de Cristal & de Porcelaine remplis de bougies occupoient les entre-deux des Pilastres,

& le haut des Corniches, où l'on voyoit auſſi quantité de bougies alumées. Le reſte de cette Egliſe eſtoit environné de flambeaux dans des bras dorez. Un grand Portrait de Sa Majeſté de la main de Mr Mignard, eſtoit au milieu de cette Chapelle ſous un Dais magnifique de velours bleu, tout parſemé de Fleurs de Lys d'or en relief. A l'oppoſite de ce Portrait on avoit diſpoſé un Bureau pour le Directeur de l'Academie, qui devoit prononcer un Diſcours ſur cette Ceremonie, & des deux

coſtez eſtoient des fauteüils pour les Academiciens. Il ſeroit difficile de repreſenter quel fut le concours de toutes les perſonnes de qualité, des Sçavans de tous les Ordres & de tous les Curieux de la Ville. Mr le Coadjuteur d'Arles que l'Academie avoit invité à cette Feſte par une députation particuliere, y vint en Camail & Rochet, accompagné de tout le Corps de ſon Chapitre. Mrs les Conſuls, dont le premier eſt un des plus dignes membres de l'Academie

mie Royale, s'y rendirent auſſi, avec une ſi grande affluence de Nobleſſe, qu'il fut impoſſible d'empeſcher que la pluſpart des Gentilshommes les plus qualifiez ne demeuraſſent ſans ſieges, quelque ſoins qu'on euſt pris d'en reſerver. Toutes les Dames du plus haut rang s'y montrerent avec leurs plus riches parures. Si toſt que chacun ſe fut poſté ſelon que la neceſſité le permit, & que le ſilence eut ſuccedé au tumulte, on commença par une Symphonie dont les

cœurs furent tellement tou-
chez, que tous ceux qui com-
poſoient cette celebre Com-
pagnie, ſe ſentirent excitez à
pouſſer mille cris d'allegreſſe.
Ce Prélude fut ſuivy du Mo-
tet ou Cantique dont je viens
de vous parler. Les paroles de
Mr Giffon qui portoient en
elles meſmes une vive expreſ-
ſion de leur ſujet, avoient
eſté aſſorties par le Sr Aubert
de toutes les beautez de la
Muſique, & du mélange de
la Symphonie. A ces plaiſirs
ſucceda celuy que fit goûter
le ſçavant Diſcours que pro-

nonça Mr l'Abbé de Verdier, Directeur de l'Academie. Il representa avec autant de force que d'éloquence les obligations que tous les Peuples avoient de rendre graces à Dieu, & de s'applaudir de la parfaite guerison de Sa Majesté ; & fondant les motifs de nostre gratitude & de nôtre joye sur l'idée des vertus de ce Monarque, il en fit un Panegyrique digne de la délicateſſe de ſon eſprit, & de la force de ſon érudition. Aprés ce Diſcours qui luy attira l'admiration de tout le mon-

de, on chanta le *Te Deum*, & le tout fut terminé par la Benediction que Mr le Coadjuteur donna à cette celebre Compagnie.

L'Université d'Angers s'étant assemblée le 21. Janvier dans l'Eglise des Cordeliers sur la proposition qui en avoit esté faite par Mr Voisin, Doyen de la Faculté des Droits, elle y fit chanter solemnellement la Messe, & le *Te Deum* en Musique. Mr Babin, Chancelier de l'Université, officia. Il y eut un tres-beau Concert d'Instrumens,

& un grand concours de Peuple, outre tous les Ecoliers qui y assisterent.

Les Prestres de l'Oratoire qui sont de ce Corps celebre, se distinguerent le 31. par un Discours Latin que le Pere Delpeuch, Professeur de Rhetorique, prononça dans leur Eglise à la loüange du Roy. Le Portrait de Sa Majesté avoit esté mis au costé droit de la Chaire, sous un Dais magnifique de drap d'or, enrichy de quantité de pierreries. Tous les Corps de la Ville y assisterent, & ce Discours re-

ceut de grands applaudiſſemens. A peine fut-il finy, qu'on entendit un grand bruit de petits Canons & de Boëtes que ces Peres firent tirer. On alluma un grand Feu dans leur court, & le lendemain on chanta la Meſſe & le *Te Deum* avec beaucoup de ſolemnité, ce qui fut ſuivy d'une grande diſtribution d'aumônes.

Quelques jours aprés, Mr l'Eveſque d'Angers ordonna une Proceſſion ſolemnelle, qui partit de ſon Egliſe Cathedrale pour aller dans celle

de ſaint Aubin, où il celebra la Meſſe en habits Pontificaux à l'âge de 90. ans. Tous les Corps Eccleſiaſtiques & Seculiers y aſſiſterent, avec une affluence de Peuple incroyable, demandant à Dieu que Sa Majeſté puiſſe gouverner ſon Eſtat à l'âge de ſon Paſteur, auſſi heureuſement qu'Elle le gouverne aujourd'huy. Les nouveaux Convertis avec toutes leurs Familles, n'ont pas montré moins d'ardeur à s'intereſſer à ces Prieres, que les anciens Catholiques.

Le 6. de Fevrier, le Preſi-dial en Robes rouges ſe ren-dit dans la Salle du Palais où ſe trouverent tous les autres Officiers & Miniſtres de Ju-ſtice. Un Preſtre, Conſeiller Honoraire du Preſidial, aſ-ſiſté de deux autres Preſtres de la meſme Compagnie, ce-lebra la Meſſe à leur Autel ordinaire. Le *Te Deum* fut chanté enſuite par une excel-lente Muſique, meſlée d'un concert d'Inſtrumens, aprés quoy toute l'Artillerie de la Ville ſe fit entendre.

Le 7. les Officiers du Corps

de Ville, ayant à leur teſte
Mr Dautichamp, Lieutenant Beaumont.
de Roy, firent la meſme Ce-
remonie dans l'Egliſe des
Cordeliers. Elle fut ſuivie
d'un grand feu allumé au
bruit des Boëtes & des Ca-
nons, & finit par un magni-
fique Regale, que Mr de la
Feauté, Maire, donna dans
l'Hoſtel de Ville.

Les Trompetes, Hautbois
& Violons s'eſtant fait enten-
dre dés le point du jour le 9.
du meſme mois, dans le Pa-
lais du Preſidial de Montpel-
lier, les Officiers de ce Siege

s'assemblerent sur les huit heures chez Mr le Lieutenant General. Le Corps des Avocats & celuy des Procureurs avoient receu ordre de s'y trouver, & en estant sortis deux à deux précedez par les Officiers & Archers des Maréchaussées de la Province & du Diocese, & par les Huissiers de la Cour Presidiale, ils se rendirent à la Chapelle de leur Palais. La Messe y fut celebrée par Mr le Vicaire General, assisté de douze Prestres de l'Eglise Cathedrale de Saint Pierre, & ensuite on

hanta le *Te Deum*. La Mu-
ique & les concerts des Vio-
ons, des Hautbois & des
Trompetes, charmerent tous
eux qui furent de cette Fe-
te. Une Fontaine de vin
oula tout le jour dans le
alais, & les Magiſtrats firent
aire une diſtribution de pain
z d'argent à tous les Pauvres.
Parmy les Réjoüiſſances
ui ont eſté faites à Aix en
rovence, Madame de Boyer
andol s'eſt diſtinguée par la
eſte particuliere qu'elle fit
e mois paſſé. Sa Maiſon eſt
tuée dans une grande Place

quarrée, au milieu de laquel-
le eſt une Fontaine ornée de
ſon piedeſtal, autour duquel
quatre Dauphins de marbre
blanc ſoûtiennent une Pira-
mide aſſez haute. Au deſſus de
cette Pyramide on voit une
Boule terminée par une Fleur
de-Lis à quatre faces. Les
quatre coins de cette Fontai-
ne font face à quatre des plus
belles ruës de la Ville, & à
chaque coin il y a des arbres
qui furent illuminez d'un
tres. grand nombre de petites
Lampes. La Pyramide eſtoit
entourée de quantité de Lan-

ernes à Fleurs de-Lis, & un
grand Vaſe de feu que l'on
voit mis au haut, jettoit des
lâmes qu'on voyoit de loin.
D'autres grands Vaſes de feu
roduiſoient le meſme effet
ur la teſte de chacun des
quatre Dauphins, dont les
muſeaux jetterent long temps
lu feu au lieu de jetter de
'eau. Le deſſous de ces Dau-
hins eſtoit terminé par di-
vers degrez, ſur leſquels on
avoit mis un fort grand nom-
bre des meſmes Lanternes,
ainſi qu'autour du baſſin de
la Fontaine; ce qui répan-

doit beaucoup de clarté dans
les quatre Ruës qui aboutis-
sent à cet endroit. A l'entrée
de la maison de Madame la
Presidente de Bandol, il y
avoit diverses Colomnes en-
tourées de Laurier, avec un
Arc de Triomphe au milieu,
terminé par un rond ou é-
toient les Armes de France.
Le Portrait du Roy environ-
né de festons de fleurs, & de
plusieurs bras d'argent, avoit
esté mis sur les Colomnes, &
au dessous on lisoit ces mots,
Rege incolumi, mens omnibus
una est. Tout le dehors de cet-

e maiſon eſtoit illuminé de-
puis le haut juſqu'au bas, &
outes les maiſons qui tour-
nent vers cette Place, l'é-
toient auſſi au dehors de la
meſme ſorte. On l'avoit or-
née de riches tentures de Ta-
piſſeries ; & comme elle a
quatre entrées, on avoit dreſſé
à chacune des Arcs de Triom-
phe, compoſez de quatre
Colomnes entourées de Lau-
rier, qui ſoûtenoient les Ar-
mes de France. Le feu de
joye eſtoit élevé vis à vis de
la maiſon de Madame de Ban-
dol, & à chaque extremité

estoient des Drapeaux, où brilloient les mêmes Armes. Vous pouvez juger quel concours de peuple attira ce grand Spectacle. Lors que tout fut disposé, Madame de Bandol & plusieurs autres Dames, tenant chacune un flambeau de cire blanche, mirent le feu au Bucher aux cris de *Vive le Roy*, & au bruit d'une grande quantité de Boëtes, aprés quoy il y eut une décharge de mousqueterie qui dura autant que le Feu, pendant que les Hautbois, les Tambours & les Trompetes mar-

quoient combien tous les
œurs estoient penetrez de
oye. Un grand Repas suivy
l'un tres-beau Concert, fut la
in de cette Feste.

Madame la Presidente de
Bandol ne se contenta pas de
ce qu'elle avoit fait dans la
Ville d'Aix. Elle fit chanter
un *Te Deum* dans son Château
le Bandol, situé au bord de
a mer, & il fut accompagné
le feux de joye, & d'une di-
tribution à tous les Pauvres,
dont elle avoit fait habiller
une partie. Tous les Gentils-
hommes qui en ont pû faire

autant dans les Provinces
l'ont fait avec de grandes mar
ques de zele ; & je vous ap
prens par ce peu de mots plus
de vingt mille Festes qui ont
esté faites à la Campagne.

Quoy que celle que firent
les Peres Feüillans de Rouën
dans leur Eglise le 5. Fevrier,
ait esté accompagnée de tout
l'éclat qui a paru dans les au-
tres, je ne vous parleray que
d'un Sermon, que fit ce jour
là avec beaucoup d'édifica-
tion & de succés, un Religieux
de cette Maison. Il prit pour
texte ces paroles du Fils de

Dieu, parlant de la maladie du Lazare qu'il devoit reſſuſciter, *Infirmitas hæc non eſt ad mortem, ſed ad gloriam Dei, ut glorificetur Filius Dei per eum*; & fit voir d'abord dans la gueriſon miraculeuſe du Roy Ezechias, à qui Dieu avoit rendu la ſanté pour continuer à humilier ſes Ennemis, pour augmenter la gloire de ſon Temple, pour réünir tous ſes Sujets dans une meſme Communion, & pour abatre les reſtes de l'Idolatrie qui ſubſiſtoit encore parmy le peuple de Dieu, le Portrait fidelle de

LOUIS LE GRAND, le Roy Tres-Chreſtien, le Fils aiſné de l'Egliſe, malade, & dangereuſement malade, mais guery par la main toute puiſſante de celuy par qui regnent tous les Rois qui s'en veut encore ſervir pour augmenter la gloire de l'Egliſe, & pour abatre dans la France les reſtes de l'Impieté & de l'Hereſie. Il fit paroiſtre enſuite la gloire du Roy des Rois en la perſonne Sacrée de noſtre auguſte Monarque, le miracle du monde, l'admiration de tous les Princes de la Ter-

re, la terreur de tous les En-
nemis de Dieu, le Protecteur
de toute l'Egliſe, le Conſer-
vateur de tous les Peuples, &
le Défenſeur de tous ſes Al-
liez, Grand en toutes choſes,
en tout ſon Regne, en tous
ſes deſſeins, en toute ſa vie;
Grand par ſon nom qu'il tire
de Saint LOUIS le plus Saint
de tous les Rois; Grand par
ſa Maiſon, la premiere du
monde; Grand par ſes actions
qui ſurprennent toute la
Terre. Enfin il le compara à
Conſtantin, toûjours Victo-
rieux des Ennemis de Dieu

par l'intrepidité de ſa Foy ; à Charlemagne, toûjours pieux par ſon zele pour l'Egliſe ; à Saint Loüis, toûjours juſte pour rétablir par ſes vertus Royales la ſainteté dans tout ſon Royaume. Aprés avoir dans le dernier point repre. ſente à ſes Auditeurs ce que le Roy a fait pour ſes Peuples, en travaillant à rétablir la pieté à la Cour, à faire regner par tout la juſtice, & à con. ſerver la Paix, la felicité & le repos juſque dans nos Fron. tieres, il leur fit voir leurs de. voirs envers ce grand Prince,

qu'il fit conſiſter à reconnoi-
ſtre en ſa Perſonne ſacrée l'I-
mage de la Divinité, à regar-
der les vœux que l'on fait au
Ciel pour la conſervation du
Roy comme des actes de Re-
ligion, & à conſiderer les mé-
pris qu'on fait de ſa Perſonne
ou de ſes Loix, comme des
ſacrileges que Dieu punit ri-
goureuſement. Il finit en les
conjurant d'entrer eux-meſ-
mes dans les deſſeins adora-
bles & pieux de Dieu & du
Roy, pour cooperer à la gloire
de l'un, & aux deſirs de l'au-
tre par la pureté de leur foy;

par la ſainteté de leur vie, par la fidelité de leur conduite, afin de rendre la France le Royaume de Dieu, de crainte que manquant à leur devoir, & envers Dieu & envers le Roy, cette terrible menace ne s'executaſt, *Auferetur à vobis regnum Dei, & dabitur Genti facienti fructus.*

Le Mécredy 12. de ce mois, Mr Godeau prononça au College des Graſſins, où il enſeigne la Rhetorique depuis ſept ans, un fort beau Diſcous Latin ſur la parfaite guériſon du Roy. L'Aſſemblée fut auſſi illuſtre

lluſtre que nombreuſe ; &
par les Extraits de pluſieurs
de ſes Ouvrages que je vous
envoye, vous concevrez ai-
ſément quelle fut la beauté
de celuy-cy. La premiere
Partie fit voir la conſtance &
la fermeté du Roy, qui avoit
montré plus de moderation
dans les plus grandes dou-
eurs, que les autres n'ont ac-
coûtumé d'en avoir dans les
plaiſirs. Il dit, *Que cette gran-*
deur de courage avoit toûjours
ſté le caractere de LOUIS LE
GRAND, & l'ame de toutes
les actions ; que c'eſtoit elle qui

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

l'avoit mis au dessus de tous les Rois & de tous les Sages, mais que comme elle ne s'estoit exercée que dans la prosperité, & pour reprimer les mouvemens des passions ausquelles la consideration d'une gloire extraordinaire peut donner naissance, c'estoit veritablement dans sa maladie qu'elle avoit paru avec éclat & dans toute son étenduë. Nous ne connoissions pas encore parfaitement, ajoûta-t-il, *la solidité des vertus du Roy au milieu de tant d'heureux succés de ses armes. Il falloit un caractere du Dieu des affligez pour nous faire*

entierement juger de ſes qualitez heroïques. C'eſt cette conſtance qui luy a fait regarder d'un œil aſſeuré & d'un viſage tranquille, toutes les ſuites que pouvoit avoir un mal également dangereux & obſtiné. C'eſt elle qui nous a perſuadé, que les vertus ſurprenantes de ce grand Monarque luy doivent donner la qualité du plus ſage & du plus Chreſtien de tous les hommes; comme le bonheur qui a toûjours accompagné ſes entrepriſes guerrieres, l'a fait l'Arbitre de toute l'Europe, & le plus grand Roy qui ſoit ſur la Terre.

M. Godeau examinant enſuite en détail la nature du mal qu'a ſouffert Sa Majeſté, fit connoiſtre *que toute ſa rigueur n'avoit pas eſté capable d'arreſter le cours de ſes occupations royales, ny de ſuſpendre les effets de cette admirable activité qui le fait travailler ſans ceſſe à procurer le bien de la Religion & de la Republique Chreſtienne; que l'on n'avoit remarqué aucun changement dans ſa conduite, ſi ce n'eſt qu'il avoit fait de nouveaux efforts pour l'affermiſſement de noſtre bonheur, & que cette conſtance heroique renfer-*

moit en soy toute sa veritable grandeur, puis que c'estoit d'elle qu'il avoit emprunté, pour ainsi dire, la force, sans laquelle toutes les vertus dont il a eu besoin pour se soûtenir dans son mal, n'auroient jamais éclaté d'une aussi excellente maniere qu'elles ont fait.

La seconde Partie de son Discours fit voir la bonté singuliere de Dieu, qui ne pouvoit rien faire de plus utile & de plus avantageux pour nous, que de rétablir dans une santé parfaite celuy qui a établi si parfaitement les

colomnes de cette Monarchie, & de nous avoir rendu ce que nous ne voudrions pas perdre pour un monde entier. Aprés avoir exposé combien avoit esté generale la tristesse de tous les Ordres du Royaume à la nouvelle de la maladie du Roy, & combien la joye avoit esté universelle aprés l'asseurance de sa guerison, il soûtint que cet excés de douleur & de joye, estoit une marque infaillible que tous les François regardoient la grace que Dieu venoit de leur faire comme la

plus grande qu'ils en puſſent recevoir. Il dit *que ce bienfait avoit ramaſſé tout ce qu'on pouvoit comprendre de plus eſtimable, puis qu'il nous mettoit de nouveau en poſſeſſion des biens infinis que le Ciel a répandus ſur nous par la ſageſſe & par la valeur du Roy, & nous rempliſſoit d'une eſperance agreable, d'en recevoir encore dans la ſuite de plus precieux & de plus grands ; que Dieu n'avoit conſervé le Roy dans ſon âge floriſſant, qu'afin d'executer par ſon bras des choſes extraordinaires.* J'atteſte dit-il en s'adreſſant à

ce Prince, *j'atteſte l'Ange terrible qui vous a conduit à tant de Conqueſtes, qui vous a fait le Protecteur de vos Alliez, qui vous a rendu redoutable à vos Ennemis, venerable à vos Sujets, aimable à tout le monde, qu'il ne veut pas borner icy vos glorieuſes actions. Nous eſperons voir bien-toſt le jour auquel vous rendrez à la Religion Catholique dans tout le reſte du monde ce que vous luy avez rendu dans vos Eſtats, c'eſt à dire ce divin éclat qu'elle avoit receu de Clovis, de Charlemagne, & de S. Loüis. Elle attend par tout l'ef-*

et de vostre pouvoir ; elle respi-
e déja par toute la Terre un air
lus doux dans la confiance
u'elle a en vostre courage & en
ostre zele. Il ajoûta *que sans*
ller chercher dans l'avenir,
ous avions dans le passé d'as-
ez grands sujets de reconnoistre
ue nous avons esté favorisez
articulierement du Ciel, &
ue nous luy sommes infiniment
edevables de nous avoir conser-
é l'auguste LOUIS ; que quand
esme nous ne pourrions nous
later dans la suite d'aucun bon
uccez, quand les faveurs du
iel seroient épuisées pour nous,

quand nos esperances ne pourroient aller plus loin, nous devions croire que Dieu avoit fait assez pour nos avantages; en un mot que sans s'arrester à examiner quel devoit estre le Roy à l'avenir, c'estoit assez pour nous convaincre de la grandeur du bien-fait de sa guerison, que de faire reflexion sur ce qu'il avoit esté. Il fit icy une peinture tres-vive de la vie du Roy, aprés laquelle il excita tous les Peuples sur lesquels avoient esté répandus les fruits de ses grands exploits, à une singuliere reconnoissance en-

vers Dieu, qui en nous conſervant le Deſtructeur de l'Hereſie, le Liberateur des Chreſtiens opprimez, le Protecteur des beaux Arts, le Pere du Peuple nous comploit tout à la fois des plus rares faveurs où nous puſſions aſpirer. Il finit par une courte priere à Dieu pour la conſervation perpetuelle du Roy. Elle eſtoit compoſée d'expreſſions tendres & affectives que l'Ecriture Sainte luy avoit fournies.

Vous en trouverez une tres-ardente, quoy qu'en peu

de mots, dans ce Madrigal de Mr Doujat, Doyen de l'Academie Françoise.

Arreſtons deſormais nos larmes,
Elles ne ſont plus de ſaiſon,
Le Ciel donne à LOUIS l'entiere gueriſon
Du mal qui cauſoit nos alarmes.
Grand Dieu, noſtre eternel appuy,
Qu'au delà de Neſtor ce grand Monarque vive!
Que ce bien par toy nous arrive,
Le reſte nous viendra par luy.

Voicy l'Ode de Mr le Clerc de la meſme Academie qui luy attira un applaudiſſement general de la nombreuſe Aſſemblée qui l'entendit lire le

ur que cette illuſtre Com-
gnie fit une Feſte publique
our le rétabliſſement de la
nté de Sa Majeſté. Elle me-
e d'autant plus d'eſtre eſti-
ée qu'on n'y voit rien de
ntraint, quoy que les rimes
ſoient redoublées dans
aque Strophe, en ſorte
'il y en a cinq maſculines
trois feminines dans cha-
ne.

ODE

DE quel bruit ſi charmant, de
quels divins Concerts
Entens-je retentir les airs?
Pour porter juſqu'à nous ces mer-
veilleux mélanges
De voix & d'Inſtrumens divers,
Les Cieux ne ſont-ils point ou-
verts?
Ne ſont-ce pas les Chœurs des
Anges,
Qui viennent chanter les loüanges
De l'Eſtre Souverain qui forma l'U-
nivers?

✠

Aux pieds de nos Autels que
d'hommes proſternez!

Que de Temples illuminez !
u'un doux parfum remplit l'air que
l'on y reſpire !
Les eſprits naguere étonnez
Sont à la joye abandonnez ;
Ce n'eſt que d'aiſe qu'on ſoupire,
Et les Sujets de cet Empire,
l'ont jamais veu couler de jours
plus fortunez.

Qui peut de tant de joye ignorer
la raiſon ?
Quand fut-elle plus de ſaiſon ?
ui ne ſçait que LOUIS le plus
grand des Monarques,
Seul Heros ſans comparaiſon,
Triomphe de la trahiſon [ques,
Dont l'oſoient menacer les Par-
Et n'a jamais eu plus de marques
De la faveur des Cieux que dans ſa
gueriſon ?

Pour en rendre l'hommage à l'Auteur de ſon ſort
Chacun fait un dernier effort,
Chaque jour eſt pour nous une nouvelle Feſte.
Du Nocher, voiſin de la mort,
Tel eſt le raviſſant tranſport
Quand ſa Navire toute preſte
A ſuccomber à la tempeſte,
Sent renaiſtre le calme, & va ſurgir au Port.

Influence maligne, helas! qu'attendois tu
Du mal dont il fut combatu?
Qu'a-t-il ſervy qu'à faire admirer ſon courage?
Vit-on ſon viſage abatu?
L'éclat dont il eſt reveſtu
Souffre-t-il le moindre dommage?

Sparte, Athenes, Rome, Carthage,
Quel Heros parmy vous fit voir tant de vertu?

Dans les plus grands perils où son cœur l'ait jetté,
On vit son intrepidité,
Tout l'Univers connoist la force de ses armes.
Sa valeur ayant tout dompté,
Il s'est luy-mesme surmonté,
Avare de sang & de larmes;
La Paix a calmé nos alarmes
Et l'Europe la doit à sa seule bonté

Le bruit tumultueux qui suit les grands exploits
N'a jamais fait taire nos Loix,
Nous avons veu par tout éclater sa Justice.
Par luy l'Heresie aux abois

N'a maintenant force ny voix.
Ennemy déclaré du vice,
Il fait ſon plus doux exercice,
Du culte qu'on doit rendre au ſeul
Maiſtre des Rois.

✠

Parmy tant de vertus & de dons
precieux,
Qu'en naiſſant il receut des Cieux.
Rien n'avoit juſqu'alors exercé ſa
conſtance.
Le bonheur qui ſuit en tous lieux
Ce Monarque victorieux
Montra tant de perſeverance,
Que nul revers, nulle ſouffrance
N'avoient oſé troubler des jours ſi
glorieux.

✠

Grand Dieu, qui vois des cœurs le
plus petit recoin,
Dans ſes maux quel Mortel ſi loin

Porta ſa patience, & parut ſi tranquille?

Sans ceſſe avec le meſme ſoin
Il prévenoit noſtre beſoin,
Ne trouvoit rien de difficile,
Et toûjours d'un accez facile,
De ſa douleur muette il fut le ſeul témoin.

Ainſi quand des broüillards le lugubre concours,
De l'Aſtre qui fait les beaux jours
Couvre les clairs rayons d'une épaiſſeur obſcure,
Sa vertu ſubſiſte toûjours;
De ſon ordinaire ſecours
Il favoriſe la Nature,
Et ſa lumiere vive & pure
N'eſt jamais alterée, & va le meſme cours.

Que ſa ſanté promet de gloire à ſes Eſtats!
Qu'un jour par l'effort de ſon bras
Il va mettre à ſes pieds de teſtes couronnées!
Que je voy de Ramparts à bas,
Que de Sieges que de Combats,
Et que de Palmes moiſſonnées!
Non, pour remplir ſes deſtinées
Un demy Siecle encor ne luy ſuffira pas.

Superbes Ennemis, qui d'un frivole eſpoir
Oſiez encor vous decevoir,
Qui ne pouvez ſouffrir une ſi belle vie,
Accoûtumez-vous à le voir
Plus grand qu'on ne peut conce-voir,
Et ſçachez que malgré l'envie,

La Terre doit estre asservie
Par crainte ou par amour à son juste
pouvoir.

Vous, sur qui chaque jour il répand
ses bien-faits,
Vous qu'il reçoit dans son Palais,
Illustres Orateurs, delicieux Orphées,
De ses Vertus, de ses hauts faits.
Achevez les hardis Portraits,
Et que d'un beau zele échauffées
Vos mains luy dressent des Tro-
phées
Que la rigueur des ans ne détruise
jamais.

Je ne sçaurois mieux finir ce grand Article, que par des Vers libres de Mr de Fontenelle. Les Ouvrages qu'il a

donnez au Public ſont ſi eſti-
mez, que ſon nom vous doit
répondre des beautez de ce-
luy-cy. Il faut pourtant vous
dire que toute la gloire ne luy
en eſt pas deuë, puis que c'eſt
une Traduction d'une Ode
Latine du Pere Comire Jeſui-
te, dont tout le monde con-
noiſt le rare talent. Ainſi les
penſées ne ſont point de luy,
& il n'a fait en la traduiſant,
que leur donner un tour a-
greable en noſtre Langue.

SUR LE RETABLISSEMENT de la Santé du Roy.

LA crainte & les ſoucis loin de nous ſe retirent.
Que de noſtre bonheur nos Ennemis ſoûpirent,
France, porte à leurs yeux avee plus de fierté
Les Lis & les Lauriers dont tu te ceins la teſte,
Tu vois de ton Heros les jours en ſeureté;
Triomphe, ta plus belle & plus noble conqueſte
Ne l'a jamais plus merité.

Qu'il ſouffrit de vives atteintes

Lors que d'officieuſes mains
Luy preſtoient à regret des ſecours inhumains !
Il tenoit ſes douleurs captives & contraintes,
Il leur refuſoit fierement
D'un ſoupir ou d'un cry le vain ſoulagement ;
On n'a connu ſes maux que par nos plaintes.

L'Art qui par d'utiles rigueurs
Répare & ſoutient la Nature,
Ne luy faiſoit point de bleſſeure
Qui ne ſe fiſt ſentir juſqu'au fond de nos cœurs.
Que les menaces paſſageres
Qui parurent alors du celeſte courroux
Attirerent de vœux empreſſez & ſinceres !

En offrir pour LOVIS, c'eſt en
offrir pour nous.

✠

Telle eſt à nos regards l'horreur qui
ſe preſente,
Telle eſt la ſubite épouvante
Qui ſaiſit l'Univers ſurpris, in-
quieté,
Quand le Soleil dans ſa courſe
éclatante
Perd, ou ſemble du moins perdre
cette clarté,
Par qui la Nature eſt vivante,
Et qui ſeule en fait la beauté.

✠

Si prodiguant ſa vie on en ſauvoit
une autre,
Nous n'aurions pas craint pour la
voſtre,
Grand Roy, nous eſtions preſts de re-
noncer au jour;

Mais Dieu vous rend à nous, con-
tent de reconnoiſtre
Que par l'excés de noſtre amour
Nous ſommes dignes d'un tel
Maiſtre.

Que nos cœurs ſont reconnoiſſans!
Quelle vive allegreſſe en tous lieux
ſe déploye!
De là partent tous ces encens
Que d'icy vers le Ciel un Peuple
heureux envoye,
Et ces Concerts ſacrez tous les jours
renaiſſans,
Et ces larmes, de noſtre joye
Témoins encore plus puiſſans.

Que LOVIS vive, il n'eſt aucune
grace
Dont nous devions importuner les
Cieux.

Quand le plus grand des Heros
de ſa race,
*Charles * abandonnant le ſejour*
glorieux,

* Charlemagne.

Où prés du Troſne Saint il occupe
une place,
Reviendroit regner en ces lieux;
Quand recommençant meſme une
courſe nouvelle,
Il ſoumettroit aux Francs pour la
ſeconde fois
Et le Lombard perfide, & le Saxon
rebelle;
Qu'il apprendroit aux Huns à vi-
vre ſous ſes loix,
Ebranleroit l'Empire ennemy de la
Croix
Qu'au milieu de l'Eſpagne avoit
fondé le More,
Ah! nous regreterions encore

Et LOVIS, & ſes grands Exploits.

Quel autre ſur le Rhin ſe frayant un paſſage
Euſt fait fendre cette Onde aux pieds de ſes chevaux,
Et par ce grand peril euſt ſur l'autre rivage
Cherché d'autres perils, & de plus grands travaux?
On voit avec terreur la Flandre belliqueuſe
Baiſſant ſous noſtre joug une teſte orgueilleuſe,
Qui n'a plié que ſous mille hauts faits,
Et la Bourgogne aux Lys autrefois arrachée,
A ces meſmes Lys attachée
Par un Bras qui répond qu'elle l'eſt à jamais.

Ces ſuperbes rocbers d'où Luxem-
bourg tranquille
Bravoit des Aſſiegeans la valeur
inutile,
De nos efforts ſe ſont-ils garantis?
Des deſſeins que jamais on n'auroit
preſſentis,
Ont fait naiſtre en un jour deux con-
queſtes nouvelles,
Sous qui le Po, le Rhin, juſqu'au
ſein de Thetis,
Tremblans, & deſormais fidelles
Roulent leurs flots aſſujettis.

Sur les ſables brûlans de l'Afrique
alarmée,
Des Brigans redoutez par des cri-
mes heureux,
De nos foudres encor reſpirent la
fumée,

Ils fremiſſent encor des ravages affreux,
Qui reſtent dans leurs Murs de la pluye enflamée
Qu'un ordre de LOVIS fit deſcendre ſur eux.
L'infame ſoif de l'or qu'ils ne peuvent éteindre,
Deſormais cependant reſpecte nos Vaiſſeaux;
De leurs avides mains l'ardeur ſçait ſe contraindre,
Nos treſors à leurs yeux ſont portez ſur les Eaux;
On n'a plus ſur la Mer que la Mer ſeule à craindre.

Mais de tous ces Exploits & l'éclat & le fruit,
Et tout ce que LOVIS a fait par ſon tonnerre,

Cede à l'Ouvrage ſaint que la Paix
a produit ;
Cette Hydre qui ſortant de l'éter-
nelle nuit ,
Declaroit au Ciel meſme une éter-
nelle guerre ,
Tombe ſous le Heros dont le bras la
pourſuit ,
Et ſes cent teſtes ſont par terre.

Elles ſembloient pourtant devoir ſe
relever ,
Dans peu leurs ſiflemens pouvoient
ſe faire entendre ,
La nouvelle fureur qu'elles alloient
reprendre ,
Plus que jamais eut oſé nous bra-
Mais libre du peril que craignoit [ver.
voſtre Empire ,
Vous vivez , grand Monarque , &
ſans que voſtre bras ,

S'attache contre l'Hydre à de nouveaux combats,
Elle vous voit, & pour jamais expire.

Il me ſouvient, Madame, que quand je vous appris il y a quelques mois, la mort de M^R. le Marquis de S. Amans, qui a eſté Ambaſſadeur à Maroc, vous me témoignaſtes avoir envie de ſçavoir de quelle Maiſon il eſtoit. Voicy ce que l'on m'en a appris. Il s'appelloit François d'Yzarn, & deſcendoit d'un Cadet de la maiſon du Comte de Toulouſe, à qui on avoit donné la

Yzarn

Seigneurie de Saint Antonin pour apanage, ſelon la coûtume des Aiſnez de cette Famille, qui donnoient des Domaines de leur Etat aux Cadets, & ces Cadets prenoient le nom de leur apanage, comme firent ceux de Lautrec & de Rabaſteins. Ce qui fut cauſe que cette branche ne prit pas le nom de S. Antonin, c'eſt qu'Emeric qui en eſtoit le premier, n'ayant encore que douze ans, & eſtant allé à la chaſſe dans le Pays de Comenge, prit deux Fans d'une eſpece d'animal

qu'on trouve dans ces Montagnes, & que l'on appelle *Yzarns*. Ce ſont des Chévres Sauvages. Comme il eut grand ſoin de les nourrir, ces animaux le ſuivoient toûjours, & on s'accoûtuma inſenſiblement à l'appeller Yzarn, qui fut un nom qu'il préfera à celuy de ſon apanage. Il prit meſme ces Yzarns pour les ſuppoſts de ſes Armes. Ce nom s'eſt rendu celebre. Pierre d'Yzarn, Seigneur de S. Amans, Gouverneur des Ville & Château de Saint Jueri, qu'on appelloit le Capitaine

ayant une Compagnie entretenuë, fut tué au Siege de S. Pol de Lamiate, dont il ſe rendit le maiſtre pour le ſervice du Roy en 1597. Pierre d'Yzarn, Seigneur de Saint Amans, de Mailloc, de Monzieys, de Caſteluiel, & de pluſieurs autres Places qui étoient depuis long-temps dans la Famille, ſe ſignala aux Sieges de la Rochelle, de Montpellier & de Montauban; & Jean d'Yzarn ſon Cadet, qui avoit une Compagnie d'Infanterie, fut tué à la Bataille de Fauch, en laquel-

le Mr le Duc d'Angoulesme commandoit. Ce Pierre d'Yzarn estoit Pere de Mr de S. Amans, qui n'estoit que dans sa sixiéme année lors qu'il le perdit. Il eut une éducation digne de sa naissance; & aprés un voyage fait dans les Pays Etrangers au sortir de l'Academie, il prit une Charge dans les Gardes du Corps de Monsieur. Il l'exerça plusieurs années, pendant lesquelles il se trouva à tous les Combats & à tous les Sieges, qui ont rendu le Regne du Roy si glorieux. Ensuite s'estant défait

de ſa Charge, & Sa Majeſté ayant declaré la guerre aux Hollandois; il commença de ſervir ſur Mer, & fit la Campagne ſur le Bord de Mr le Maréchal d'Eſtrées, Vice-Admiral de France, en qualité de Volontaire. Il ſervit la ſeconde Campagne en la meſme qualité, & ce fut luy qui alla porter au Roy la nouvelle d'une Bataille gagnée pendant le Siege de Maſtric. Les affaires s'eſtant broüillées en Angleterre, Mr de Saint Amans y fut envoyé, & il menagea les choſes avec

tant d'adreſſe & de bonheur, qu'il les ramena au point que l'on pouvoit ſouhaiter. A ſon retour ayant eſté fait Capitaine de Vaiſſeau, il eſcorta la Flote marchande du Ponant aux Indes Occidentales ; & aprés un rude Combat, il s'empara de deux Vaiſſeaux Eſpagnols, qui ſe trouverent dans ces Mers. Il ſervit depuis au Levant dans toutes les Guerres de Meſſine. Le bruit s'étant répandu que le Grand Viſir avoit voulu inſulter l'Ambaſſadeur du Roy à la Porte, Mr de Saint Amans fut envoyé à

Conſtantinople, où ſa nego-
ciation fut ſuivie d'un ſuccés
tres-favorable. Pendant ce
temps-là, le Roy le nomma
ſon Ambaſſadeur extraordi-
ordinaire vers le Roy de Fez &
de Maroc. Il partit avec l'Ar-
mée qui alloit devant Alger.
Il y demeura juſques à la fin
de la Campagne, & ſe ſigna-
la à ſon ordinaire au Combat
de Sarſelle. La Campagne
faite, il alla deſcendre à Te-
toüan, où par les ordres du
Roy de Maroc, il receut tous
les honneurs que pouvoit at-
tendre un Ambaſſadeur de

LOUIS LE GRAND. Les Gouverneurs des Provinces à la teſte de quatre ou cinq mille hommes venoient le recevoir chacun ſur les Frontieres de ſon Gouvernement, & par tout où il paſſoit les chemins eſtoient bordez d'Afrikains. Il alla chercher le Roy qui faiſoit la guerre à ſon Neveu, & il le trouva campé ſur le Mont-Atlas, avec une Armée de cent mille hommes. Comme il fut obligé de faire à cheval cinq cens lieuës par terre, & de paſſer les Rivieres ſur des Radeaux faits de

peaux de Bouc, le ſerain d'Afrique qui eſt tres-dangereux, luy cauſa un engourdiſſement à la jambe gauche dont on ne l'a pû guerir. On ſçait les honneurs qu'on luy rendit à Salins, mais à quoy ne devoit-il pas s'attendre, portant les ordres d'un Prince, craint & reſpecté de toute la Terre? Etant de retour en France, le Roy eut la bonté de luy témoigner qu'il eſtoit content de luy; mais Mr. de S. Amans ne l'eſtoit pas de luy-meſme, voyant que ſon incommodité le rendoit inutile à ſon ſer-

vice. Il languit toûjours depuis ce temps-là, & se servit de remedes qui avancerent sa mort. Elle arriva le 3. Novembre dernier, comme je vous l'ay déja marqué. Il n'avoit que 44 ans, & n'a laissé qu'une sœur que rien ne peut consoler de cette perte.

J'oubliay le dernier mois à vous apprendre la mort de Mr le Camus, Président honoraire de la Chambre des Comptes, & cy-devant Controlleur General des Finances, Pour reparer cet oubly, je vay satisfaire à ce que vous m'avez

demandé il y a long-temps, en vous faisant un détail entier de la Famille de Mrs le Camus, l'une des plus grandes & des plus considerables de la Robe.

Messire Nicolas le Camus, Secretaire du Roy, puis Conseiller d'Etat, qui mourut en 1648. âgé de 80. ans, épousa Dame Marie Colbert morte en 1642. & il en eut dix Enfans. L'aisnée estoit Dame Marie le Camus qui fut mariée à Messire Michel Particelli, Seigneur d'Emery, Controlleur General, puis Sur-

Intendant des Finances, dont elle eut Messire Michel Particelli sieur de Thoré, Presidént au Parlement de Paris, mariée à Messire Loüis Phelipeaux, sieur de la Vriliere Secretaire d'Etat, qui la rendit mere de Messire Baltazar Phelipeaux, Marquis de Chasteauneuf, presentement Secretaire d'Estat; de Messire Michel Phelipeaux, Archevesque de Bourges; de Raymond Phelipeaux Comte de S. Florentin, & de Dame Marie Phelipeaux mariée au Comte de Tonnay-Charente. Elle mourut fort âgée en 1678.

Roche-chouart,

Le ſecond des dix Enfans de Mr le Camus, & l'aiſné des Garçons, eſtoit Meſſire Nicolas le Camus, Conſeiller au grand Conſeil, Procureur General de la Cour des Aydes, puis Conſeiller d'Eſtat, & Intendant de l'Armée d'Italie & en Languedoc. Il épouſa Dame Marie de la Barre, & mourut aſſez jeune en 1636. laiſſant cinq Fils, & deux Filles qui ſe ſont renduës Religieuſes à Pincourt. Les Fils ſont Meſſire Nicolas le Camus, qui a eſté Conſeiller au grand Conſeil, puis Procu-

reur General de la Cour des Aydes, & qui eſt aujourd'huy premier Preſident de la meſme Cour des Aydes. Il a épouſé Dame Marie Larcher, Fille de Meſſire Michel l'Archer, Preſident de la Chambre des Comptes de Paris, laquelle déceda l'année paſſée, & dont il a eu Meſſire Nicolas le Camus Conſeiller de la Cour des Aydes, & à preſent Maiſtre des Requeſtes; Meſſire François le Camus, Marquis de Bligny, Colonel du Regiment de Saintonge, Mr l'Abbé le Camus, Docteur de Sorbon-

ne, & Prieur de Beré; Mr le Chevalier le Camus, Lieutenant de Vaisseau du Roy, qui fut blessé au Combat donné contre l'Amiral Ruiter, & mourut peu aprés à Messine; Mr le Camus de la Grange, & quatre Filles. Mr le Premier Président de la Cour des Aydes a eu quatre Freres. L'aisné estoit Messire Charles le Camus, Sr de Montaudier, Gouverneur de Menoüillon en Provence, où il épousa une Dame de la Maison de Pontevez, & y mourut il y a quelques années, ayant laissé

trois Fils, ſçavoir Meſſire Joſeph le Camus, Sr de Pepin, Gouverneur de Menoüillon, Mr le Chevalier le Camus, & un autre Frere. Le ſecond eſt Meſſire Eſtienne le Camus, Cardinal, Eveſque & Prince de Grenoble; le troiſiéme, Meſſire Girard le Camus, cy-devant Maiſtre des Comptes, qui a épouſé Dame Marie de Creil, dont il n'a point d'Enfans, & Meſſire Jean le Camus cy-devant Maiſtre des Requeſtes, & apreſent Lieutenant Civil, qui a épouſé la Fille de Mr du Jardin Conſeiller

ler à Roüen dont il n'a qu'une Fille unique.

Le ſecond des Fils de Mr le Camus Secretraire du Roy, eſtoit Meſſire Antoine le Camus Seigneur d'Emery, Courſerin & autres lieux, dont la mort arrivée le 25. Janvier dernier donne lieu à cet Article. Il eſtoit âgé de 84. ans, & avoit eſté premierement Conſeiller au Parlement de Paris, Maiſtre des Requeſtes, enſuite Preſident des Requeſtes, Preſident en la Chambre des Comptes de Paris, Intendant de Languedoc, puis

Intendant de la Generalité de Paris, & enfin Contrôleur General des Finances pendant dix années entieres, s'eſtant acquis beaucoup de réputation dans tous ces emplois. Il avoit épouſé Dame Eliſabeth Faydeau, d'une Famille conſiderable, qui mourut il y a quelques années, & dont il luy eſt reſté trois Garçons, & deux Filles, ſçavoir Meſſire Denys le Camus Sr de Courſerin, Preſident en la Cour des Aydes, Meſſire André le Camus, Sr d'Emerinville, Conſeiller au Parlement de Mets;

Messire Estienne le Camus, Chanoine Regulier de Sainte Geneviéve, Dame Marie le Camus, Veuve de Messire Adrien de Hanivel de Manevillette, Marquis de Crevecœur, Receveur General du Clergé, & Secretaire des Commandemens de Monsieur, & une Fille Religieuse à l'Abbaye S. Antoine.

Le troisiéme Fils estoit Messire Edoüard le Camus, qui fut Conseiller au Parlement de Grenoble, puis à celuy de Paris, & ensuite Procureur General de la Cour des Aides,

aprés quoy il quitta sa Charge par devotion, & s'estant fait Prestre, il se retira au Faux-bourg S. Jacques prés les Carmelites, où il mourut fort âgé en 1574.

Le quatriéme Fils estoit Messire Estienne le Camus, Maistre des Comptes, puis Surintendant des Bastimens, qui épousa Dame Madeleine Colbert, Sœur de M^R Colbert, Abbé General de Prémonstré, dont il n'a point eu d'Enfans. Il mourut en 1673.

Le cinquiéme Fils est Messire André Girard le Camus,

qui a esté Conseiller au Grand Conseil, puis Procureur Ge-neral de la Cour des Aydes, & Conseiller d'Estat. Il a épou-sé Dame Charlote Melson, dont l'esprit & le merite sont connus de tout le monde, & il n'en a point d'Enfans.

Le sixiéme Fils estoit Mes-sire Jean le Camus, qui avoit esté Conseiller au Parlement, puis Maistre des Requestes, & Intendant en Champagne. Il mourut en 1680. sans avoir pris d'Alliance.

Outre ces six Fils & sa Fille aisnée, Mr le Camus eut enco-

re trois Filles ; ſçavoir Catherine le Camus , qui ſe fit Carmelite au grand Convent de Paris , dont elle fut Bienfaictrice , & où elle mourut en 1668. Dame Françoiſe le Camus , mariée à Meſſire René le Roux , Maiſtre des Requeſtes , puis Conſeiller d'Eſtat , morte ſans Enfans en 1680. & Dame Claude le Camus , qui épouſa Meſſire Claude Pellot , qui a eſté Conſeiller au Parlement de Roüen, puis à celuy de Paris, enſuite Maiſtre des Requeſtes, & Intendant en Dau-

phiné, en Limosin, en Poitou, & en Guyenne, & enfin premier Président au Parlement de Normandie. Elle mourut en 1668. & Mr Pellot en 1683. ayant eu onze Enfans, sçavoir, Marie & Françoise Pellot, Religieuses de la Visitation à Lyon; Françoise Pellot, Religieuse à Poissy; Geneviève & Therese Pellot, Religieuses de Montmartre; Madeleine Pellot, mariée à Mr le Marquis de la Fare Tornac, Elisabeth Pellot, mariée à Paul-Gabriel de Foix, Vicomte de Couserans; Marie-

Anne Pellot, mariée à Thomas-Charles de Beedelièvre, Sr de Brumare, Président au Mortier du Parlement de Roüen. Claude François Pellot, Conseiller au Parlement de Paris; Estienne Girard Pellot, Colonel du Regiment de Bigorre, & Paul Pellot, Abbé de la Croix S. Leuffroy.

Mr l'Abbé de la Roque mourut le 3. du dernier mois, âgé de 90. ans. Il estoit d'une noble & ancienne Famille de Normandie, & a esté un des plus habiles hommes du Royaume dans la connoissan-

ce des Antiquitez & de l'Hiſ-
toire. Il a donné pluſieurs
Ouvrages au Public ; ſçavoir,
L'Hiſtoire genealogique de la Maiſon d'Harcour & de ſes Alliances, en quatre Volumes *in folio* ; un Traité *de la Nobleſſe & de ſes differentes eſpeces* ; un Traité *des Fleurs de Lys*, ou *des Armes de France* ; un Traité *du Ban & Arriere-ban* ; un Traité *de l'origine des Surnoms*, & il eſtoit ſur le point de faire imprimer ſon *Hiſtoire generale de Normandie*, avec le Nobiliaire de cette Province ; un Traité *des*

Armoiries & de leurs regles ; un Traité *des Funerailles*, & un Traité *des Combats & des Tournois.*

Le 28. du meſme mois mourut Dame Eliſabeth Blondeau, Veuve de Meſſire Jean Phelipeaux, Comte de Buſançois, Seigneur de Villeſavin, Argy, Plaiſance, &c. Conſeiller d'Eſtat, & Secretaire des Commandemens de la Reyne Marie de Medicis. Elle eſt morte âgée de 94. ans. C'eſtoit la Mere de Madame de Chavigny, Veuve du Secretaire d'Eſtat.

Bouthillier.

Je vous appris dans ma Let-
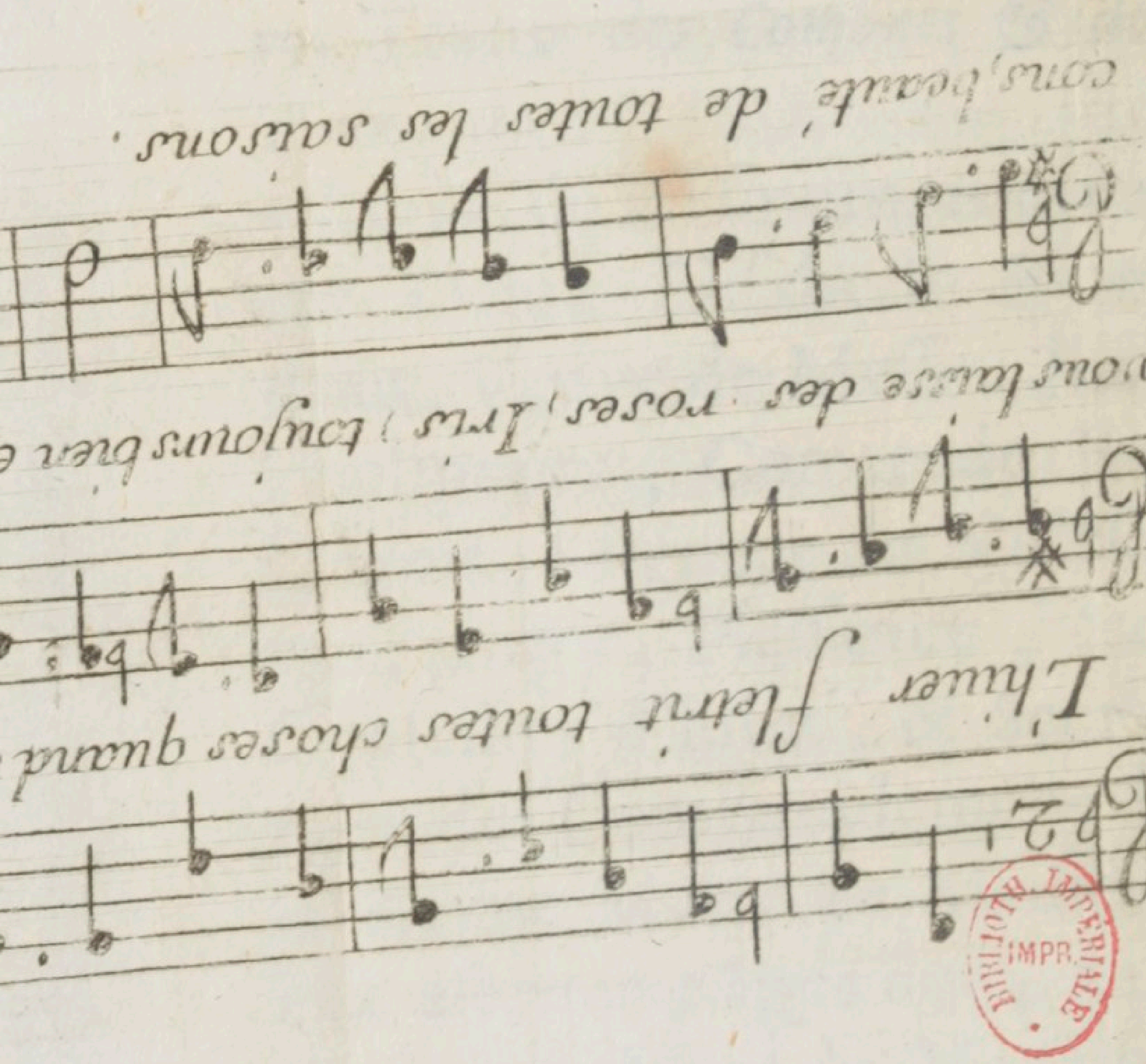
cretaire d'Eſtat.

Une Fille de qualité, belle, jeune, & toute aimable, ayant paru avec grand éclat dans une Assemblée qui se fit un des derniers jours du Carnaval, a donné lieu à ces Vers, qui ont esté mis en Air par un tres-habile Maistre.

AIR NOUVEAU.

L'Hyver flètrit toutes choses
Quand il fait voir ses glaçons;
Mais il vous laisse des roses,
Iris, toûjours bien écloses,
Vous charmez en mille façons,
Beauté de toutes les Saisons.

Je vous appris dans ma Let-

tre du mois d'Aouſt la nomi-
nation de Madame de Ber-
themet, à l'Abbaye de Ver-
non, Ordre de S. Auguſtin,
vacante par la mort de Ma-
dame Teſtu, Sœur de Mr l'Ab.
bé Teſtu, de l'Academie Fran-
çoiſe, mais je ne vous parlay
point alors du merite & de la
Famille de cette nouvelle
Abbeſſe, m'eſtant reſervé à
vous en inſtruire lors qu'elle
prendroit poſſeſſion. Elle eſt
Sœur de Mr de Berthemet,
Maiſtre des Requeſtes, & de
Madame de S. Poüanges. La
penetration qu'a Mr de Ber-

Colbert.

themet pour les Affaires, ſa promptitude à les terminer; & ſur tout l'affabilité avec laquelle il donne audience à toutes heures, luy ont attiré l'eſtime de tous les honneſtes gens. Pour Madame de Saint Poüanges, je ne vous en diray rien. Vous l'avez veuë à la Cour, & à Paris, & il ſeroit difficile que ſon eſprit, ſa douceur, & ſes manieres honneſtes ne vous euſſent pas frapée. Madame l'Abbeſſe de Vernon tient de tous les deux, & l'on peut dire qu'elle remplira tres-dignement le poſte

où elle eſt. Elle a une veritable pieté, beaucoup de ſolidité d'eſprit, & une memoire heureuſe, dont elle ſçait profiter dans les differentes occaſions, en rappellant à propos tout ce qu'elle a leu. Elle écrit fort juſte, parle peu, mais toûjours d'une maniere fort ſage, avec beaucoup de douceur & d'honneſteté. Tant de belles qualitez luy avoient attiré l'eſtime de ſa Communauté, meſme avant qu'elle l'euſt veuë. Ainſi pendant que les Filles de l'Aſſomption, où elle eſtoit Religieuſe, pleuroient

sa perte, celles de Vernon l'attendoient avec la derniere impatience. Vernon est la premiere Ville de Normandie, qu'on trouve sur le bord de la Seine dans le Diocese d'Evreux, en sortant de l'Isle de France. Elle estoit autrefois considerable, comme estant Frontiere de Normandie, & il y reste encore un Chasteau, & des Murailles qui marquent combien elle estoit fortifiée. Mr le Marquis de Blaru, Gendre de Madame Tilly la Duchesse de Luynes, Fille albert du dernier Chancelier d'Ali-

gre, en eſt Gouverneur. L'Abbaye qu'on nomme preſentement de S. Loüis, parce qu'elle a eſté fondée par ce ſaint Roy, eſt ſituée dans la Ville. C'eſt une Communauté conſiderable par le merite & par le nombre des Religieuſes. On y trouve cinquante Dames du Chœur d'une pieté ſinguliere, d'une charité édifiante pour le ſervice des Malades auſquelles elles ſont employées, & d'un merite qui n'eſt pas commun. Ce n'eſtoit autrefois qu'un Prieuré, comme toutes les

Maiſons Hoſpitalieres fondées par S. Loüis, mais elle a eſté érigée en Abbaye depuis quelque temps, & Madame de Berthemet en eſt la troiſiéme Abbeſſe. Elle fut benite en cette qualité dans l'Egliſe de l'Aſſomption au commencement du mois paſſé, par Mr l'Eveſque de Mâcon, en preſence de toute la Famille de Madame de Saint-Poüanges. Madame de Louvois ſe trouva à cette Ceremonie avec pluſieurs autres perſonnes de la premiere qualité, qui furent enſuite

le Fellier.

regalées magnifiquement à l'Hoſtel de Saint-Poüanges.

Quelques jours aprés Madame l'Abbeſſe partit, accompagnée de Mr de Berthemet ſon Frere, & de Madame ſa Sœur, qui s'étoient chargez de la conduire, & de la mettre en poſſeſſion, les grandes occupations de Mr de S. Poüanges ne luy ayant pas permis de quitter la Cour. Ce fut le 26. du mois paſſé qu'elle fut receuë aux acclamations de ſa Communauté & de toute la Ville, qui vint luy faire les preſens accoûtumez de vin,

de fruit, & de confitures. Mr de Berthemet qui faiſoit les honneurs, regala ſplendidement toutes les Religieuſes, & en particulier la Nobleſſe du Pays, la Juſtice, & Mrs de Ville. Il n'y manqua rien. Le ſoir, les Penſionnaires ſe chargerent d'exprimer les ſentimens de la Maiſon par des Vers, que trois d'entre elles reciterent à la loüange de cette nouvelle Abbeſſe. Je vous les envoye, ne doutant pas que vous ne les approuviez, puis qu'il vous ſera aiſé de connoiſtre qu'ils partent de ſource.

POUR MADAME DE BERTHEMET,

Abbeſſe de Vernon, le jour de ſa priſe de Poſſeſſion.

VOicy de tous nos jours le jour le plus heureux,
Vous venez par voſtre preſence
Contenter noſtre impatience,
Et nous voyons icy l'objet de tous nos vœux.

Du bruit de voſtre nom l'ame toute charmée,
Nous voulions voir enfin tout ce que tant de fois,

La bouche de la Renommée
Nous avoit dit de vous avec tou-
tes ſes Voix.

Que ne peut-on vous dire à quel
point on s'empreſſe,
De vous rendre de petits ſoins!
Que vos yeux ne ſont-ils témoins
De tout ce que nos cœurs ont pour
vous de tendreſſe!
Vous verriez qu'ils n'en ont pas
moins
Qu'ils ont de joye & d'allegreſſe.

Peut-on vous voir & ne pas
vous aimer?
Dans vos yeux qui du cœur ſont le
miroir fidelle,
Une douceur aimable & naturelle
N'a-t-elle pas de quoy charmer?

Ne ſçait-on pas quelles ſont les
lumieres
D'un Eſprit qui n'ignore rien,
Qui ſçait parler & raiſonner ſi bien
Sur toute ſorte de matieres?

Mais quand on oze vous loüer,
Ou voit un front modeſte & ſage,
Qui ſemble nous deſavoüer,
Et nous deffend d'en dire davantage.

Cependant devant vous on ne peut
s'empeſcher
De loüer pour le moins une foible
partie
De cette illuſtre modeſtie,
Qui ne peut jamais ſe cacher.

C'eſt cette humilité profonde
Qui malgré tout l'eſpoir d'une haute
faveur

Ferme vos yeux & voſtre cœur
A toutes les grandeurs du monde.

Qu'un ſi puiſſant exemple a de quoy
nous toucher!
Qu'en reglant ſur vos pas nos vœux
& nos penſées,
Il nous eſt aiſé de marcher
Sur les routes du Ciel que vous a-
vez tracées!

Ces Vers eſtant recitez, deux fort belles Voix, dont une ne fait pas un des petits ornemens de cette Maiſon, ayant eſté une des meilleures Ecolieres du fameux Mr Lambert, chanterent ces autres Vers, mis en Muſique par un tres-bon Maiſtre.

I. DESSUS.

Venez, vencz, par vos ſoins gene-
reux,
Enſemble.
Venez, venez combler nos vœux.

I. Deſſus.

Vous nous étalez mille charmes.

II. Deſſus.

Vous faites ceſſer nos allarmes.

Enſemble.

Ces lieux triſtes & deſolez
A la joye, au Plaiſir par vous ſont
rappellez.

I. Deſſus.

A voſtre aſpect tout le Ciel ſe co-
lore.

II. Deſſus.

Jamais en plus riche appareil
On ne vit la charmante Aurore
Annoncer aux Mortels le retour du
Soleil.

I. Deſſus.

I. Deſſus.

Venez, venez, par vos ſoins gene-
reux,

Enſemble.

Venez, venez combler nos vœux.

Il y a deux ou trois mois qu'on fit une Octave tres-celebre dans l'Egliſe du grand Convent des Auguſtins de Toulouſe, pour l'élevation du Corps de ſainte Julie Martyre. Ce Corps a eſté tranſporté de Rome avec le Vaſe de ſon ſang par le Pere du Jonca, cy-devant Aſſiſtant de France du meſme Ordre, & il eſt d'autant plus conſiderable,

qu'on eſt certain du propre nom de la Sainte, à cauſe d'une pierre qu'on a auſſi apporté:, qui s'eſt trouvée ſur ſon Sepulchre dans le Cimetiere de Calliſte, laquelle en fait foy, & contient encore en abregé une Epitaphe de ſes vertus en ces termes. *Julia Evodia filia fecit caſte matri, & bene merenti, quæ vixit annis ſeptuaginta*, & au deſſus de ces mots, il y a un grand D. & une grande M. avec un cœur enflâmé de chaque coſté. Selon la verification qui a eſté faite du caractere de cette Epi-

taphe dans le livre *de re diplo-matica* du Pere Mabillon de la Congregation de saint Maur, on trouve qu'il est entierement semblable à celuy du premier & du second Siecle, ce qui n'est pas une petite preuve de la Noblesse de la Sainte, parce que dans les quatre premiers Siecles, la severité de la Discipline Ecclesiastique ne permettoit pas qu'on mist des Inscriptions, & qu'on fist des Epitaphes qu'à des personnes du premier rang ; de sorte que cette Sainte pourroit bien estre de l'illu-

ſtre Famille des Julies Evodies dont l'Hiſtoire Romaine parle.

Pendant l'Octave que les Auguſtins de Touloufe ont faite, le Corps de la Sainte fut expoſé dans une tres-belle caiſſe ſur un Autel richement paré, & chaque jour une Communauté de Religieux s'y rendit proceſſionnellement pour y officier & celebrer la grand^r Meſſe M^rs du Chapitre de l'Egliſe Abbatiale de Saint Saturnin firent la meſme choſe le dernier jour, & ne ſe contentant de montrer leur pieté par une Meſſe ſolemnelle que la Mu-

fique chanta, ils revinrent le soir donner la Benediction, avant laquelle il y eut, ainsi que les autres soirs, un Motet d'une excellente Musique. Ils se trouverent ensuite à la Procession, qui se fit par les Cloistres avec le Corps Saint, qu'on portoit à la Chapelle des Dames du Tiers Ordre de Saint Augustin, où il doit reposer. Le Panegyrique de la Sainte fut prononcé chaque jour par un du Corps qui avoit fait l'Office, & pendant toute l'Octave le concours du peuple fut extraordinaire.

Le Roy qui continuë de toutes manieres à veiller au bien de ſes Sujets, conſiderant que rien ne leur peut eſtre plus avantageux que de conſerver l'abondance de l'or & de l'argent dans le commerce & d'empeſcher la conſommation exceſſive qui s'en fait en ouvrages ſuperflus d'argenterie, a donné une Declaration, par laquelle tres-expreſſes défenſes ſont faites à tous Orfévres & Ouvriers, de fabriquer, expoſer & vendre des Buires, Sceaux, Cuvetes & autres Va-

ſes d'argent ſervant d'orne-
ment de Buffet, Cheners, Feux
d'argent, Braſiers, Chande-
liers à branches, Girandoles
Plaques á Miroirs, Miroirs,
Cabinets, Tables, Gueridons,
Paniers, Corbeilles, Urnes,
& tous autres utenciles d'ar-
gent maſſif, à peine de confiſ-
cation & de trois mille livres
d'amende. Par la meſme De-
claration, qui fut enregiſtrée
au Parlement le 21. du mois
paſſé, il eſt défendu à toutes
perſonnes de quelque qualité
& condition quelles ſoient, de
faire ny de laiſſer travailler

dans leurs Hoſtels & Maiſons aucuns Ouvriers ny Orfévres aux meſmes Ouvrages, & aux Ouvriers travaillans en cuivre & en fer, de dorer & argenter aucuns Chenets, Feux, & autres ouvrages de fer ou de cuivre de la qualité de ceux d'Orfevrerie, ce qui n'a point de lieu pour l'argenterie & pour les dorures deſtinées à l'ornement des Egliſes, à l'égard deſquelles on en uſera toûjours comme auparavant.

Je vous ay parlé pluſieurs fois de Mr Roubin, Academicien d'Arles. Ce fut luy que

la Ville de ce nom deputa il y a quelques années pour venir presenter au Roy un Tableau de l'Obelisque qui avoit esté trouvé sous quelques ruines, & qu'elle avoit fait élever & restaurer, & ensuite consacré à ce Monarque, aprés y avoir fait placer un Soleil sur la pointe, & fait faire un piedestal remply d'Inscriptions à la gloire de Sa Majesté. Le même Mr Roubin s'étant trouvé possesseur d'une Isle qui appartient au Roy, & se voyant attaqué par ceux que l'on a commis pour la recherche des

biens de cette nature, a fait le Placet qui ſuit à l'occaſion de cette recherche. Il faut vous dire pour l'intelligence de ce Placet que le Roy luy fit l'honneur de l'anoblir pendant le temps de ſa Députation pour les affaires & pour l'Obeliſque de la Ville d'Arles.

AU ROY.

FAvorable autrefois aux Chanſons de ma Muſe,
Grand Roy, tu daignas l'écouter,

Et ce doux ſouvenir dont mon ame
eſt confuſe,
L'enhardit encore à chanter.

Tu ſçais que par mes ſoins, & mes
ardentes veilles
Cet Obeliſque ſi vanté,
De ton Regne fameux conſacra les
merveilles,
A toute la Poſterité.

Qu'ayant gravé ton Nom au Temple
de Memoire,
Tu tiras le mien de l'oubly,
En verſant dans mon ſein un rayon
de ta gloire,
Dont tout mon ſang fut annobly.

Mais tu me fis grand tort m'accor-
dant cette grace,
Je n'en ſuis que plus malheureux,

Car estre Gentilhomme & porter la
Besace,
Il n'est rien de si douloureux.

Ce vain titre d'honneur que jeus tort
de poursuivre,
Ne garanti pas de la faim;
Je sçay qu'après la mort la gloire
nous fait vivre,
Mais en ce monde il faut du pain.

Je n'ay qu'un seul Domaine au
rivage du Rhosne
Qui m'en donne pour subsister.
Je serois miserable, & reduit à l'au-
mosne
Si l'on venoit à me l'oster.

J'ay donc tout mon secours en ta bon-
té suprème,
Et si l'on nous met en Procés

Pourveu que ton grand cœur le déci-
de luy-meſme,
Je n'en craindray point le ſuccés.

Qu'eſt-ce en effet pour toy, grand
Monarque des Gaules,
Qu'un tas de ſable & de gravier?
Que faire de mon Iſle? Il n'y croiſt
que des Saules,
Et tu n'aimes que le Laurier?

Egalement puiſſant dans la Paix,
dans la Guerre,
Comblé de gloire & de bonheur,
Maiſtre d'un grand Eſtat, quelques
Arpens de Terre [gneur?
Te rendroient-ils plus grand Sei-

Laiſſe m'en donc joüir, la faveur
n'eſt pas grande;
Ne me refuſe pas ce bien,

C'eſt tout ce qu'aujourd'huy mon Placet te demande,
Grand Roy, ne me demande rien.

On peut dire que le merite de Mr l'Abbé de Lionne eſt connu dans l'un & dans l'autre Monde. Jamais homme n'a fait voir une modeſtie plus grande & plus égale, que celle dont il a donné des marques depuis qu'il a renoncé à l'éclat avec lequel vous ſçavez qu'il pouvoit vivre. Son zele pour le ſalut des Ames a toûjours eſté extraordinaire, & quand il a fallu paſſer & repaſſer les plus vaſtes Mers,

leur étenduë, les incommodités qu'on y souffre, & le peril qu'on y court, n'ont point esté capables de ralentir l'ardeur qui le porte à vouloir faire connoistre le vray Dieu à des Peuples nourris dans l'Idolatrie. Ce zele si digne de nos loüanges est connu à Rome, & c'est pour cela qu'il en arriva icy un Courrier le 7. du mois passé avec trois Brefs. L'un marque la nomination de cet Abbé à l'Evesché de Rosala sous l'Archevesché de Ragusse, dans la partie de la Dalmatie qu'oc-

cupent les Turcs. L'autre l'établit Coadjuteur de Mr l'Evesque de Metellopolis dans le Vicariat Apostolique de Siam, comme *futurâ successione*; & le troisiéme luy donne pouvoir de se faire sacrer en France, en consequence de quoy il a pleu à Sa Majesté d'envoyer une Lettre de Cachet à Mr l'Evesque de Leon, portant permission avec agrément de sacrer Mr l'Abbé de Lionne sur de simples Brefs, sans Bulles, contre l'usage de France. Tout cela a esté porté à Brest; mais

comme il estoit sur le point de s'embarquer pour retourner à Siam, & que le vent estoit favorable, il n'y a pas eu assez de temps pour le sacrer avant son embarquement, parce qu'on ne peut sacrer un Evesque que le Dimanche, ou le jour de la Feste d'un Apostre, & qu'il n'y en a point eu depuis l'arrivée du Courrier jusqu'à son depart.

L'Amour n'est pas toûjours une passion à craindre. Quoy qu'on refuse de la satisfaire, elle ne laisse pas quelquefois de produire des effets avan-

tageux, & l'avanture que vous allez lire dans une nouuelle Lettre de Mr Vignier, dont je vous envoye une copie, vous fera connoiſtre que les perſonnes vraiment genereuſes ne ſe démentent jamais.

A MADAME

DE THYBERGEAU.

JE me trouverois bien embaraſſé, Madame, ſi depuis le temps que je n'ay eu l'honneur de vous écrire, je n'avois que de

simples complimens à vous faire ; mais par bonheur un de mes plus intimes Amis m'a tiré de cette peine, par la confidence tres-sincere qu'il m'a faite d'une avanture qui luy est arrivée, & dont il n'a vû la fin que depuis quinze jours. I'espere qu'elle vous donnera du plaisir, puis que dans le temps où nous sommes il se rencontre assez rarement des Heros & des Heroines qui fournissent des exemples de vertu & de generosité comme ont fait ceux dont je me vois obligé par quelques considerations particulieres, de cacher les noms sous ceux de

Theodat, & de Matilde. Vous ſçaurez donc, Madame, qu'il y a deux ans que Theodat revenant d'un lieu de pieté, où il va regulierement, rencontra deux Dames fort bien faites & fort proprement vétuës qui ſortoient de ſa chambre, où elles l'avoient attendu, pour luy demander quelque ſecours dans une occaſion fort preſſante. Il les pria d'y rentrer, & celle qui paroiſſoit la plus âgée, quoy qu'elles fuſſent toutes deux fort jeunes, ayant pris la parole, luy dit d'une maniere qui ne pouvoit eſtre plus touchante, qu'elles eſtoient Etrangeres & d'une qua-

lité distinguée dans leur Pays;
qu'elles l'avoient quitté avec
tout leur bien pour des raisons
qui faisoient leur unique consola-
tion dans l'état pitoyable où el-
les se trouvoient presentement
avec toute leur Famille. Elle a-
joûta qu'elles estoient sœurs, &
qu'elles vivoient avec leur mere
qui les avoit amenées en France.
Il ne se voit guere de taille plus
noble & plus fine que celle de cet-
te Dame. Elle a l'air modeste, le
teint admirable, tous les traits
du visage les plus reguliers du
monde, les dents belles, les che-
veux d'un blond cendré & d'u-

ne longuenr extraordinaire. Sur tout elle a un agrément ſingulier dans le ſon de la voix. Ie vous laiſſe à penſer, Madame, ſi la charité de Theodat eut ſujet d'être émeuë. Ie ne puis vous dire ce qu'il leur donna ; je ſçay ſeulement qu'elles en furent contentes. Il ne les vit que deux fois pendant un an tout entier depuis cette premiere viſite ; & à la troiſiéme, qui fut celle où il eut le temps de les entretenir, il trouva tant de charmes dans Matilde, quoy que pâle & languiſſante, qu'il en fut ſurpris. Il avoit fait un voyage de quatre mois à

la Campagne, & dans le meſme temps elle fut ſur le point d'en faire un plus long en l'autre monde. Il la pria de luy dire ſa demeure, & elle s'en excuſa ſur la miſere où il remarqueroit que ſa mauvaiſe fortune l'avoit reduite; mais quand il l'eut aſſurée que c'eſtoit pour la faire ceſſer autant qu'il ſeroit en ſon pouvoir, & qu'il ne luy faiſoit cette demande que par des principes que ſa vertu ne condamneroit jamais, elle ne ſe fit pas prier davantage, & deux jours aprés il alla chez elle. Il la trouva qui ſe divertiſſoit avec une petite fille de

trois ans, belle comme un Ange, & qui dans tout ce qu'elle disoit faisoit paroistre un esprit bien au dessus de son âge. Sa mere & sa sœur estoient auprés d'elle. Elles firent connoistre à Theodat par beaucoup d'honnestetez que les personnes de qualité se font toûjours remarquer dans quelque état qu'elles se trouvent; & il s'apperceut sans peine au peu de meubles qu'il vit, que ses charitez ne pouvoient estre mieux employées. Ainsi, Madame, je vous diray une fois pour toutes qu'il a fait sur cela des choses qui passent l'imagination, & sans que le faste

y ait eu la moindre part. Il remarqua mesme toûjours tant de retenuë, & tant de sagesse dans la conduite de cette illustre infortunée, qu'encore qu'il sceût qu'elle aimoit les Vers, il n'osa luy en faire voir qu'il avoit composez pour elle. Comme on vint un jour à parler de ceux qu'on avoit faits pour le Roy, elle luy dit qu'elle ne pouvoit croire qu'une Muse aussi belle que la sienne fust demeurée muette dans une si belle occasion, & il luy répondit sur le champ.

Je voudrois que ma Muse eust autant de vigueur,

Que mon cœur à de zele
Pour chanter la gloire immor-
telle
D'un ſi fameux Vainqueur,
Mais je voudrois auſſi que la
Fortune
Laſſe de vous eſtre importune,
Repriſt ſon air riant & doux;
Et pour reparer ſon injure
Vouluſt eſtre d'accord avecque
la Nature
Qui fut ſi prodigue pour vous.

Cet impromptu ne diſoit pas qu'il aimoit, mais il luy donnoit lieu de le ſoupçonner. Ce fut un prelude de ce qu'il avoit envie de luy dire, car il ne pouvoit plus vivre ſans luy découvrir ce qu'il ſentoit. Il crut que l'occaſion luy

estoit favorable, un autre jour qu'il la trouva seule; mais il fut fort étonné lors qu'il s'apperceut que le nom d'amour la faisoit rougir. Quand elle fut un peu revenuë du trouble que sa declaration luy avoit causé, elle s'excusa comme ayant eu tort de s'être exposée à la recevoir, en luy cachant qu'elle estoit mariée. Elle ajoûta que la petite fille qu'il voyoit, estoit un fruit de son mariage, & luy dit ensuite des choses si Chrestiennes & si fortes que Theodat en fut penetré. Il luy demanda pardon, & la conjura de luy accorder au moins une ami-

tié de sœur, afin qu'en cette qualité il eust l'avantage de luy confier les mouvemens les plus secrets de son cœur. Cette demande estoit trop honneste & trop juste pour estre refusée. Il continua ses visites, & une apresdînée qu'il ne rencontra que la sœur & l'aimable petite fille, qui luy donnoit un extréme plaisir à l'entendre raisonner & chanter des airs de l'Opera, il vit entrer dans la chambre un jeune Gentilhomme bien fait accompagné d'un de ses amis. La petite fille courut aussitost pour luy faire des caresses, mais il les receut avec une si gran-

de dureté, que Theodat eut de la peine à s'empeſcher de luy dire qu'il eſtoit bien cruel. Ce fut encore pis quand la mere arriva, & qu'aprés avoir fait des civilitez à la Compagnie, elle s'aſſit auprés du Cavalier qui n'avoit pas ſeulement oſté ſon chapeau quand il l'avoit veuë entrer. Le ſilence dura quelque temps, mais enfin le mary de Matilde, car c'étoit luy-meſme, le rompit, & la regardant d'un œil de travers luy dit quelque choſe en ſa langue qu'elle ne put ſouffrir ſans faire paroiſtre par le ſon de ſa voix plus élevé qu'à l'ordinaire,

qu'elle n'en eſtoit pas contente. Alors Theodat crut qu'il eſtoit de la prudence & de ſon devoir de ſe retirer, de peur de luy attirer quelque choſe de facheux. En la quittant il jetta les yeux ſur elle, & il comprit par l'abbatement de ſon viſage, le chagrin où elle eſtoit, de ce que ſon mary s'eſtoit d'abord fait connoiſtre par ſon foible. Il n'eſtoit arrivé que le jour d'auparavant ; & un Officier du Regiment où il eſtoit Lieutenant, l'ayant rencontré l'avoit arreſté pour quelque affaire. Il fut rappellé à ſa Garniſon, mais Theodat n'en joüit pas plus tran-

quillement du plaisir de voir Matilde. Une Voisine devint jalouse du bien qu'elle crut qu'il luy faisoit, & s'imagina que si elle pouvoit luy mettre la jalousie dans la teste, elle profiteroit de leur rupture. Elle ne trouva point de moyen plus propre à faire réüssir son dessein qu'en luy donnant de l'ombrage d'un Cousin de son mary, qui à cause de la proximité & de son merite particulier, estoit le bien venu chez Matilde. Elle alla donc trouver Theodat, & luy dit qu'elle se croiroit coupable si elle ne tâchoit par toute sorte de moyens de luy

dessiller les yeux, en luy faisant voir qu'il estoit la dupe de deux personnes qui se divertissoient à ses dépens. Elle accompagna l'intention qu'elle témoignoit avoir de le servir de tant de sermens pour autoriser ce qu'elle disoit tenir du Cousin mesme, qu'un bonne moins credule que Theodat y auroit ajoûté foy. Mais

Il ne fut point surpris qu'une
si belle vie
Fust sujette à l'envie.

Il connoissoit à fond la vertu de Matilde; & le remercîment qu'il fit à cette Donneuse d'avis luy fit bien juger qu'elle n'avoit fait au-

une impression dans son esprit. Ce mauvais succés ne fut point capable de la rebuter. Elle eut recours à une autre ruse, & connoissant qu'il n'estoit pris que par les yeux, elle se persuada qu'il oublieroit aisément celle qui l'avoit charmé, quand il auroit vû une Dame qui passoit pour une merveille. Elle fit en sorte qu'elle se trouva dans un lieu où elle sçavoit que Theodat alloit quelquefois, & où il se rencontra fortuitement ce jour-là. Cette Dame qui avoit de l'éclat & de la vivacité d'esprit, ayant à ménager l'interest de son Amie & le sien propre, n'oublia rien.

de tout ce qu'elle crut capable de l'engager ; mais toutes ſes avances furent inutiles. Les Vers qu'elle fit ſçachant qu'il eſtoit Amy des Muſes, ne purent l'engager à y répondre, non plus qu'à la Lettre qu'elle luy écrivit. Comme cette Lettre eſtoit d'un tour fort galant & ſpirituel, il ne pût s'empeſcher de la montrer à Mitilie. Elle n'en fut point alarmée, & elle apprit avec une tranquillité & une indifference incroyable ſes Amours pretenduës avec le Couſin de ſon Mary. Vous croirez peut-eſtre qu'elle ne put ſouffrir depuis ce temps-là

que celle qui avoit fait tous ses efforts pour luy nuire, vinst encore chez elle. Bien loin de cela elle pria Theodat de faire le bien pour le mal, & de luy rendre service. De son costé elle en usa avec la mesme franchise qu'elle avoit accoûtumé de faire, & prit plaisir à luy rendre tous les jours de bons offices, disant à ceux qui s'en étonnoient, qu'elle seroit indigne du secours des Ames genereuses, si Dieu ne luy avoit fait la grace de l'estre assez elle-mesme, pour n'avoir point de peine à pardonner à ses Ennemis, & à les aimer. Un procedé si doux

& si honneste, força enfin cette
fausse Amie à laisser en repos ces
deux personnes extraordinaires,
mais elles n'y demeurerent pas
fort long temps. Un orage bien
plus violent mit tout d'un coup
la constance de Matilde à une
plus rude épreuve. Elle apprit
la mort de son Mary, qu'une
Fiévre continuë avoit emporté
en peu de jours. On ne vit point
en elle ces emportemens & ces
pleurs excessifs, dont une feinte
douleur n'emprunte que trop
souvent le trompeux secours.
Li sienne ne pouvoit estre plus
veritable, & tous les actes de

ieté & de réſignation à la vo-
onté de Dieu qu'elle fit alors,
urent accompagnez de tant de
marques de la force de ſon Ame,
qu'on ne pouvoit aſſez l'admirer.
Theodat ne l'abandonna guere
dans un temps où ſon aſſiſtance
luy eſtoit ſi neceſſaire, & où elle
avoit un extréme beſoin de con-
ſolation. Il n'y a point de ma-
niere qu'il ne recherchaſt pour
luy en donner, & comme il s'ap-
perceut qu'un ſecret chagrin la
conſumoit de jour en jour, il fit
ce qu'il put pour en découvrir la
cauſe; & enfin n'en pouvant ve-
nir à bout, il ne balança plus à

luy faire une proposition, qui vray-semblablement devoit arrester le cours de ses déplaisirs. Il s'offrit de l'épouser, & de la faire son heritiere universelle, en cas qu'il mourust sans laisser d'Enfans. Cette generosité la toucha si fortement qu'elle tomba à ses pieds, & fut quelque temps sans retrouver l'usage de la parole. Quand elle fut revenuë à elle-mesme, elle l'asseura que dans toutes ses disgraces elle n'avoit point receu de coup si sensible, que celuy qu'il venoit de luy donner, parce que ne pouvant accepter l'honneur qu'il vouloit

luy faire, elle apprehendoit que ſon refus ne le chagrinaſt. J'eſpere pourtant, continua-t-elle, que vous me le pardonnerez, & puis qu'il faut vous ouvrir mon cœur, la mort de mon Mary n'a fait que me rendre à celuy à qui je me ſuis conſacrée il y a long-temps: & je me perſuade que vous aurez moins de jalouſie pour l'Epoux divin que j'ay choiſi, que vous n'en auriez pour des creatures. Ne croyez pas, s'il vous plaiſt, que la profonde triſteſſe où vous m'avez vûë plongée, ait d'autre cauſe que l'embaras où je ſuis de ne pouvoir

executer mon dessein tant que je seray dans le monde, & de voir en mesme temps que tous les moyens d'en sortir me sont ôtez. Quoy que Theodat ne s'attendist pas à cette réponse, il ne perdit pas l'esperance de la faire changer de sentimens. Il luy representa tout ce que son esprit & la raison luy purent fournir pour la convaincre qu'elle ne seroit pas moins toute à Dieu, qnand elle seroit à luy; mais quelque avantage qu'elle pust trouver dans ce Party, elle ne put approuver ce partage de son cœur. Enfin comme si l'un & l'autre

se fussent piquez de combattre de generosité, Theodat se rendit à la voix de celuy qui avoit appellé Matilde, & il luy jura qu'il ne tiendroit pas à luy qu'elle ne fust satisfaite; qu'elle n'avoit qu'à choisir tel Convent qu'il luy plairoit, & qu'il estoit prest de payer sa dot. Je ne puis, Madame, vous exprimer l'effet que ce consentement fit en un instant & dans son cœur & sur son visage. Theodat qui la vit toute éclatante de joye, tant elle estoit transportée de joye, n'attendit pas sa réponse, & il sceut le lendemain qu'elle avoit écrit à une

Abbesse qui l'aimoit beaucoup, pour ſçavoir ſi elle vouloit bien la recevoir chez elle, & à quelles conditions. Cette Abbaye n'eſtant éloignée de Paris que de deux petites journées, la réponſe arriva bien-toſt avec tout ce qu'elle avoit eu envie de ſçavoir. L'argent de la Dot fut compté à celuy qui fait les affaires de la Dame en cette Ville. Une Parente de l'Abbeſſe a voulu avoir l'aimable petite Fille dont je vous ay parlé, pour prendre ſoin de ſon éducation; & noſtre Heroïne Chreſtienne, aprés les adieux dont il n'eſt pas beſoin de vous rien

dire, alla se renfermer pour le reste de sa vie dans une petite Cellule. Je croy, Madame, que j'auray bien-tost à vous en mander autant du genereux Theodat, car je sçay qu'il fait souvent des retraites dans un lieu où la Grace a retenu quantité de personnes qui n'avoient pas tant de disposition qu'il en a pour y demeurer. Je suis avec beaucoup de respect vostre, &c.

Il semble que pendant que le Roy s'éleve au dessus de tous les Princes qui ont jamais porté la Couronne, ses Sujets

animez par ſon exemple, voulant que ſon Regne ſoit regardé de toutes manieres comme un Regne de miracles, cherchent auſſi à ſe diſtinguer, ou plûtoſt à ſurpaſſer ceux qui ont inventé juſqu'à preſent quelque choſe de nouveau. Ce qui peut contribuer à le faire réüſſir dans ces ſortes de prodiges, c'eſt qu'ils ſont perſuadez que la Poſterité n'aura aucune peine à les croire, lors qu'elle apprendra qu'ils ont eſté de ſon Regne, & qu'on les doit à de zelez & ſçavans Sujets, qui

dans l'ardeur de meriter son estime, ont fait parler les choses inanimées, penetré la dureté des marbres les plus forts, & pour ainsi dire, les plus impenetrables, retrouvé des secrets perdus il y a plus de trois cens ans, & fondu & coulé des métaux qui ne l'ont jamais esté. La premiere de ces choses s'est veuë dans une Figure artificielle à laquelle on avoit donné le nom de *Démocrite ressuscité*. Cette Figure prononçoit distinctement, & articuloit les réponses d'un dialogue assez long.

Elle avoit esté faite par Mr Liegeois pendant son séjour en Italie, & dans les autres parties de l'Europe, où il a passé huit ans. Aprés qu'il fut revenu en France, il travailla quelques mois à perfectionner cette machine. Albert le Grand, Religieux de l'Ordre de Saint Dominique, Evesque de Ratisbonne, fut accusé de magie pour avoir fait une Aroïde ou teste d'airain, qui répondoit quelques mots à des demandes qu'il luy faisoit. Quelques Autheurs même ont soûtenu qu'elle ne pro-

ſeroit qu'un ſeul mot. D'au-
tres ayant peine à croire que
cela ſe puſt naturellement,
ont mieux aimé croire que
cette Aroïde eſtoit une pure
Fable que d'acuſer Albert le
Grand de magie, luy dont
l'Eloge avoit eſté compoſé
par S. Thomas d'Aquin ſon
Diſciple, & que Tritheme,
& tant de bons Autheurs ont
aſſuré eſtre mort en odeur de
ſainteté. Cependant voilà un
Automate qui remuë, qui
geſticule en parlant, dont les
paroles ſont nettes & diſtinc-
tes, & qui rit d'une maniere

ſi naturelle, que tous ceux qui l'ont vû en ſont ſurpris. La haute réputation de cet Automate, l'admiration qu'il a cauſée, & ce que les perſonnes du premier rang en ont dit, ont eſté cauſe que quelques Envieux, pouſſez peut-eſtre par l'avidité du gain, ont dérobé la teſte de cette Machine, ce qui leur a eſté d'autant plus facile, que Mr Liegeois ne logeoit pas dans le lieu où il l'expoſoit aux yeux du Public. Ce vol a fait bien plus de bruit à Paris que ſi on avoit pris de tres-grandes ſommes.

mes. On en a parlé au Roy, &la bonté qu'il a euë de plaindre Mr Liegeois luy a eſté une glorieuſe conſolation dans ſon malheur. Quelques jours aprés qu'on eut fait ce vol, il courut un bruit que cette teſte avoit eſté retrouvée, mais quelque diligence que l'on ait pû faire, il a eſté impoſſible d'en apprendre des nouvelles, quoy que l'on deſtine une ſomme conſiderable à ceux qui pourront la rapporter. Cependant elle ne peut eſtre utile à perſonne, puis qu'il eſt reſté quelques

machines dans le corps, ſans leſquelles on ne ſçauroit la faire parler. L'Autheur de cette Figure a reſolu d'en recommencer une autre lors que ſon chagrin l'en aura laiſſé capable. L'eſperance de la faire voir au Roy eſt un motif fort preſſant pour l'engager à y travailler. Il n'avoit pas voulu faire propoſer ce divertiſſement à Sa Majeſté, juſqu'à ce qu'il euſt rendu ſon ouvrage plus parfait ſur les avis du Public, en cas qu'on y euſt trouvé quelque choſe à redire. Ce fut ce qui l'obligea à le

faire voir le 10. du mois passé. Sept jours aprés, la reste fut emportée. Ainsi l'on peut dire qu'il s'est acquis en six jours une réputation beaucoup plus grande que celle qu'il attendoit, tant il est vray qu'il faut peu de temps pour connoistre la beauté des choses qui meritent une approbation generale. Pendant ce peu de jours, plusieurs curieux, & gens sçavans, ont eu la liberté de visiter de tous les costez, le dedans, le dehors, & les environs de cette Figure parlante, & aprés des recherches si

exactes, on a esté convaincu qu'il n'y avoit point de tromperie, puis qu'il estoit impossible qu'on cachast quelqu'un dans la Figure, & encore moins dans un autre lieu, pour porter la parole par le moyen d'un tuyau, ou de quelque autre machine semblable. Sans l'accident qui est arrivé, cet habile Ingenieur se disposoit à faire changer de place à la Figure toutes les fois qu'elle auroit parlé. C'estoit un seur moyen d'oster tout soupçon, & c'est ce qu'il a resolu de faire pour le nouveau

Démocrite auquel il va travailler, & qui meſme pourra parler ſans qu'on l'interroge. Mr Liegeois ne ſçait pas ſeulement inventer & executer des choſes extraordinaires; ſa main n'eſt pas moins habile à peindre des fruits, & ſa réputation eſt établie là-deſſus il y a long temps. C'eſt en quoy il s'eſt encore perfectionné en Italie, & en Provence, où il a paſſé pluſieurs années, & où les fruits ſont d'une tres-grande beauté. Il a auſſi trouvé le ſecret de donner du relief aux Figures qu'il peint,

ſans qu'on puiſſe s'aperce-
voir de l'obſcur ny de l'om-
bre, qui ſervent à le faire pa-
roître Il eſt extremement con-
nu pour les feux d'artifice où
il excelle, ayant fait ceux du
Mariage du Roy, & des di-
vertiſſemens de la Paix en
1667. à Verſailles & à Paris.

Pendant que Mr Liegeois travailloit à la Figure de Dé-
mocrite dont je viens de vous
parler, Mr Boſquet de Mar-
ſeille, cherchoit à ſe diſtin-
guer par des choſes extraor-
dinaires, qui ſont d'une autre
nature. Il a peint le Roy ſur

un marbre taillé en table, de onze pieds de hauteur, & d'une largeur proportionnée avec des couleurs ineffaçables. Ces couleurs qui ne s'estendent point, penetrent le marbre au moins de la profondeur d'un pouce. Sa Majesté est representée à cheval, ayant sous ses pieds les Trophées de ses Ennemis vaincus. L'Envie avec sa coëffure de Serpens y paroist aussi, & se mord les bras en voyant la gloire de ce Monarque. Dans le chapiteau d'une Colonne renversée, on lit cette Inscrip-

on.

ÆTERNITATI PINGO
IN MARMORE.
NON SIC APELLES
ALEXANDRUM;
MINOR EGO MAIOREM.

On voit derriere le Roy la Gloire qui le couronne. La Renommée eſt à coſté qui paroiſt fendre les airs. Il y a une pleine Lune dans la Bande-role de ſa Trompete, & on y lit ces paroles, *Impletur decimo quarto*. Cet Ouvrage nous repreſente le Roy dans ſa grandeur naturelle, & toutes les couleurs en ſont fort vives.

On connoiſt juſqu'où elles ont penetré dans le marbre, & ce Portrait paroiſt tranſparent. Ce qu'il y a d'admirable, c'eſt qu'on peut faire ſcier ce marbre en tables, & avoir deux fois le meſme Portrait, & meſme trois, avec cette difference que les Portraits qui ſe trouveroient ſous le premier, auroient un peu moins de vivacité. Un des premiers Peintres du Siecle voyant cet Ouvrage à Verſailles, où il fut porté d'abord, dit *que ſi les Anciens avoient eu un pareil ſecret, ils nous auroient laiſſé de bel-*

les choſes, qui n'auroient pû eſtre détruites par le temps. Le Roy ayant ordonné qu'on le portaſt à S. Cir, il y fut poſé au commencement de ce mois, & depuis ce temps là Mr Boſquet a rravaillé à perfectionner la reſſemblance du Roy. La teſte de Sa Majeſté qu'il avoit faite à Marſeille, n'eſtoit qu'avec des couleurs ordinaires qui ne penetroient point, afin qu'il les puſt effacer lors qu'il auroit veu le Roy, & refaire toute la teſte avec des couleurs penetrantes.

Vous trouverez dans la Lettre qui ſuit, écrite par le ſçavant Mr de Comiers, la ſuite de ce que je viens de vous promettre de merveilleux & de nouuveau.

MONSIEUR,

Voicy dequoy reparer le temps que j'ay laiſſé paſſer ſans vous apprendre des nouvelles extraordinaires concernant les Arts, & les Sciences. Mr Perrot, Intendant de la Verrerie Royale d'Orleans, m'en fournit la matiere. C'eſt le meſme dont je vous ay

déja parlé lors que les Ambassadeurs de Siam allerent voir ses Ouvrages quandils passerent par Orleans pour venir à Paris. Comme il est Artiste tres-expert & grand Philosophe, il a si bien étudié tout ce qui regarde la Vitrification, & travaillé avec tant de chaleur & d'attachement sans avoir jamais estérebuté par la quantité des experiences, non plus que par la diversité des operations, & par la grandeur de la dépense, qu'il a enfin heureusement recouvré le secret perdu depuis plus de trois cens ans de faire le Verre rouge

transparent, avec cet avantage que son rouge est beaucoup plus vif que celuy des Anciens. Ce qui vous surprendra, c'est que le Verre qu'il a mis en estat de prendre cette couleur, garde la blancheur & la transparence du plus beau Cristal jusqu'à ce qu'il le mette sur des charbons ardens, & qu'à peine y a-t-il demeuré un moment, que la partie qui a esté sur le feu, prend la couleur du rubis. Cette couleur devient plus enfoncée selon que le Verre reste long-temps sur le feu, & la partie qui n'a point esté sur les charbons, conserve la mesme blan-

cheur , & la meſme tranſpa-
rence qu'elle avoit auparavant.
Nous l'avons experimenté dans
noſtre Aſſemblée en un Cilindre
d'un pied de long , & de quatre
lignes de diamettre , & afin
qu'on ne cruſt pas qu'il en ar-
rivaſt autant au verre d'une au-
tre compoſition , nous avons mis
ſur les meſmes charbons , &
en meſme degré de feu un Ci-
lindre , ou canon de verre com-
mun , mais il en eſt toûjours ſor-
ty avec la meſme blancheur. Ce
qu'il y a de plus admirable , c'eſt
que le verre de Mr Perrot deve-
nu rouge , & qui garde cette

couleur, estant tiré en filets, & travaillé au feu de lampe, revient entierement blanc estant refondu dans le Creuset. Voilà dequoy bien exercer les Philosophes, & mesme les Eleves d Hermés, aussi-bien que lors qu'il s'agit de rendre raison pourquoy la partie du Corail rouge qui trempe dans la Cire blanche fonduë, devient blanche au dehors, & en dedans, quoy que le reste conserve la mesme couleur rouge. Ainsi les differens degrez de feu, qui aprés le Soleil est le premier des Acides, font differens effets, le

verre blanc devenant rouge, le Corail rouge devenant blanc, la ceruse devenant minime, & ce minime devenant verre transparent de la couleur de l'or, bien que dans son principe il ne soit que du plomb. Je pourray ailleurs vous dire là-dessus les differens sentimens de nostre Assemblée. En attendant voicy du mesme Mr Perrot une chose plus belle & plus utile, au sentiment mesme de plusieurs personnes de la Cour, qui ont du goust pour les beaux Arts, & à qui il a fait voir son travail. Il coule en moule toute sorte de verre en

tables de la grandeur & de l'épaisseur qu'on veut ; il les rend creuses, & y represente des Bustes, Medailles, Histoires, Chiffres, Armoiries, Devises, Inscriptions, Epitaphes, & toutes sortes d'Ornemens, & Ouvrages d Architecture.

Ces Ouvrages ont cet avantage, qu'autant que les Figures en creux y sont profondes, autant elles se jettent en dehors, & paroissent de relief sur les surfaces planes de ces Tables de verre; & si ces Figures sont peintes par un habile homme, & avec des couleurs vives, ces couleurs estant

jointes au relief, les font paroi-ſtre naturelles, bien que la ſur-face ſoit toute plane, ce qui trom-pe agreablement ceux qui y por-tent la main. Vous jugez bien que tout ce qui ſera repreſenté en creux dans ces Tables de verre, eſtant enchaſſé du coſté du creux juſqu'à leur ſurface plane dans le Marbre, la pierre ou le bois ne pourra eſtre encrouſté par la pouſſiere meſlée avec l'humidité, ny remply par cette meſme pouſ-ſiere, comme les Ouvrages qui ſont d'une autre matiere, & il ne ſera tout au plus beſoin que de paſſer un linge par deſſus, pour

oſter la pouſſiere qui les pourroit couvrir ſans les toucher, à cauſe de la ſurface plane qui les cou-vre. Ie vous envoyeray par le premier Ordinaire, la maniere de faire vegeter les Métaux en Marbres, qui auront la ſolidité du Métal. En attendant je ſuis, &c.

Je puis vous aſſeurer que cette Lettre ne contient rien que je n'aye vû. J'ay moy-meſme fait rougir du verre blanc, & vû des Criſtaux coulez en moule avec des Figures en creux.

Voicy nn prodige d'une

autre nature. Mademoiſelle Jacquet, dont je vous ay ſouvent parlé, & dont je vous entretiendray aujourd'huy ſous le nom de Mademoiſelle de la Guerre, ayant dés l'âge de cinq ans donné des marques d'une ſcience infuſe pour le Claveſſin, le Roy l'honora de ſes loüanges dés ce temps-là, & luy dit qu'elle devoit cultiver le talent merveilleux que luy avoit donné la Nature. Ces paroles du Roy luy donnerent un ſi grand deſir de ſe perfectionner, que ſes connoiſſances ayant de-

vancé ſon âge, on l'a toûjours regardée comme un prodige. Les applaudiſſemens qu'elle a receus de la Cour, luy ont acquis une réputation qui s'eſt répanduë juſque dans les Pays étrangers, où ſon nom eſt fort connu. Elle n'eſt pas ſeulement recommandable par ſon Jeu & par ſes Pieces de Claveſſin, mais ce qui eſt tout à-fait extraordinaire pour une perſonne de ſon âge, elle a un naturel ſurprenant pour la compoſition de la Muſique vocale, & le Roy fut tellement ſatisfait

d'une Paſtorale qu'elle mit en Muſique il y a quelques années, qu'il la voulut voir repreſenter pluſieurs fois. Cette meſme Demoiſelle, qui n'a encore que vingt ans, vient de donner au Public un Livre de Pieces de Claveſſin qu'elle a dedié au Roy. Ce grand Prince l'a receu avec cet air obligeant qui luy eſt ſi ordinaire, & luy a marqué qu'il ne doutoit point que cet Ouvrage ne fuſt parfaitement beau. Ce Livre gravé au burin contient pluſieurs ſuites de differens tons, & pluſieurs

Preludes, Fantaisies, Toccades, Allemandes, Courantes, Sarabandes, Gigues, Canaries, Menuets, Gavotes, & Chaconnes. La plusspart de ces Pieces sont propres à estre joüées sur un dessus de Violon ou de Viole avec une Basse, & toute la seconde suite est faite à l'imitation du Luth.

J'ay encore à vous entretenir d'un Ouvrage singulier en sa maniere, & je croy que tout ce que je vous envoye ce mois cy touchant les Arts & les Sciences, vous donnera

heur de vous loüer de mes soins.

L'Auteur de cet Ouvrage est Mr Forestier, dont je vous ay parlé dans le temps de sa conversion. Il est né à Montpellier, & a exercé les fonctions de Ministre de la Religion pretenduë reformée. Comme ses Parens sont Hollandois, il a esté élevé en Hollande dés l'âge de dix huit mois, & fut envoyé par les Etats Generaux des Provinces unies des Pays-bas en 1675. en qualité de Ministre à l'Armée de Mr le Marquis de Monpoüillan. En 1676. il fut nommé par

par les meſmes Etats pour aller à la Porte Othomane avec leur Ambaſſadeur, & en 1681. pour venir en France avec l'Ambaſſadeur qu'ils y envoyerent. Il fit abjuration de l'Hereſie en Octobre 1686. entre les mains de Mr l'Archeveſque de Paris. Tant de differens Emplois marquant l'eſtime que les Etats Generaux faiſoient du ſçavoir de Mr Foreſtier, vous doivent faire avoir bonne opinion de ſon Ouvrage. Il contient les juſtes & principales raiſons qui ont obligé les Proteſtans

de France à ſe réünir à l'Egliſe Romaine ſous le Regne de LOÜIS LE GRAND.

La premiere eſt fondée ſur leur Schiſme. L'Autheur prouve par des Argumens invincibles, tirez de l'Ecriture, des Saints Peres, & des propres principes des Pretendus Reformez, qu'ils n'ont pû, ſans ſe declarer manifeſtement rebelles à Dieu, & à ſes Miniſtres, ſe ſeparer de l'Egliſe Romaine, & il reſout toutes les difficultez principales des Averſaires.

Dans la ſeconde, l'Au-

theur fait voir d'une maniere assez particuliere, que les Pretendus Reformez sont la vraye Babylone de l'Apocalypse, & il parle de leurs Divisions scandaleuses, & des Differends infinis qu'ils ont entre eux en matiere de Religion, comme s'en estant informé luy mesme, ce qu'il a pû faire, à cause des occasions où il s'est rencontré. Il justifie mesme l'Eglise Catholique contre les accusations de ses Ennemis, & montre comment les portes de l'Enfer ne prevaudront jamais contre elle.

On peut dire que parmy les differentes methodes dont les Docteurs Catholiques se sont servis tres utilement pour la conversion des Pretendus Reformez, la plus considerable est celle qui est tirée de l'Union que les Protestans de France firent avec les Lutheriens en 1631 & de celle qu'ils ont avec les Protestans d'Angleterre. C'est la troisiéme raison dont l'Autheur se sert dans cet Ouvrage, & il prouve par leurs propres Docteurs, que ces Lutheriens & Anglois ne s'accordent guere avec les

Protestans de ce Royaume, sur les principaux Articles de leur Croyance. Il fait mesme voir par leurs Liturgies comment ces mesmes Lutheriens & Anglois s'accordent avec les Catholiques sur des Articles de Foy de la derniere consequence, d'où il conclud par une conclusion necessaire, que les Protestans de France, qui ont bien voulu s'unir avec des Etrangers, n'ont pû refuser de s'unir avec ceux de l'Eglise Gallicane, qui sont leurs propres Freres. Il résout aussi toutes les diffi-

cultez que l'on peut former contre cette Réünion.

L'Autheur fait voir dans la quatriéme, qu'on doit neceſſairement reconnoiſtre les Traditions Apoſtoliques, & avoir une veneration particuliere pour la Meſſe (dont il rapporte en peu de paroles la pluſpart des Myſteres) pour les autres Sacremens, & enfin pour les Ceremonies, & cela par l'Écriture. & par le témoignage des Saints Peres qui ont vêcu pendant les premiers Siecles, que les Pretendus Reformez nomment

les beaux jours de l'Eglise.

Cet Ouvrage a esté leu par plusieurs personnes fort éclairées, qui l'ont trouvé tres-utile pour ramener à la connoissance de la Verité ceux qui sont encore dans l'égarement, & pour confirmer dans les sentimens de la Foy Catholique les Réünis. Ces mesmes personnes ont dit qu'il est remply d'esprit & de jugement, & que l'Autheur y a traité les principaux Articles de la Religion d'une maniere aisée, agreable, solide, & particuliere; que les difficultez

qu'on nous oppose y sont levées clairement, & qu'il y fait voir une connoissance profonde de l'Histoire & des Conciles. Le Roy, à qui cet Ouvrage est dédié, comme à celuy qui aprés Dieu a le plus contribué à cette réünion generale, par sa pieté & par son zele admirable pour l'Eglise, & connoistre l'estime qu'il en faisoit par les marques de bonté qu'il donna le dernier mois à l'Autheur, qui eut la consolation d'entendre de sa propre bouche, que Sa Majesté estoit contente du

bon témoignage qu'on luy avoit rendu de sa conduite, & qu'Elle se souviendroit de luy. Ce fut Mr l'Archevesque de Paris qui le presenta au Roy. L'Autheur ne peut assez se loüer des bontez que ce grand Prelat luy a témoignées en plusieurs rencontres. On trouve son Ouvrage à la ruë Saint Jacques, & dans la Court-neuve du Palais, au Dauphin.

Je vous parlay il y a un mois de la mort de M^r le Duc d'Estées, des services qui ont signalé son zele, & de la gran-

deur de ſa Maiſon ; mais je ne ne vous ay encore rien dit des honneurs Funebres que l'on a rendus à ſa memoire. Je commence par ce qui s'eſt fait à Rome, d'où cette Lettre qui en contient le détail, a eſté receuë. Vous pourrez conclure de ce que vous y lirez, que puis que les Habitans de Rome s'expliquent de la maniere que vous allez voir, ce Duc y eſtoit fort conſideré & fort aimé.

A Rome ce 11. Février 1687.

VOus aurez sans doute appris, Monsieur, la perte que nous avons faite de M^r le Duc d'Estrées, Pair de France, & Ambassideur Extraordinaire du Roy auprés de Sa Sainteté, décedé en cette Ville le 29. du mois passé; mais vous ne serez pas informé des honneurs qui luy ont esté rendus aprés sa mort par les ordres du Pape & de M^r le Cardinal d'Estrées. Les Heros de cette Illustre Familles se sont rendus depuis long-temps dignes de tous les honneurs imaginables, &

par la grandeur de leur naissance & celle de leurs Alliances avec les premieres Maisons de l'Europe, & par la consideration de leurs vertus, & de leur merite. Rome a eu le bonheur de posseder Mr l'Ambassadeur prés de quinze années ; elle l'a veu soûtenir cette longue Ambassade toûjours avec une mesme grandeur, & une égale magnificence ; elle a eu plusieurs occasions de loüer sa conduite, & d'admirer sa bonté, & l'on peut dire que si les François ont perdu icy un Protecteur juste & genereux, cette grande perte n'est pas pour

eux seuls, mais generalement pour tous les Romains. Elle seroit irreparable, si nous n'avions trouvé depuis long-temps dans la Personne de son Eminence & les mesmes vertus, & les mesmes bontez pour nous. Rome ne luy est pas moins redevable qu'à Mr le Duc son Frere, & elle a pû, & dû remarquer en sa faveur & dans l'un & dans l'autre les mesmes inclinations dont feu Mr le Marechal leur Pere, luy a donné tant d'illustres marques pendant ses glorieuses Ambassades.

Sa Sainteté ayant ordonné

qu'on fist une Cavalcade pour transporter le Corps de feu M^r l'Ambassadeur, pareille à celles qu'on a accoûtumé de faire pour M^s les Doyens du Sacré College, elle fut intimée pour le Vendredy 7. de ce mois, & pour cét effet le Corps de son Excellence, qui estoit à Saint Loüis fut porté (incognito) *la nuit du Jeudy au Vendredy à l'Eglise de Sainte Catherine* Della Rosa, *Paroisse du Palais Farnese, où il fut exposé sur un Lit de parade revestu de son Manteau Ducal avec la Couronne en teste, depuis le matin usques à deux heures aprés midy,*

que la ceremonie de la Cavalcade commença. Le Clergé de Rome, les Compagnies, & les Religieux s'y trouverent & marcherent dans leurs rangs, chacun un Cierge de cire blanche à la main, & ceux qui estoient rangez auprés du Crucifix de chaque Compagnie, Religion ou Eglise, tenoient de gros flambeaux, qui leur avoient esté distribuez pour ce sujet. Le Chapitre de S. Jean de Latran, qui est la premiere Eglise de Rome & sous la protection de Sa Majesté; marchoit le dernier, ensuite les Officiers du Palais Apostolique venoient à cheval sui-

vis à pied de la Famille de feu M^r l'Ambassadeur en grand deüil & fort nombreuse. La Confrairie du Confalon estant la plus ancienne de Rome & sous la protection du Roy, précedoit & entouroit le Corps, chaque Confrere un flambeau à la main, & le Corps de son Excellence sur le mesme lit, & vestu de la mesme façon, qu'il avoit esté exposé dans l'Eglise de Sainte Catherine, estoit porté par les Confreres de la mesme Compagnie du Confalon au milieu des Suisses de la Garde du Pape. Tous les Officiers & Domestiques de M^r le

Cardinal suivoient à pied en grand deüil, & la Cavalcade finissoit par un grand nombre de Prelats montez sur leurs Mules, avec leurs Chapeaux de ceremonie sur la teste, Le Corps estant arrivé à Saint Loüis, on l'exposa au milieu de l'Eglise, & aprés que les Prieres & les Ceremonies accoûtumées furent achevées, on l'enferma dans un Cercüeil de plomb, & on le mit en dépost dans la Chapelle du Crucifix superbement parée, comme toute l'Eglise, ornée des Armoiries & Escussons de son Excellence, & éclairée de plusieurs

flambeaux rangez auprés du Cercüeil. Il eſt certain qu'on n'avoit pas encore veu une Egliſe auſſi regulierement tapiſſée que l'eſtoit celle de S. Loüis ; mais il n'y a pas lieu d'en eſtre ſurpris, puis que tout fut fait par les ordres de Mr le Cardinal d'Eſtrées, qui n'épargne jamais rien quand il s'agit de ſervir ſon Roy, & de rendre à l'amitié & à la proximité du ſang, ce qui luy eſt deu. Le lendemain matin on fit à S. Loüis un Service ſolemnel, où ſe trouva ſon Eminence avec Mr. le Cardinal Maidalchini accompagnez d'un grand nombre de

Prelats, & de Cavaliers. On avoit dressé au milieu de l'Eglise une Representation fort élevée en forme de Mauzolée, couverte de Drap & de Velours noir avec les Ecussons aux Armoiries de son Excellence, & sur des degrez qui avoient esté mis depuis le bas jusqu'en haut, on avoit arrangé une grande quantité de Chandeliers d'argent avec de gros Cierges de cire blanche, & des Flambeaux de distance en distance le long de l'Eglise, ce qui faisoit un tres-bel effet. La Couronne Ducale posée sur un Coussin de drap d'or estoit sur le haut du

Mauzolée, & tous les Officiers & Domestiques de Mr le Cardinal & de son Excellence estoient assis sur des Bancs rangez autour de la Representation, chacun avec un gros Cierge à la main. On en distribua une grande quantité à tous ceux qui se trouverent dans l'Eglise, & rien ne fut épargné pour faire honneur à la memoire de ce grand Homme. Le Sr Melani, Maistre de Chapelle de S. Loüis, fit entendre une fort belle Musique. La Messe fut chantée par un Archevesque, & il fut accompagné pour faire l'Absolution de quatre Evesques Assistans en

Chappes & en Mitres assis aux quatre coins de la Representation. C'est une Ceremonie, qui ne se fait que pour le Pape, & pour les Testes couronnées; mais ce n'est pas une merveille que l'on traite en Souverains les Ministres de LOUIS LE GRAND, c'est à dire, du plus grand Roy de la Terre, puisque du temps mesme du Roy Childebert, le Pape S. Gregoire a dit, que la Couronne de France est autant au-dessus des autres Couronnes du monde, que la dignité Royale est au dessus des Fortunes particulieres. Ce que l'on peut dire de

plus glorieux à la memoire de feu M^r l'Ambassadeur, c'est qu'après quinze années d'Ambassade, il n'y a personne icy qui ne regrete un si bon Ministre, & qui ne donne des larmes à la perte que nous en avons faite. Je suis, Monsieur, &c.

La Ville de Crepy en Valois, Province dont M^r le Marquis de Cœuvres, presentement Duc d'Estrées, est Gouverneur, aussi-bien que de celle de l'Isle de France dont le Valois fait partie, a donné des marques sensi-

bles de la douleur que luy a
causé la mesme perte. Le Di-
manche 9. de ce mois, à midy,
toutes les Cloches de la Ville
l'annoncerent par un son lu-
gubre. Les Vigiles furent
chantées à l'issuë de Vespres
dans l'Eglise Collegiale de
S. Thomas, & le lendemain
on y celebra une grand' Mes-
se, à l'Offertoire de laquelle
Mr l'Abbé Giluy, Chanoine
de Soissons, & l'un des mem-
bres de l'Academie de la mê-
me Ville, dont Mr le Cardi-
nal d'Estrées est Protecteur,
prononça une Oraison Fune-

bre tres-forte & tres-éloquente. L'Eglise estoit toute tenduë de drap noir, chargé des Armoiries de la Maison d'Estrées, & éclairée d'une infinité de Cierges avec de semblables Ecussons. Sur la Representation élevée de trois degrez sous un Lit de parade fort propre, paré d'Armoiries, & tres-bien illuminé, estoit un Couronne Ducale. Les Echevins estoient en grand deüil. L'Offrande fut portée par trois Procureurs aussi en deüil, & aprés le Service les Officiers du Presidial menerent

rent les Echevins jetter de l'eau-benite sur le Poële. La Maréchaussée, l'Election, & tous les Corps, se trouverent à cette Ceremonie.

Le 1. Février Mr le Prince de Medicis. Toscane arriva à Livourne, où il fut receu par le Gouverneur avec toute la Garnison sous les armes. L'après-dînée il alla se promener sur la Mer. Tous les Bâtimens François qui étoient à la Darse, au Môle, & à la Rade, le saluërent en passant avec toute l'Artillerie, par l'ordre de Mr Cotolendi, Consul de France, ce que firent aussi tous

les Bâtimens des autres Nations à l'exemple des François. Le soir ce Prince vit l'Opera intitulé, *Olimpia vendicata*, & le lendemain aprés avoir vû faire l'exercice à la plus grande partie de la Garnison rangée en Bataille, il eut le divertissement d'un autre Opera intitulé *Il Rodrigo*. Le 3. il visita toutes les nouvelles Fortifications qu'on fait autour de la Ville & à la pointe du Môle, & alla le soir au Palais du Gouverneur, où toutes les Dames estoient assemblées. Il y eut Bal & une magnifique

Collation. Il partit le 6. pour aller rejoindre à Pise M^r le Grand Duc son Pere.

Je vous envoye à mon ordinaire les Jettons, qu'on a fait fraper pour estre distribuez au commencement de cette année. Le premier est pour le Tresor Royal ; le second pour la Maison de Madame la Dauphine ; le troisiéme pour l'Amirauté ; le quatriéme pour les Galeres ; le cinquiéme pour les Revenus Casuels ; le sixiéme pour l'Extraordinaire des Guerres ; le septiéme pour l'Ordinaire des

Guerres, & le dernier pour la Ville. Ces Jettons se doivent connoistre par leurs Devises, qui ne manquent jamais de convenir à ce qu'ils representent.

Je ne vous dis point de nouvelles de Hongrie, parce que tout ce qui se fait de part & d'autre pendant que les Troupes sont en quartier d'hyver, n'est pas fort considerable, & qu'il ne s'agit que de faire passer des Convois, de Combats entre des Partis, & de préparatifs pour la Campagne prochaine. Vous avez

fceu qu au commencement de cet hyver, les Turcs tâcherent de noüer quelque Conference pour traiter de Paix, & que le Grand Visir écrivit sur ce sujet. Voicy la réponse qu'il receut. Je vous l'envoye, quoy qu'un peu tard, parce que les Pieces originales sont bonnes à conserver. C'est une traduction tres-litterale, à laquelle je n'ay pas cru qu'il me fust permis de rien changer.

RESPONSE

Du Marckgrave de Baden, sur la Lettre du Grand Visir, par laquelle il demande la Paix avec S. M. I.

NOus avons bien apris de voſtre amiable Lettre envoyée de voſtre Camp prés de Vvaradin, que V. E. aſpire à une Aſſemblée pour le renouvellement de la Paix, que je ſuis contraint de reconnoiſtre ouvertement avoir eſté enfraincte par vos gens au préjudice de la fidelité & de la parole, & qu'outre cela ils ont cette fauſſe opinion que cette

infraction de la Paix eſt déja expiée & reconciliée par le chaſtiment de quelques-uns d'entre eux, & que nous ſerons reſponſables de l'effuſion prochaine du ſang humain, qui ſera encore répandu à l'avenir, en cas que nous n'adherions à une telle Aſſemblée pour convenir des conditions de la Paix au premier jour. Sa Majeſté Imperiale, mon Seigneur tres-clement, n'a rien à démêler avec vous en qualité de perſonne Privée. C'eſt à la Porte Othomane qu'Elle a affaire, comme à celle qui a rompu le Traité, aidé & protegé

nos Rebelles de Hongrie, augmenté intolerablement le tribut imposé sur les Habitans qui avoient fait hommage, pris, & usurpé sur nous un plus grand nombre de Places durant la Tréve qu'il ne seroit arrivé pendant la Guerre, & finalement affligé, mal-traité & persecuté par des cruautez inoüies & sans exemple nos pauvres Sujets, innocens de touses ces affaires, pour nous faire une guerre ouverte, & la plus horrible qui se puisse dire, dans le temps mesme que la Tréve n'estoit pas encore finie. Qui plus est, là où vos gens ont

pû s'estendre, passer, entrer, et arriver, ils y ont tout ravagé et reduit en desert, mis tout à feu & à sang, & de cette maniere si indirecte, injuste, & tout à fait surprenante, cause chez nous des dommages incroyables et irreparables, au moyen dequoy nous nous sommes vûs obligez & necessitez de nous engager en une Alliance avec le Roy de Pologne & la République de Venise, pour nostre commune protection, defense, & conservation.

Le 13. Février on chanta à la Sainte Chapelle de Dijon

des Vigiles en Musique pour feu Monsieur le Prince, Gouverneur de Bourgogne. Toutes les Compagnies en Corps s'y trouverent. Les Tréforiers de France estoient meslez avec les Maistres des Comptes par ordre de Reception dans leurs Charges suivant la coûtume. La grande porte estoit tenduë de drap noir avec trois lez de velours chargez des Ecussons de ce Prince. La Tribune & le Chœur de mesme. Le Drap Mortuaire qui couvroit la Representation, estoit aussi de velours noir

bordé d'Hermine aux Armes de Condé, & croisé de Moire d'argent, avec la Couronne de vermeil doré couverte d'un crespe. Le lendemain on fit les Obseques de ce Prince dans la mesme Eglise, où les Compagnies assisterent en Corps comme le jour precedent avec des Robes de laine, & des crespes sur les Chapeaux en signe de deüil. Mr. le Doyen officia, & Mr Malteste, Chanoine & Trésorier de la mesme Eglise, prononça l'Oraison Funebre. Il fit voir que Monsieur le Prince aprés

avoit vescu en Heros Guer-
rier, avoit finy ses jours en
Heros Chrestien, & finit par
une belle Morale, dont l'ap-
plication estoit que sa valeur
& ses grands exploits luy au-
roient esté inutiles devant
Dieu, si une vertu solide jointe
à une sincere penitence, ne
les eust accompagnez.

Le 28. du mesme mois, les
Jesuites firent un Service so-
lemnel pour ce mesme Prince.
Le Chœur de leur Eglise estoit
tendu de drap noir avec cinq
lez de velours, & deux dans
la Nef. La Representation,

élevée de 14. à 15. pieds, estoit terminée par un Lit de velours, garny de crespines & de franges d'argent, dont le ciel estoit chargé de 15 Couronnes, & la couverture traisnante bordée d'hermine, & ornée des Armes du Prince. Il y avoit des Pyramides de lumieres sur la Tribune proche des Orgues. On avoit chargé le grand Autel d'une fort belle argenterie, sçavoir d'un Tabernacle, Parement d'Autel, Plaques, Panetieres; le tout d'argent massif tres-bien travaillé. Au dessus de

cet Autel estoit un Cœur enflâmé, environné de Chiffres, de Devises, & de Hieroglyphes, aussi de lumieres. Le Pere Danbanton Jesuite fit l'Oraison Funebre du Prince avec beaucoup de succés.

Le Mardy 18. de ce mois les Eleus de la Province firent chanter les Vigiles à la Sainte Chapelle, & le lendemain une grand' Messe pour le repos de l'ame de ce mesme Prince. Entre les places des Chanoines & le grand Autel, estoit une Estrade fort élevée, au bas de laquelle il y

avoit un Tombeau, couvert d'un drap de velours croisé de moire d'argent, aux Ecussons de Condé en broderie d'or, & bordé d'hermine. Au devant de ce Tombeau, une Femme assise & appuyée sur l'Ecu de ses Armes, representoit la Bourgogne pleurant son Illustre Protecteur. Ce Mausolée estoit décoré d'Inscriptions avec quatre Figures posées sur chaque angle, par rapport aux quatre principales Vertus de Monsieur le Prince. Au milieu de ces Figures s'éle-voit un Obelisque chargé de

Trophées, & surmonté de la Figure de l'Immortalité, tenant le Portrait de ce Heros environné de Laurier.

Deux jours aprés, les Jesuites terminerent le Deüil de cette mort par une maniere de Pompe Funebre, que fit une Troupe de leurs Ecoliers choisis. Aprés beaucoup de regrets, ils convinrent que c'estoit injustement qu'ils le pleuroient, puisque sa gloire estoit immortelle Ainsi ils firent son Apotheose, & dirent qu'il vivroit eternellement dans l'estime & dans

l'admiration de tout le monde, dans le souvenir de toute la France, dans les Princes ſes Fils & petit Fils, & ſur tout dans le cœur des Bourguignons. Cette Piece qui eſtoit entremêlée de chants & de Simphonie, ſatisfit extremement tous les Auditeurs.

Mr le Prieur du Rellec, Dioceſe de Leon en Bretagne, a fait auſſi faire un Service ſolemnel pour feu Monſieur le Prince, dans l'Egliſe de l'Abbaye, par l'ordre de Mr de Feuquiere qui en eſt Abbé. *Pas.*

Celuy qui s'eſt fait icy à Noſtre-Dame a trop éclaté, pour ne vous en pas envoyer un detail exact. Le 10. de Mars le Parlement fut invité à ce Service ſolemnel par Mr le Marquis de Blainville, Grand Maiſtre des Ceremonies de France. Ce Marquis ſe trouva ſur les ſept heures du matin à la Sainte Chapelle du Palais, où ſe rendirent le Roy d'Armes, quatre Heraults d'Armes de France, & vingt-ſept Jurez Crieurs. Ils allerent à la Grand' Chambre du Parlement, & enſuite

colbert.

aux autres Compagnies en cet ordre.

Les quatre Herauts d'Armes marchoient deux à deux en robes de deüil, l'épée au costé, & la Cotte d'Armes de velours violet pardessus. Ces Cottes d'Armes sont semées de trois grandes Fleurs de Lis d'or, & marquées sur la manche d'un titre particulier, comme *Picardie*, *Xaintonge*, ou autre. Ils avoient pardessus un Chaperon de deüil rabatu sur l'épaule, & tenoient un Caducée couvert de crespe; c'est un baston couvert d'un

velours ſeurdeliſé. Le Roy d'Armes de France ſuivoit ſeul veſtu comme les autres, & ayant comme eux un Chapeau en forme de Toque avec un grand creſpe ; ſa queuë traînante eſtoit portée par un Domeſtique, & ſon Caducée differoit des autres, en ce qu'il avoit au haut une Fleur de Lis d'or.

Mr le Marquis de Blainville marchoit ſeul aprés le Roy d'Armes. Il eſtoit veſtu d'une robe de deüil, dont la queuë eſtoit portée par un de ſes Domeſtiques, & il avoit un grand

Chaperon de deüil renverſé ſur le dos, le Bonnet quarré en teſte, l'Epée au coſté, & le Baſton de Grand Maiſtre des Ceremonies à la main. Il eſtoit ſuivy de vingt-ſept Jurez Crieurs de la Ville de Paris, en robes de deüil, ſur leſquelles étoient devant & derriere les Armes de Monſieur le Prince. Ils avoient tous leurs Sonnettes à la main. Lors qu'ils furent arrivez dans la Grand' Chambre, où l'Audience eſtoit ouverte, Mr de Blainville prit ſeance entre les deux derniers Conſeillers. Le

Roy d'Armes, & les Heraults demeurerent debout & couverts derriere le Barreau, & les Crieurs découverts. Mr de Blainville ayant dit à la Cour les ordres qu'il avoit du Roy, pour les avertir de se trouver au Service de Monsieur le Prince, qui se devoit faire en l'Eglise de Paris, presenta la Lettre de Cachet, que Mr le premier President mit entre les mains du Greffier pour en faire la lecture, aprés laquelle Mr le premier President dit, *que la Cour executeroit les ordres de Sa Majesté.* Le Roy

d'Armes dit alors, *Iurez Crieurs, faites vos Charges.* Au meſme inſtant l'un d'eux s'eſtant avancé, sacquitta des reverences accoûtumées ; & aprés que les autres Crieurs eurent ſonné deux fois leurs Clochettes, il fit la proclamation ſuivante. *Meſſieurs, priez Dieu pour l'Ame de tres-haut, tres-puiſſant, tres-illuſtre, & magnanime Prince Monſeigneur Loüis de Bourbon, Prince de Condé, premier Prince du Sang, premier Pair, & Grand Maiſtre de France.*

Priez Dieu pour l'Ame de

tres-haut, tres-puissant, tres-illustre, & magnanime Prince Monseigneur Loüis de Bourbon, premier Prince du Sang, premier Pair, & Grand Maistre de France, décedé au Chasteau de Fontainebleau le Mercredy onziéme Décembre de l'année derniere.

Dans ce moment tous les Crieurs sonnerent encore leurs Clochettes; aprés quoy le Crieur qui faisoit la proclamation, poursuivit ainsi.

Pour l'Ame duquel on fera le Service & Prieres en l'Eglise de Paris, où demain aprés midy seront

ſeront dites les Veſpres & Vigiles des Morts, & le lendemain à dix heures du matin ſera celebré ſon Service ſolemnel. Priez Dieu pour luy, s'il vous plaiſt.

Mr le Marquis de Blainville eſtant ſorty de la Grand' Chambre, retourna à la Sainte Chapelle, dans le deſſein de ſe rendre de là en la Chambre des Comptes, mais comme il arriva quelque conteſtation pour les rangs, ce Marquis s'en retourna, laiſſant faire cette fonction à Mr de Saintot, Maiſtre des Ceremonies. Lors qu'il eſtoit tout preſt d'y

entrer, Messieurs des Comptes envoyerent dire qu'ils accordoient à Mr de Blainville ce qu'ils luy avoient disputé; mais comme il estoit party, Mr de Saintot leur dit *qu'ils missent sur le Registre ce qu'ils venoient de résoudre, afin qu'il pust servir en temps & lieu.*

La proclamation ayant esté faite en la Chambre des Comptes, on alla la faire en la Cour des Aydes; aprés quoy on monta en Caroſſe pour aller à l'Universiré, qui estoit assemblée dans la Salle du College de Boncourt, où demeu-

re le Recteur. On ſe rendit de là à l'Hoſtel de Ville, & enſuite devant la principale porte de l'Egliſe de Paris, & devant l'Hoſtel de Condé au Fauxbourg S. Germain.

Mr de Saintot, Maiſtre des Ceremonies, donna à chaque Compagnie une Lettre de Cachet, & les proclamations s'y firent comme au Parlement, par Mrs de Voulges & Wailly, Jurez Crieurs, qui au lieu de *Meſſieurs*, dirent à l'Univerſité, *Nobles & Scientifiques Perſonnes.*

Toutes les Compagnies ſe

rendirent le Lundy sur les dix heures en l'Eglise de Nostre-Dame, en Robes noires & Bonnets quarrez, en l'ordre suivant.

Les Huissiers du Parlement deux à deux.

Les Notaires, Secretaires, Greffiers en Chef, & premier Huissier de la Cour.

Mr Potier de Novion, premier Président, ayant à sa gauche Mr le Président de Bailleul.

Mrs les Présidens de Nesmond, de Mesmes, & Champlâtreux†, suivis des Conseil-

† Molé

Iers d'honneur au Parlement. Quatre Maiſtres des Requeſtes deux à deux.

Mr. les Conſeillers de la Grand' Chambre Laïques & Clercs, & ceux des Enqueſtes & des Requeſtes ſuivant l'ordre de leur reception.

Mrs les Gens du Roy, qui ſont Mr Talon, Avocat General, Mr du Harlay, Procureur General, & Mr de Lamoignon, ſecond Avocat General.

Le Parlement fut placé dans le coſté gauche du Chœur en entrant, & on laiſſa les cinq

premieres Chaises vuides. Il faut remarquer que les Chaises du coste droit qui devoient estre occupées par Messieurs les Princes, estoient vis à vis des Chaises vuides.

Mrs les Gens du Roy, le Greffier, & premier Huissier, furent placez dans les Chaises basses du mesme costé, & au dessous du Parlement, & il y avoit des Bancs de secours pour placer ceux qui ne pouvoient estre aux hautes Chaises.

Mrs de la Chambre des Comptes vinrent ensuite, pré-

cedez de leurs Huissiers. Mr Nicolaï, premier President, estoit à la teste. Ms les Presidens, Maistres, Correcteurs, & Auditeurs marchoient deux à deux. Ils furent placez dans le costé droit du Chœur, en quatorze Chaises aprés Messieurs les Princes. Il y avoit une Chaise vuide entre-eux, & Mr le premier President de la Chambre des Comptes. Les Gens du Roy, le Greffier, & le premier Huissier, occuperent les Chaises basses du mesme costé au dessous de la Chambre des Com-

pres. Ceux qui ne purent estre aux Chaises hautes, eurent aussi des Bancs de secours.

La Cour des Aydes suivit dans le mesme ordre, & fut placée en sept hautes Chaises à droite, à la suite de la Chambre des Comptes, & les Gens du Roy, le Greffier, & le premier Huissier, aux Chaises basses au dessous, & avec des Bancs de secours.

L'Université parut ensuite, precedée de ses Bedeaux vestus de leurs robes noires. Ils avoient sur l'épaule leurs Masses de Vermeil doré, & elles

eſtoient couvertes de creſpe.

Les Procureurs des quatre Nations, ſçavoir de France, Picardie, Normandie, & Allemagne, marchoient deux à deux ſuivis des Repreſentans des Maiſtres és Arts de l'Univerſité, des Docteurs des Facultez de Theologie, du Droit Canon, & de Medecine, & des Doyens de ces trois Facultez. Ils précedoient le Recteur, qui étoit vêtu d'une robe violete, avec une ceinture d'un tiſſu de ſoye, aux pendans de laquelle eſtoit attachée une grande Bourſe de velours vio-

ler, garnie de boutons & de galons d'or, avec un Manteler d'Hermine blanche ſur les épaules, qui luy deſcendoit juſqu'à la moitié du bras. Les Docteurs des Facultez avoient leurs Habits de ceremonie. L'Univerſité fut placée en quatre places hautes, à gauche à la ſuite du Parlement, & en un Banc de ſecours qu'on y avoit mis, comme on avoit fait tout le long des hautes Chaiſes pour pouvoir placer plus commodement chaque Compagnie.

Le Corps de Ville arriva

enſuite precedé de ſes Huiſſiers, & de ſon Greffier. Mr le Preſident de Fourcy, Prevoſt des Marchands, eſtoit accompagné de Mr Geoffroy premier Echevin, & de Mrs Gayot, Chupin, & Sanguinaire Echevins, ainſi que de Mr Titon Procureur du Roy, de Mr Bucot Receveur de la Ville, & des Conſeillers & Quarteniers qui marchoient deux à deux, & eſtoient en Robes noires, & en Manteaux longs. Ils furent placez en quatre places hautes du coſté droit aprés la Cour des Aydes,

& on leur donna des bancs de secours. Il restoit cinq places de chaque côté qui furent occupées par dix Chanoines nommez par le Chapitre. Dans le temps que chaque Compagnie arrivoit, les Jurez Crieurs qui estoient des deux costez de la Nef, sonnoient leurs Clochettes, & alors Mr le Marquis de Blainville, & Mr de Saintot sortoient du Chœur pour les recevoir, & les faisoient entrer, & placer. Il y avoit des Gardes du Corps à la porte du Chœur, & des Suisses du Roy à la porte de l'Eglise.

Les Archevesques, & Evesques qui avoient esté invitez par les Agens du Clergé, furent placez prés de l'Autel du costé de l'Epitre. Ils estoient en Rochet, & en Camail.

Il y avoit trois rangs de bancs de chaque costé du Chœur depuis l'Autel jusqu'à la Representation, qui furent remplis par les Seigneurs, Parens de feu Monsieur le Prince en Manteaux longs, & par les Dames en Mantes. Les Ducs & Pairs, les Maréchaux de France, les Officiers de feu Monsieur le Prince, ceux de Mon-

sieur le Prince, de Monsieur le Duc, & de Monsieur le Prince de Conty, furent placez sur les mesmes bancs.

Messieurs les Princes estant arrivez sur les onze heures à l'Archevesché, furent conduits aux Apartemens tendus de deüil qui leur avoient esté preparez, & ils y mirent leurs longues Robes, & leurs Chaperons. Aprés que l'on eut placé les Compagnies, on alla querir ces Princes, qui entrerent par la grand' Porte. Voicy comment la Marche se fit.

Cent Pauvres, à chacun deſ-
quels on avoit donné un ha-
bit de drap gris, une paire de
ſouliers, & un écu blanc, mar-
choient les premiers avec des
flambeaux de poing de cire
blanche. Ils eſtoient conduits
par deux Prevoſts, & ſuivis de
27. Jurez Crieurs, veſtus de
leurs Robes avec des Ecuſſons
devant & derriere aux Armes
du Prince défunt, & ſonnant
de leurs Clochettes. Quatre
Heraults d'Armes venoient a-
prés eux, & enſuite Mr le
Liévre Roy d'Armes. Ils a-
voient leurs habits de Cere-

monie, & le Caducée en main
couvert de crespes, & precé-
doient M. Martinet, M^r de
Saintot, & M^r le Marquis de
Blainville, Ayde, Maistre,
& Grand Maistre des Ceremo-
nies, vestus de leurs Robes
de deüil à queuës traisnantes,
le Bonnet carré en teste, &
le Chaperon en forme. Mon-
sieur le Prince paroissoit en-
suite accompagné de six de
ses Gentilshommes. Il estoit
vestu d'une Robe à queuë
traisnante, de cinq aulnes de
long, portée par deux Gen-
tilshommes, & il avoit le Bon-

net carré en teſte, & le Chaperon en forme. Monſieur le Duc & Monſieur le Prince de Conty veſtus & accompagnez de meſme marchoient ſeuls, & cette marche eſtoit fermée par les Gentilshommes, & par les Officiers de leur Maiſon. Ces trois Princes avoient le Collier de l'Ordre par deſſus leur Chaperon. Ils furent placez dans les ſix places des hautes Chaiſes à droite qui eſtoient vuides, & au deſſus de la Chambre des Comptes. Celles qui leur faiſoient face demeurerent vuides pendant

tout le Service pour marquer plus de distinction. Mr le Comte de Moreüil, Premier Gentilhomme de la Chambre de feu Monsieur le Prince, & Mr Sanguin Capitaine de ses Gardes, estoient placez à la teste du Mausolée, & aux pieds Mr le Comte de Lamarie son premier Escuyer, tous en Robes de deüil traisnantes, le Bonnet quarré en teste, & le Chaperon en forme. Les Aumôniers du Prince défunt estoient autour de la Repre-

Beau-poil.

sentation, les quatre Heraults d'Armes aux quatre coins, &

le Roy d'Armes à la teſte. Mr de Blainville, Mr de Saintot, & Mr Martinet, eſtoient placez ſur une meſme ligne au devant du Roy d'Armes, Mr de Blainville au milieu, & Mr de Saintot à la droite. On avoit dreſſé une Tribune au deſſus de la porte du Chœur du coſté de la Sacriſtie, où furent placez *incognito* Madame la Princeſſe, Madame la Ducheſſe, Madame la Princeſſe de Conty, Mademoiſelle de Bourbon, Monſieur le Duc du Mayne, & Mr le Comte de Toulouſe.

Bourbon

Aprés vous avoir fait voir la diſpoſition des Places, il faut vous parler de la Décoration du lieu. Mr Berrin, Deſſinateur ordinaire du Cabinet du Roy, qui depuis qu'il a cette Charge, a travaillé à tous les Mauſolées qui ſe ſont faits à Noſtre-Dame, & qui a fait ceux de Mr de Beaufort,(1) de Mr de Turenne,(2) & de la Reyne, ayant fait auſſi le Deſſein de celuy de Monſieur le Prince, a pris le ſoin de le faire executer, & il a eſté trouvé ſi magnifique, ſi bien entendu & de ſi bon gouſt,

(1) & Charles de Lorraine Duc de Elbeuf

(2) Henry de la Tour

que pendant tout le temps qu'on y a travaillé, le Chœur de Noſtre-Dame a toûjours eſté remply de perſonnes de la premiere qualité ; de ſorte que les Ouvriers pouvoient à peine trouver la place qui leur eſtoit neceſſaire. Le Pere Menestrier Jeſuite, ayant fait les Deviſes & les Inſcriptions qui ont ſervy à cette triſte Pompe, ces Ouvrages luy ont donné occaſion d'en faire un Livre, & de décrire tout ce funebre appareil. Ainſi je n'entreray point dans le détail que vous trouverez dans ce Livre,

& me contenteray de vous dire que feu Monſieur le Prince s'eſtant fort diſtingué pendant ſa vie par ſes actions militaires, toute l'Egliſe de Noſtre-Dame eſtoit décorée de maniere qu'on peut dire qu'elle repreſentoit le Champ de la Victoire en deüil, où le Courage, la Valeur, la France, & la Gloire regretoient la perte de ce Prince. Le grand Portail eſtoit orné en dehors de deux Palmiers fort élevez, dont les branches entrelaſſées formoient comme un Arc de Triomphe. Les troncs de ces

Palmiers estoient enfilez de diverses Couronnes, semblables à celles dont les Grecs & les Romains recompensoient les belles actions des Soldats, & des Generaux d'Armées. Ces Couronnes estoient de Laurier, de Gramen, de Chesne, de Palissades, de Crenaux, &c. Leur matiere, & leur Figure marquoient l'action du Vainqueur qui les avoit euës, & celuy qui avoit merité l'une de ces Couronnes, s'estoit toûjours trouvé fort éloigné d'obtenir les autres; mais personne n'ignore que

feu Monſieur le Prince en avoit merité pluſieurs de chaque eſpece, qu'il ſçavoit tout ce qui regarde l'Art de la Guerre, & qu'il n'eſtoit pas moins grand Capitaine en donnant des Batailles qu'en attaquant des Places.

Au deſſus de ces Palmiers on voyoit la Mort victorieuſe du Temps à qui elle arrachoit les Armoiries de ce Prince ; mais la Renommée prenant ſoin de ſa gloire les enlevoit à la Mort, & invitoit par ce qui ſuit à rendre les derniers devoirs à ce grand Prince.

ADESTE,

ADESTE, FORTES ANIMÆ,
& Sereniſſimo Principi
LUDOVICO BORBONIO
CONDÆO,
Primo Regiæ ſtirpis Principi,
PRECIBUS
ET PIIS LACRIMIS
PARENTATE.

Toute la Façade de l'Egliſe au deſſus des trois portes étoit couverte de Drap noir, ſur lequel eſtoient deux lez de velours chargez d'Armoiries.

Toute la Nef eſtoit tenduë de deüil avec deux lez de velours ſemez de Fleurs de

Lys, & de larmes entremêlées au dessus d'une longue rangée de Trophées. Toute la vie de Monsieur le Prince estoit décrite en 30. Inscriptions sur autant de Tables de marbre. Elles representoient, sa naissance, son éducation, ses premieres Armes; la Bataille de Rocroy; la prise de Thionville; son ardeur à combattre; sa sagesse à conduire les Troupes; la vigueur de ses actions; la Bataille de Fribourg; celle de Norlingue; les prises de Spire, de Vormes, de Mayence, & de plusieurs

autres Villes d'Allemagne ; la prise de Dunkerque, & de plusieurs autre Villes des Pays-bas ; la Bataille de Lens ; le Voyage de la Franche-Comté, où il suivit le Roy, & celuy de Hollande où il assista à ses conquestes ; le Combat de Seneff, la Levée du Siege d'Oudenarde ; son dernier Voyage d'Allemagne aprés la mort de M^r de Turenne ; sa retraite à Chantilly ; sa Mort chrestienne, & les Instructions qu'il a laissées aux Princes ses Enfans.

On avoit élevé à la porte

du Chœur un Arc de Triomphe d'Ordre dorique, parce que c'eſt un Ordre militaire. Cet Arc avoit deux faces, & repreſentoit d'un coſté, la Vie heroïque de feu Monſieur le Prince, & de l'autre ſa Mort chreſtienne; le Courage & la Valeur eſtoient en pleurs entre les colomnes. Au deſſus de cet Arc de Triomphe s'élevoit un grand Obeliſque de lumieres à deux faces, ſur l'une deſquelles la gloire du monde eſtoit figurée, par une Victoire qui tenoit la Baniere des Armoiries

du Prince défunt, & qui s'appuyoit sur un Globe du monde. Il y avoit au dessus de sa teste un Arbre dont les feüilles tomboient. On voyoit de l'autre costé la Gloire immortelle dans le Ciel avec une Couronne d'Etoiles, & au dessus de l'Obelisque estoit une Urne enflâmée.

Tout le Chœur representoit un Camp composé de seize Tentes de Guerre, & d'autant de Trophées attachées à de grands Palmiers qui s'élevoient entre ces Pavillons. Tous ces Pavillons é-

toient noirs, ſemez de lames d'argent, & avec des Campanes de meſme pour repreſenter le Camp de la douleur. Ils eſtoient fourrez d'hermine, & des Morts couchées aux pieds des Trophées les ouvroient pour faire voir ſeize grandes actions de feu Monſieur le Prince, repreſentées en autant de Tableaux. Les ſeize Trophées eſtoient accompagnez des titres glorieux que ce Prince a meritez par ſes belles actions.

On avoit attaché aux Palmiers ſeize Médailles de bron-

ze des Hommes Illuſtres de la branche de Bourbon, depuis Robert de Clermont, cinquiéme Fils de ſaint Loüis, juſqu'à Charles de Bourbon, Pere d'Antoine Roy de Navarre, & premier Prince de Condé. Au deſſous de tous ces ornemens eſtoient 48. Déviſes, en autant de Tableaux octogones qui regnoient autour du Chœur.

Le Mauſolée eſtoit un grand Portique d'ordre compoſite, poſé ſur ſept marches. Il avoit quatre Colomnes entourées de Palmes d'argent. Les

Armoiries de feu Monsieur le Prince estoient sur les faces de ce Portique avec tous leurs ornemens. On voyoit à la face qui regardoit l'entrée du Chœur deux Figures qui representoient la Magnanimité, & la Sagesse, & à celle qui regardoit l'Autel, la Penitence, & l'Esperance chrestienne. Chacune de ces Figures avoit les Simboles qui luy sont propres, & estoit accompagnée de deux Enfans. Elles estoient de Mr le Hongre fameux Sculpteur, connu par les Ouvrages de distinction qu'il a

aits pour Verſailles, & qui
ravaille à une Figure Equeſtre
u Roy en bronze pour les
ſtats de Bourgogne. Cela
ait connoiſtre qu'on avoit
hoiſi tout ce qu'il y a de plus
abile dans les Arts pour tra-
ailler à cette Pompe Fune-
re, & que c'eſt par cette rai-
on qu'elle a eſté trouvée ſi
elle, & de ſi bon gouſt.

La Repreſentation eſtoit
ous le Portique que je viens
e vous décrire. Elle eſtoit
ouverte du Poële de la Cou-
onne de drap d'or bordé
'hermine. Du plat-fond de

ce Portique pendoit un Dais
ſur la Repreſentation ratachée
aux quatre Colomnes qui en
portoient l'édifice ; l'Immor-
talité ſembloit voler vers le
Ciel pour y porter l'Image
qu'elle tenoit de feu Monſieur
le Prince. Un grand Pavil-
lon de Guerre ſemé de Fleurs
de Lys & doublé d'hermine
s'étendoit du haut de la voûte
ſur la Repreſentation, & ſes
pentes de plus de 80. aulnes
de long ſe rattachoient ſur les
grands coſtez du Chœur, dont
tout le pourtour auſſi. bien
que le Mauſolée brilloit de

umieres placées avec un art
dmirable. Il y en avoit de
quatre ſortes, ſçavoir des
lambeaux, des Cierges, des
Lampes, & des Urnes, d'où
ortoient de groſſes lumieres.
Tous les Corps de l'Architec-
ure de l'Autel eſtoient pro-
ilez de Lampes, & produi-
oient un effet auſſi ſurprenant
qu'agreable.

Toutes choſes ainſi diſpo-
ées, & les Seances ayant eſté
orifes, Mr l'Archeveſque de
Paris commença la Meſſe en
habits pontificaux. Mr l'Abbé
de la Mothe, Archidiacre, &

Chanoine, luy servit de Diacre, & Mr l'Abbé Parfait de Sousdiacre. La Messe fut chantée par la Musique de Nostre-Dame qui estoit dans le Jubé.

Aprés l'Evangile, Mr l'Archevesque se plaça dans un Fauteüil pour recevoir les Offrandes, ayant le Diacre & le Sousdiacre à ses costez. Le Roy d'Armes s'estant alors levé de sa place, salüa l'Autel, le Clergé, la Representation, Messieurs les Princes, le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aydes, l'Université, & le Corps de

ville, & alla se ranger au
osté droit de l'Autel, où il
eceut un cierge avec dix
Loüis d'or d'offrande qu'on
avoit attachez. Mr de Blain-
ville fit ensuite les mesmes
saluts, & en fit un particulier
à Monsieur le Prince pour
l'inviter d'aller à l'Offrande,
& ce Prince estant sorty de
sa place fit les mesmes reve-
rences que le Roy d'Armes, &
Mr de Blainville venoient de
faire, & aprés avoir receu le
Cierge de ce grand Maistre
des Ceremonies qui l'avoit
receu du Roy d'Armes, il se

mit à genoux ſur un Car-
reau, baiſa l'Anneau de M
l'Archeveſque, luy preſenta
le Cierge, recommença les
meſmes reverences, & retour-
na à ſa place. Le premier He-
rault d'Armes fit enſuite les
meſmes ſaluts, & Mr de Sain-
tot avertit de la meſme ma-
niere Monſieur le Duc d'al-
ler à l'Offrande. Le ſecond
Herault & Mr Martinet firent
les meſmes choſes, & Mon-
ſieur le Prince de Conty alla
à l'Offrande & en revint avec
les meſmes Ceremonies. L'Of-
frande finie, le premier He-

rault d'Armes alla querir Mr. l'Eveſque de Meaux, qui devoit prononcer l'Oraiſon Funebre.

Il donna d'abord une grande idée du ſujet qu'il avoit à traiter, & dit qu'au moment qu'il ouvroit la bouche, il eſtoit étonné par la grandeur de ſa matiere, & pour ainſi dire, par l'inutilité du Diſcours qu'il alloit faire, puis qu'il eſtoit impoſſible qu'il euſt aſſez d'éloquence pour faire une peinture de feu Monſieur le Prince, telle que chacun ſe la figuroit; qu'on ne pouvoit rien

apprendre du Prince de Con-
dé, meſme aux Etrangers, qu
s'en faiſoient des Portraits a
vantageux auſſi-bien que le
François, & tâchoient de ſe
le repreſenter avec toute ſa
gloire, & qu'ainſi il croyoit
n'avoir beſoin que de peindre
naturellement, & ſans art
toutes les actions de ce grand
Homme. Il parla enſuite du
regret que le Roy avoit témoi-
gné de ſa mort; & dit en par-
lant de la Compagnie qui aſſi-
ſtoit à ce Service, que Sa Ma-
jeſté avoit aſſemblé tout ce
que la France avoit de plus au-

guſte, pour rendre des honneurs funebres à la memoire de ce Prince; puis il s'attacha à trois choſes qui firent comme le partage de ſon Diſcours.

Il s'étendit ſur ſon courage, & ſur tout ce qui l'avoit diſtingué dans la Guerre.

Il fit voir la grandeur de ſon genie, & la penetration de ſon eſprit.

Il fit enfin une peinture de ſa mort toute chreſtienne, qui toucha beaucoup, & tira meſme des larmes.

Dans le point qui regardoit ſon courage, & ſes actions

guerrieres, il le fit voir triomphant dans les plaines de Rocroy dans un âge si peu avancé; que cette Victoire n'avoit point laissé douter qu'il ne devinst un des plus grands Capitaines qui eust jamais esté, quand il auroit joint l'experience à la valeur. Il fit aussi remarquer que cette grande Victoire qui n'avoit esté que son coup d'essay, auroit pû faire la plus belle action de la vie du plus grand Capitaine, & du plus consommé dans le métier de la Guerre. Il poursuivit la peinture de ses gran-

des actions, & en élevant les Generaux que ce Prince avoit eus à combattre, il le fit paroistre beaucoup au dessus d'eux. Il fit un portrait fort ressemblant à la parfaite intelligence qu'il avoit de la Guerre, & peignit ce Prince prévoyant, toûjours instruit de ce que les Ennemis avoient dessein de faire, connoissant leurs fautes quand ils prenoient de fausses mesures, devinant par ses lumieres ce qu'ils tenoient le plus secret, & faisant dire enfin à un Prisonnier de Guerre, & ce qu'il

ſçavoit, & ce qu'il ne ſçavoit pas. Il dit *que malgré tout ce qui auroit pû l'autoriſer à parler avantageuſement de luy-meſme, ſans qu'on euſt pû l'accuſer de préſomption, il avoit toûjours gardé beaucoup de modeſtie, & marqué dans ſes Lettres les belles actions des autres, & ce qu'il leur devoit, ſans avoir jamais rien écrit à ſon avantage.* Il ajoûta qu'avec toute cette modeſtie, il avoit une noble fierté, & digne de ſon Sang, quand il eſtoit neceſſaire. Il en raporta des exemples, & fit voir de quelle maniere il

voit ſoûtenu la gloire de la
France, meſme dans le temps
qu'il eſtoit hors du Royau-
me.

Il marqua la grandeur de
ſon genie, & la penetration
de ſon eſprit dans toutes les
choſes qui pouvoient la faire
connoiſtre, & dit, *que non*
ſeulement il eſtoit ſçavant pour
luy-meſme, mais encore pour les
autres, puis qu'on ne luy pou-
voit rien montrer touchant les
Arts & les Sciences, que ceux
qui avoient cet bonneur, ne ſor-
tiſſent d'auprés de luy avec de
nouvelles lumieres, qui leur ſer-

voient utilement, ou pour rendre leurs Ouvrages accomplis, ou pour perfectionner ce qui regarde leur Art.

Quant à la peinture qu'il fit de la mort chreſtienne de ce Prince, je ne doute point qu'elle ne vous touche quand Mr de Meaux aura donné cette Oraiſon funebre au Public. Il fit voir une tranquillité heroïque & chreſtienne dans le cœur de ce grand Homme, & qu'il la poſſedoit luy ſeul dans le temps qu'il devoit moins la conſerver. Il rapporta tout ce qu'il dit du Roy,

de respectueux, de tendre & de touchant, & ce qu'il dit d'obligeant pour Monsieur le Duc, à present Monsieur le Prince. Comme on doit croire le témoignage d'un homme mourant, & sur tout d'un grand Prince, je ne puis m'empescher de vous marquer ce que j'en ay retenu. Il fit connoistre qu'il sçavoit à fond les sentimens de ce Fils qu'il aimoit si tendrement, & dit *qu'il n'avoit que faire de luy donner d'instructions ; qu'il connoissoit son cœur, & que quoy qu'on luy pust dire pour l'exciter*

à la gloire, pour le faire ſouvenir de ne rien faire contre ſon honneur, & pour l'engager à ſervir & à aimer toûjours le Roy, il ſçavoit qu'il feroit encore plus que tout ce qu'on pouroit exiger de luy ſur toutes ces choſes. Ainſi Mr de Meaux, au lieu de faire l'éloge de ce Prince, ſe ſervit de celuy que feu Monſieur le Prince en avoit fait, & luy dit *que malgré tout ſon grand merite, ſon Alteſſe n'auroit point ce jour-là d'autre éloge de luy.* Il continua en faiſant voir l'humilité de Monſieur le Prince mourant, ſa grande réſignation à

la

la mort, ſon entiere ſoumiſ-
ſion aux ordres de Dieu, &
le deſir qu'il avoit de voir fa-
ce à face ſa divine Majeſté.

Voilà tout l'effort que ma memoire a pû faire pour vous entretenir de cette Oraiſon Funebre. Je ne manqueray pas de vous l'envoyer ſi toſt qu'elle ſera imprimée.

Lors que Mr l'Eveſque de Meaux fut ſorty de Chaire, Mr l'Archeveſque ſe remit à l'Autel pour achever la Meſſe. Un peu avant l'élevation, douze Pages de Monſieur le Prince, avec de grands flam-

beaux de poing, vinrent occuper le devant de l'Autel. La Messe finie, Mr l'Archevesque ayant fait tous les Saluts que j'ay déja marquez plusieurs fois, fit les Asperſions & les Encenſemens ordinaires autour de la Repreſentation; aprés quoy les Compagnies ſe retirerent, & les Princes furent reconduits à l'Archeveſché par le Grand-Maiſtre, le Maiſtre, & l'Aide des Ceremonies.

En vous parlant le mois paſſé des Dames qui eurent l'honneur de manger avec le Roy à l'Hoſtel

de Ville, je vous marquay que je n'avois encore pû en apprendre tous les noms. En voicy quelques-uns qui ſont venus depuis ce temps-là à ma connoiſſance. Comme l'honneur qu'elles ont receu en cette occaſion eſt fort grand, j'ay crû qu'il meritoit d'eſtre publié. Ces Dames ſont,

Madame la Princeſſe de Tingry. *de Montmorency*

Madame de Soubiſe. *de Rohan*

Madame la Ducheſſe de Chevreuſe. *d'Albert*

Madame la Ducheſſe de Beauviliers.

Madame de Beringhen.

Madame la Marquiſe de Sourches. *de Pontchartrain*

Madame d'Urfé. *v. Rochefoucaud*,

Madame de Mornay.

Mr le Marquis de Cœuvres, à present Duc d'Estrées, a esté receu Duc & Pair au Parlement, où il a presté le Serment accoûtumé. Je vous ay déja marqué plusieurs fois ce qui se passe en ces sortes de receptions. Ainsi je vous diray seulement aujourd'huy que Mr Philippe de Billy fit l'Eloge de ce Duc & de sa Famille, en rapportant ses Lettres de Duc & Pair. Monsieur le Prince & Monsieur le Prince de Conty se trouverent à cette ceremonie avec tous les Evesques, Ducs & Comtes Pairs, à la reserve de Mr de Châlons qui estoit malade. Presque tous les Ducs & Pairs s'y trouverent aussi, ainsi que plusieurs Maistres des Requestes.

Mr le Comte de Guiche, fils de Mr le Duc de Gramont, & de

Marie Charlote de Caſtelnau, fille de feu Mr le Mréchal de Caſtelnau, a épouſé Mademoiſelle de Noailles, fille de Mr le Duc de Noailles & de Marie Françoiſe, fille unique de Mr le Duc de Bournonville & de Lucreſſe-Françoiſe de la Vieuville. Il ſeroit difficile de trouver un mariage mieux aſſorty que celuy de ces illuſtres époux. De tous coſtez il y a de la grandeur; & l'Hiſtoire qui eſt remplie des actions de leurs Ayeux, ſuffit pour informer tout le monde, que peu de Maiſons dans le Royaume peuvent ſe vanter des meſmes avantages. Quoy que Mdeamoiſelle de Noailles n'ait pas encore 14. ans accomplis, elle a l'eſprit ſolide, & ſa vertu peut ſervir d'exemple aux jeunes per-

sonnes de la Cour. Auſſi a-t'elle eſté élevée par un pere & par une mere, qui ſont des modelles ſur leſquels les hommes & les femmes doivent eſſayer de ſe former. Mr le Duc de Noailles a fait voir de la valeur dés ſa plus grande jeuneſſe. Il a toûjours eu beaucoup de paſſion pour le Roy, & ſa vie remplie d'actions toutes Chreſtiennes, ſervira toûjours d'exemple aux Seigneurs François qui voudront arriver à la perfection. Madame la Ducheſſe de Noailles a heritè de la vertu comme de la grande nobleſſe de ſes peres, & tous ceux qui la connoiſſent parlent d'elle d'une maniere tres-avantageuſe. Mr le Comte de Guiche eſt encore fort jeune, & fait eſperer qu'il

soûtiendra avec gloire la repu-
tation de ses Ayeux. On ne peut
promettre davantage, & jusqu'i-
cy on ne trouve rien à desirer en
sa personne.

Vous sçavez que la grande Lo-
terie du Roy a esté tirée. Mrs Ber-
nard & Tranchepain Marchands
à Paris, qui y avoient mis en-
semble dix Loüis, ont eu le gros
Lot, qui estoit de cinquante mil-
le livres. Ils allerent à Marly
pour le retirer, & le Roy qui le
sceut voulut bien leur faire l'hon-
neur de les voir. Sa Majesté les
receut parfaitement bien.

Aprés vous avoir envoyé en
quatre Lettres differentes, un
Journal de l'Ambassade de Siam
en France, je croy devoir ajoûter
icy pour ne pas laisser cette Am-

baſſade imparfaite, que les Ambaſſadeurs ont paſſé le Carnaval à Breſt en attendant que tout fuſt preſt pour leur embarquement, & que leurs Balots fuſſent arrivez. Ils y ont pris tous les divertiſſemens de la Saiſon. Ils ont pluſieurs fois eſté au Bal, & la Table que le Roy leur entretenoit eſtant grande, magnifique, & propre, les perſonnes les plus qualifiées de la Ville ſont ſouvent venuës manger avec eux. Ils y ont demeuré 24. jours, & pendant ce temps on a receu l'ordre d'eux. Voicy les mots qu'ils ont donnez.

Le Port deſiré.
Sa Vertu fait n ſtre merite.
Sa grandeur fait noſtre ſeureté.
Ses Maximes ſeront nos Regles.
Je feray voir ce que j'ay veu.

Le Vainqueur de la Victoire.
Son Histoire fera nostre lecture.
A son exemple nous vaincrons.
Son étoile nous guide.
Nos Voisins seront jaloux de nostre gloire.
Nostre exemple leur servira de Loy.
Ses prosperitez feront nos felicitez.
Retour triomphant.
Il brille de sa lumiere.
Famille unie, Ministres éclairez.
Ses dons sont precieux.
Sa memoire nous sera chere.
Regne glorieux.
La Justice gouverne son foudre.
A son merite les vents obeïront.
La Renommée fidelle.
Le Merite allié à la Vertu.
La bouche ne peut exprimer ce que le cœur sent.
Partagé entre la douleur & la joye.

Vous voyez dans ces mots le meſme eſprit qu'ils ont fait paroiſtre dans les quatre Relations que je vous ay envoyées. Tout ce qu'ils ont connu du Roy pendant qu'ils ont demeuré en France, tout ce qu'ils penſent de Sa Majeſté, & l'uſage qu'ils veulent faire de ce qu'ils ont veu, eſt compris dans ces 24. mots donnez. Le jour qu'ils partirent s'eſtant tournez du coſté du lieu où on leur dit que pouvoit eſtre le Roy, ils joignirent les mains, les éleverent, & firent cinq profondes inclinations, comme pour remercier Sa Majeſté de tous les bons traitemens qu'ils avoient reçûs. Ils ſortirent enſuite pour s'embarquer, ce qu'ils firent au bruit de trois décharges de toute l'Artillerie de

la Ville, & de celle de tous les Vaisseaux, dont le Port de Brest estoit remply. Ainsi l'on peut dire que tout leur a marqué la grandeur de la France jusques au moment qu'ils en ont quitté les Costes. Ils sont partis les larmes aux yeux, & sur tout en embrassant Mr Torf, qui s'est si bien acquité de la Commission que le Roy luy avoit confiée.

Je ne vous dis rien le mois passé de Mr Amelot, Archevesque de Tours, en vous aprenant sa mort. Il avoit acquis pendant qu'il étoit Conseiller, une grande reputation d'integrité, & sa grande habileté estoit cause qu'on se tenoit seur de la Justice qu'on en attendoit, lors qu'on avoit une cause entre ses mains. La maniere

dont il s'eſtoit gouverné eſtant Eveſque de Lavaur, avoit porté le Roy à le nommer Archeveſque de Tours. Il a remply les devoirs de cette grande Dignité, avec beaucoup de zele pour la Religion, un grand deſintereſſement, & une parfaite integrité. Il eſtoit fils de Jean Amelot Seigneur de Gournay, Maiſtre des Requeſtes & Preſident au grand Conſeil, & petit fils de Jean Amelot, auſſi Maiſtre des Requeſtes, & Preſident aux Enqueſtes du Parlement de Paris. Charles Amelot ſon frere, Maiſtre des Requeſtes & Preſident au grand Conſeil, avoit épouſé Marie de Lionne, dont eſt venu Michel Jean Amelot Seigneur de Gournay, Maiſtre des Requeſtes,

Ambaſſadeur à Veniſe, puis en Portugal, & .... Amelot Abbé d'Evron, Aumônier du Roy. Marie Amelot, l'une de ſes Sœurs, auoit épouſé Antoine Nicolai, Marquis de Gouſſainville, Premier Preſident en la Chambre des Comptes, grand Pere de Mr Nicolai d'aujourd'huy. L'autre Sœur épouſa Guillaume Briſſonnet, Maiſtre des Requeſtes, & Preſident au grand Conſeil.

Mr l'Archeveſque de Tours avoit deux Oncles; ſçavoir Jacques Amelot, Seigneur de Carnetin, Preſident aux Requeſtes du Palais, aiſné de toute cette Famille, dont le fils Jacques Amelot, Marquis de Mauregard le Meſnil, Carnetin & autres lieux, Maiſtre des Requeſtes,

puis Premier Preſident en la Cour des Aydes, a laiſſé deux fils, ſçavoir feu Jacques Charles Amelot, auſſi Premier Preſident en la Cour des Aydes, & Charles Amelot, à preſent Preſident en la troiſieme des Enqueſtes. L'autre Oncle de ce Prelat fut Denis Amelot, Seigneur de Chaillou, Doyen des Maiſtres des Requeſtes, d'où ſont venus Jean Amelot, Seigneur de Chaillou, Maître des Requeſtes, & Marie Amelot Femme de Charles de Beon, Marquis du Macey, Baron de Bouteville. La Famille des Amelot eſt alliée aux Vialart, de S. Germain, de l'Hoſpital, Brûlart, Daumont, Chaſſebras du Breau, Maignart de Bernieres, Poncet, le Maiſtre, du Drac, de Creil. El-

le porte *d'azur à trois Cœurs d'or, surmontez d'un Soleil de meſme.*

La ſanté du Roy eſtant parfaitement rétablie, Sa Majeſté a entendu ce Careſme pluſieurs Sermons du Pere Gaillard Jeſuite, dont Elle a eſté fort ſatisfaite ainſi que toute la Cour. Ce Prince a auſſi aſſiſté à tous les offices de la ſemaine Sainte, & s'eſt acquitté avec l'air de bonté qui luy eſt ordinaire, des penibles fonctions de faire la Cene & de toucher les Malades. Pluſieurs Predicateurs ſe ſont diſtinguez icy pendant le Careſme, & entr'autres Mr l'Abbé Boiſſeau, les Peres Hubert Soanen & de la Roche, Preſtres de l'Oratoire, le Pere Gonnelieu Jeſuite, & Dom Jerôme Feüillant. Comme il y a

peu de grands Predicateurs dont on ne copie les Sermons, meſme dans le temps qu'ils preſchent, & dont on ne faſſe courir les plus beaux endroits, on m'en a fait voir un de Mr l'Abbé Boiſleau, qui peut avoir eſté pris de cette maniere. Je me croy obligé de vous le dire, afin que ſi l'on y trouve quelque choſe qui ne ſoit pas tel qu'il l'a prononcé, on ne l'impute pas à l'Autheur. Son Ser. mon du jour des Cendres eſtoit ſur la vanité des creatures, Mr l'Archeveſque y aſſiſta, & cet Abbé dit à la fin de ſon premier point.

• *Eſtre eſtimé pour un des plus Eloquens & des plus Sçavans hommes de ſon Siecle ; repondre ſans prépa-ration ſur ce que les plus habiles au-*

ront long-temps medité ; les effacer de bien loin ; s'il leur arrive quelque disgrace, achever sur le champ les Discours qu'ils auront commencez, remplir les premieres places autant par la superiorité du merite, que par celle du rang ; terminer avec facilité les affaires les plus importantes, avec penetration les plus difficiles : disons tout, avoir la confiance de son Roy, & l'amour des Peuples, n'estre point là tout ce que les hommes trouvent de plus grand sur la terre ? Tout cela n'est que vanité. Encore plus grande, si dans cette Chaire j'en faisois l'éloge. L'Eglise qui ne met que de la Cendre à la main des Prestres, me condamneroit, je deviendrois le scandale de mon Auditoire, après luy avoir donné une si terrible lecon. Je viens donc publier

que tout cela n'eſt qu'un neant devant Dieu. On auroit beau dire qu'il eſt des hommes qu'on peut loüer ſans danger, & dont la modeſtie eſt impenetrable à l'orgueil. Ie ne crains point d'exciter des ſentimens de vanité, mais j'ay peur de flater la mienne, & j'aurois peut-eſtre trop de plaiſir à loüer ce que le monde admire. Mon Miniſtere m'arreſte, & m'oblige de crier ſur tout cela, Vanité. *Qu'y a-t-il donc de ſolide ſur la terre? Vous, ô mon Dieu, & voſtre Egliſe. Ces grands talens de genie, d'éloquence, de doctrine, Vanité, à moins qu'on ne les employe à enſeigner la Religion à ceux qui ne la ſçavent pas, à la perſuader à ceux qui ne la vouloient pas ſçavoir. Dignitez éclatantes, Vanité, à moins qu'on ne les rempliſſe, non avec l'applaudiſſe-*

ment des hommes, car j'oublie cela icy, mais avec succés pour leur salut, qu'on ne fasse tous les jours de nouvelles conquestes pour l'Eglise, & qu'on ne luy donne en foule pour enfans ceux qui en estoient separez. Confiance de Rois, Vanité, à moins que vous n'ajoûticz que c'est au Roy vainqueur par tout, mais qui ne l'a plus voulu estre pour le devenir en faveur de l'Eglise. Un Roy qui a fait des choses non seulement prodigieuses pour sa gloire, (Et gloire du monde, viendras-tu toûjours m'ébloüir!) mais incroyables pour sa Religion, car le reste, je le compte icy pour rien ; un Roy dont on seconde les desseins, à qui on n'en inspire que de glorieux. Un Roy à qui Dieu dans les secrets de sa Providence, ménageoit un tel secours pour étein-

de l'Hereſie ; un Roy qui par ſon autorité force les Brebis égarées de revenir au troupeau, pendant que le Prelat les reçoit avec douceur. L'un contraint de ſubir le joug de la Foy, l'autre le fait trouver aimable ; le Prelat a beſoin du Prince pour les dompter, le Prince du Prelat pour les ſoumettre. Abevons, Chreſtiens, Emplois, Dignité, Réputation, foule d'actions grandes & illuſtres, Vanité, à moins qu'elles ne ſervent à reprimer le vice, à corriger les abus, à procurer par tant de peines & de travaux, juſqu'à ſacrifier ſa ſanté, la réunion de nos Freres, que le malheur de leur naiſſance avoit pour la pluſpart ſeparez de nous ſans nous connoiſtre.

Ie n'ay pas beſoin, Monſeigneur, de vous demander permiſſion de trai-

ter voſtre Naiſſance, vos Dignitez, vos Talens, de vanité. Vous irez au tombeau comme les autres. La neceſſité publique, les vœux des gens de bien, rien ne vous mettra à l'abry de la mort. Tout ce que nous eſperons, c'eſt que Dieu, pour le beſoin de ſon Egliſe, augmentera vos années, & écoutera les prieres de celuy qui offre de bon cœur les ſiennes, & combien y en a-t-il qui en feroient de meſme? Mais enfin, Monſeigneur, un peu plûtoſt, un peu plus tard, c'eſt là où il faut que tout ſe termine. Qu'aurez-vous plus que nous? Un peu plus de larmes, une memoire en benediction. La poſterité vous rendra juſtice, elle ſe ſouviendra de vous, mais c'eſt qu'elle aura beſoin de vous. Quand on parlera de ce merveilleux triomphe que la Religion vient d'ob-

tenir, il luy paroiſtra incroyable. Pour y ajoûter foy, il faudra qu'elle ſonge, qui eſt-ce qui en ce temps-là occupoit le premier Trone du Monde? Qui eſt-ce qui rempliſſoit le premier Siege de France? Avec cela elle pourra trouver de la vray-ſemblance; ſans cela le prodige luy paroiſtroit trop grand. La poſterité ne demande qu'à oublier, vous la forcerez de ſe ſouvenir de vous. Mais qu'il ſeroit inutile que la poſterité ſe ſouvinſt de tous ces miracles, ſi la Religion n'en avoit eſté le motif! A cela prés, Monſeigneur, vous voulez bien que je traite tout de vanité, & je ne pourrois meſme inſtruire mieux mes Auditeurs & les convaincre du neant de ce qu'il y a de plus éclatant ſur la terre, qu'en apportant pour exemple ce qui fait leurs delices & leur admiration.

Le Bail des Fermiers Generaux ſtant ſur le point de finir, on a ait une nouvelle Adjudication, & quoy qu'on ait voulu par ce nouveau Bail porter les Fermes plus haut que l'on n'avoit fait par e dernier, le Roy n'a point vou- u recevoir les encheres qui ont eſté faites. Ce ſont de ces choſes lont les exemples ſont rares, & peut-eſtre n'en trouveroit-on au- cun. Les Gabelles & les cinq groſſes Fermes qui ont eſté miſes en une Ferme ſeparée, ont eſté adjugées à trente-ſix millions. Voicy les noms de ceux qui ont eſté choiſis.

NOUVEAUX.

Mrs François Berthelot.

Simon Berthelot, ou ſon Fils aiſné.

De Saint Amant.
Ricou.
Rolland de Châlons.
Poirel de grand Val.
Germain.

ANCIENS.

Mrs Mallet.
Brunet.
Collin.
De Benoiſt.
Peliſſier.
Dureau-Pallu.
Arnault de Palloquin.
De Turgis.
Remon.

Il reſte encore quatre perſonnes á nommer pour ces Fermes.

Les Aydes & Domaines ont eſté adjugez á vingt-ſept millions. Ceux à qui cetre adjudication a eſté faite, ſont

NOUVEAUX.

Ceux à qui cette Adjudication a esté faite sont,

Mrs Delpech.
De Romanet.
Dumas.
Thomé.
Maynon.
De Mouchy.

ANCIENS.

Laugeois d'Imbercourt.
Robert.
De la Porte.
Belin.

Il y en a encore deux personnes à nommer pour cette Ferme.

Le bruit que Mr de Lulli a fait dans le monde, ne vous aura pas laissé ignorer sa mort. Il est né à Florence, & il estoit encore fort jeune lors qu'une personne de

qualité l'amena en France. Peu de temps aprés il entra chez Mademoiſelle d'Orleans, & enſuite chez le Roy, où ſa réputation s'augmenta de jour en jour. Jamais homme n'a porté ſi haut l'Art de joüer du Violon. Cet Inſtrument eſtoit plus agreable entre ſes mains qu'aucun autre que l'on puiſſe s'imaginer. L'uſage des *Opera* n'avant pas encore eſté introduit en France, le Roy faiſoit faire tous les ans de fort grands Spectacles qu'on nommoit Balets. Il y avoit un Corps de ſujet repreſenté par un grand nombre d'Entrées meſlées de recits. Mr de Lulli ne fit d'abord les Airs que d'une Partie; mais comme il avoit un genie merveilleux, & qu'il donnoit beaucoup d'expreſ-

sion aux choses qu'il faisoit, il composoit les Entrées dont il faisoit les Airs, & enfin il travailla seul aux Balets. Quelques jours avant que d'estre attaqué de la maladie dont il est mort, il dit à une personne digne de foy, qu'il n'avoit jamais appris plus de Musique qu'il en sçavoit à l'âge de 17. ans; mais qu'il avoit travaillé toute sa vie à se perfectionner, & cherché toûjours à donner aux choses qu'il mettoit en Air des expressions convenables à leur sujet. C'est ce que ne font pas la pluspart des Maistres de Musique. Le bon goût du Roy pour ce bel Art le fit estimer de ce Prince. Mr de Lulli estoit d'ailleurs fort agreable. Il avoit beaucoup d'esprit, & l'on ne peut rien ajoûter

à l'agrement avec lequel il racontoit les choſes qu'il avoit veuës. Tant d'heureux talens, & l'eſtime de Sa Majeſté luy acquirent celle de toutes les perſonnes de la premiere qualité qui luy firent l'honneur de le voir familierement. Les Souverains, dont il n'eſtoit connu que par ſes Ouvrages, eſtoient tellement perſuadez de ſon merite, que pluſieurs luy ont fait des Preſens conſiderables, & envoyé leurs Portraits. Une ſi haute réputation luy fit meriter la Charge de Surintendant de la Muſiqne du Roy. Pendant que le travail des plaiſirs de Sa Majeſté l'occupoit entierement, M Perrin, Introducteur des Ambaſſadeurs auprés de feu Monſieur le Duc d'Or-

Ieans, ayant cru que les *Opera* pouvoient estre introduits en France, en demanda le privilege, & l'obtint. Il fit ensuite une societé avec feu Mr Cambert, Maistre de la Musique de la feuë Reyne Mere, dans laquelle une personne d'une qualité distinguée, & qui avoit fait paroistre sa magnificence dans un spectacle qu'il avoit liberalement donné au Public, & dont il avoit fait luy-mesme les machines, se fit un plaisir d'entrer. Cette nouveauté plut au Public & eut assez de succes, mais enfin ces Mrs s'étant broüillez, & Mrs Perrin croyant avoir juste sujet de se plaindre, transporta son Privilege à Mr de Lulli avec l'agrement du Roy. On voulut l'inquieter; mais

ayant droit de celuy à qui appar-
tenoit veritablement le Privilege,
la Justice se déclara de son costé.
Aprés cela le Roy luy accorda
tout ce qu'il pût soûhaiter, pour
rendre l'*Opera* considerable. Ain-
si ceux qui ont cru qu'au préju-
dice du premier Privilege, le Roy
en avoit donné un second qui
annulloit ce premier, n'ont pas
esté bien instruits. Le Roy garde
l'équité en toutes choses, & si
Mr de Lulli ne se fust accommodé
du Privilege avec celuy à qui il
avoit esté d'abord donné, il n'en
auroit pas obtenu un autre. L'*O-*
pera parut entre ses mains avec
de nouvelles beautez, & depuis
qu'il a commencé a y travailler,
il a continué jusques à sa mort.
Quelque-temps avant qu'il tom-

baſt malade, il fit chanter dans l'Egliſe des Feüillans un *Te Deum* pour rendre graces à Dieu du retour de la Santé du Roy. C'eſt le dernier Ouvrage qu'il ait fait chanter en perſonne. Ainſi l'on peut dire qu'il a finy en priant pour le Prince à qui il devoit toute ſa fortune. Sa mort a eſté tout à fait chreſtienne, & ſon eſprit a paru juſqu'à ſon dernier ſoupir par les choſes touchantes qu'il a dites. Il a fait quantité de Legs pieux. Il avoit eu l'honneur d'être receu Secretaire du Roy il y a quelques années. Le Roy a donné la Charge de Surintendant de ſa Muſique à un de ſes Fils, & a permis qu'il diſpoſaſt de l'*Opera*. Madame de Lulli en a un tiers, & ſes Enfans qui ſont au nombre

de ſix, en ont les deux autres tiers. Ces perſonnes qui avoient ſoin de tout ce qui le regarde, veulent bien continuer, & l'on jouëra alternativement aprés Paſques *Amadis* & *Perſée*. On fait eſperer qu'au commencement de l'Hyver prochain on donnera un *Opera* nouveau, pour lequel on aſſure qu'on n'épargnera rien. Ce Public en attend beaucoup, puiſque parmy les intereſſez il y a des perſonnes d'un tres-bon goût, & qui ſont dans une eſtime generale.

Le ſens de la premiere des deux Enigmes du dernier mois eſtoit *le Totum*. Ceux qui lont trouvé ſont, Mrs Rault de Roüen; l'Amant inconnu de la blonde de Reims; l'Amant inconnu de la plus char-

mante des trois Filles du petit Eleu de Joigny ; le grand Amy Parent des Bacheliers ; le Neveu de la charmante Madelon aux beaux Enfans de la ruë du Four, quartier S. Germain ; D. Amant de l'Aimable d'auprés la Poſte de la ruë S. Antoine ; le Baboüin du quartier S. Paul. Meſdemoiſelles Bagage de la ruë des Vieilles Etuves ; P. Penſionnaires des plus accomplies de Mante ; l'Aimable Javotte de la ruë des Foſſez S. Germain ; la Phrigie protegeant la Champagne ; & la bonne & charitable Colon de Lagny.

La ſeconde a eſté expliquée ſur *le grain de Bled*, par M^es de Quay, Maiſtre des Ports & Ponts de Lyon ; Harriveau ; C. Girard Chirurgien de la ruë des deux

Ecus ; Blasy de Montauban Avocat au Parlement ; Meriel Maistre à chanter à Caën ; le Confident discret de la ruë de Provence ; le Solitaire de la Malmaison P. Be ; l'Amant de la Belle inhumaine Confiturière de la ruë S. Pierre de Caën ; l'Amant de bon gouſt, celebre Orateur de la ruë des Filles ; la belle Leonnoise de la Place Maubert de Quimper ; & l'aimable Bohemienne de Trevoisec de la meſme Ville.

Ceux qui ont expliqué toutes les deux dans leur vray ſens ſont, Mrs de la Doeſpe de S. Oüen de Caën ; Maurice Villet Perigourdin ; la Prairie Cairon Mathematicien à Caëen ; E. Desforges le jeune ; l'Infortuné Tirsis de Moulins ; le Solitaire de Goneſſe ; le

Rival de l'Amant de la belle Hortense & de l'Incomparable Emilie pour Calixte ; le meilleur Enfant de la ruë Pierre Sarrazin ; & les deux aimables Sœurs de la Porte de Bussy.

La premiere des deux Enigmes nouvelles que je vous envoye, est de Mr de la Chaussée le jeune, d'Abbeville.

ENIGME.

Pour les bons & les mauvais coups
On me met souvent en usage,
L'Avare ainsi que le Filoux
De son bonheur me croit le gage.

Si je fais quelque facheux tour,
Je suis aussi fort necessaire,
Soit dans les mysteres d'Amour,
Soit dans la plus secrette affaire.

Je trouve par tout de l'employ,
A me connoistre l'on s'aplique,
Et jamais personne sans moy
Ne pourroit sçavoir la Musique.

AUTRE ENIGME.

JE ne dois point le jour à qui m'a donné l'estre,
Je ne suis point sensible & je n'ay point de Corps,
Je suis pourtant visible, & pour me bien connoistre [vos efforts.
Il vous faudra, Docteur, faire tous

Bien que je sois aux Champs aussi-bien qu'à la Ville,

Cependant pour me voir vous vous
tourmentez bien ;
Quoy que l'on ſoit ſçavant, quoy que
l'on ſoit habile,
Les lumieres chez-moy ne ſerviront
de rien.

Il fait ſi froid que je puis encore vous envoyer un Hyver. Il eſt de la compoſition de Mr Lulet. Vous aurez des Printemps le mois prochain.

AIR NOUVEAU.

L'Hyver a beau glacer par un
froid rigoureux
Nos Ruiſſeaux enchantez, nos ai-
mables Fontaines,
L'adorable Philis dont je porte les
chaiſnes [ment er mes feux.
Pour braver ſes frimats vient d'aug-

Son beau teint plus brillant que n'eſt
celuy de Flore,
Fait naiſtre ſur ſon ſein plus de
grace & de Fleurs
Que le plus doux Printemps n'en
ſçauroit faire éclorre,
Et que l'Hyver n'en peut fletrir par
ſes rigueurs.

Mr le Chancelier eſtant venu ce mois-cy prendre Seance au Grand Conſeil, dont les Chanceliers de France ſont premiers Preſidens nez, il y a tant de choſes curieuſes & particulieres à vous dire ſur ce ſujet, que je n'ay encore pû les ramaſſer toutes. J'y travaille avec ſoin, & vous aurez la-deſſus le mois prochain un morceau d'Hiſtoire conſiderable. Il me reſte auſſi à vous par-

er de la mort de plusieurs perſon-
es de diſtinction. Je ſuis, Ma-
ame, Voſtre, &c.

A Paris ce 31. Mars 1687.

TABLE DES MATIERES contenuës en ce Volume.

Prelude. 1
Ode. 5
Sonnet. 8
Madrigal. 10
Deviſes, Médaillons, & Médailles, ſur divers ſujets qui regardent le Roy. 11
Feſte donnée à Marſeille par M. Bugon, Intendant des Galeres. 26
Vers d'un petit Opera intitulé, Jugement du Soleil. 34
Prieres & Réjoüiſſances faites à Marſeille par les Comites des Galeres. 46
Hiſtoire. 49

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

TABBE.

Actions de graces renduës, & réjoüissances faites par les Officiers du Siege de Senechal d'Arles. 56

Feſte de l'Academie de la meſme Ville. 66

Autses faites à Angers. 76

Autres faites à Montpellier. 81

Réjoüissances faites à Aix par Me la Preſidente de Boyer-Bandol. 83

Actions de graces renduës par les Feüillans de Roüen, avec un extrait du Diſcours prononcé en cette occaſion. 90

Diſcours prononcé par M. Godeau au College des Graſſins ſur la parfaite gueriſon du Roy. 96

Madrigal. 108

Ode. 110

Traduction d'une Ode Latine du Pere Comire Jeſuite faite par M. de Fontenelle. 119

Morti. 128

Priſe de Poſſeſſion de l'Abbaye de Vernon par Me de Berthemet. 156

Ceremonie faite aux Auguſtins de Thouloufe. 159

Déclaration du Roy. 174

TABLE.

Placet au Roy. 178
Brefs du Pape envoyez à M. l'Abbé de Lionne. 182
Histoire. 186
Démocrite ressuscité. 211
Secret admirable trouvé par M. Bosquet de Marseille. 222
Lettres de M. de Comiers contenant plusieurs secrets merveclleux. 227
Pieces de Clavessin. 256
Livre de M. Forestier, contenant les raisons qui ont obligé les Protestans de France à se réünir à l'Eglise Romaine. 259
Lettre de Rome touchant les Honneurs Funebres rendus à M. le Duc d'Estrées. 247
Service fait à Crépy en Valois pour le même Duc. 262
Divertissemens donnez à Mr le Prince de Toscane à Livourne. 265
Rèponse du Marcgrave de Baden à une Lettre du Grand Visir. 268
Honneurs funebres rendus par plusieurs Corps de Dijon à la memoire de feu

TABLE.

Monsieur le Prince. 273

Seruice fait à Rollec en Bretagne pour le mesmt Prince. 281

Détail de tout ee qui s'est passé touchant celuy qui s'est fait dans l'Eglise Nostre-Dame de Paris. 281

Suite des noms des Dames qui eurent l'honneur de manger avec la Koy à l'Hostel de Ville. 337

Mr le Duc d'Estrées est recen Duc & Pair au Parlement. 340

Marlage de Mr le Comte de Guiche & de Mademoiselle de Noailles, 341

Loterie du Roy, 143

Suite du Iournal de l'Ambassade de Siam en France. 343

Mr Amelot Archevesque de Tours. 347

Predicateurs, 351

Compliment fait à Mr l'Archevesque de Paris prr Mr l'Abbé Boileau. 352

Nouveaux Fermiers Generux. 358

Mort de Mr de Lulli. 361

Enigmesr 261

Fin de la Table.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.